

Écrasements reliés au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000

**Publié par
Le programme canadien de surveillance
des blessures en milieu agricole**



avec la participation de



Canada



Financement agricole Canada

Copyright © *Le programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)*, 2006. Tous droits réservés.

Il est permis de citer ce rapport, d'en extraire des figures ou des tableaux à la condition d'en indiquer la source : Le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole. Pas plus d'une page de ce rapport ne peut être reproduite ou retransmise par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation écrite du PCSBMA. Les données publiées dans ce rapport ne peuvent être ni réanalysées ni réinterprétées sans autorisation écrite au préalable du PCSBMA.

Publié par: *The Canadian Agricultural Injury Surveillance Program, Emergency Medicine and Injury Research, Queen's University/Kingston General Hospital, 76 Stuart Street, Kingston, Ontario, Canada, K7L 2V7.*

www.caisp.ca

PCSBMA reçoit des subventions de l'Association canadienne de sécurité agricole et d'Agriculture et agroalimentaire Canada.

ISBN 0-9734118-5-6

Écrasements reliés au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000.

Ce rapport du *Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole* donne un aperçu des décès par écrasements et écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation au Canada entre 1990 et 2000.

Écrasements reliés au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000

Table des matières

	Remerciements	v
	Avant-propos et sommaire	ix
Chapitre		Page
	Section I	
1	Introduction	1
2	Méthodes	7
	Section II Écrasements mortels reliés au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000	
3	Aperçu	16
4	Écrasements mortels reliés aux tracteurs	22
5	Écrasements mortels reliés à d'autres machines agricoles	26
6	Écrasements mortels chez les enfants de moins de 15 ans	30
7	Écrasements mortels chez les adultes de 15 à 59 ans	34
8	Écrasements mortels chez les adultes de 60 ans et plus	38
9	Écrasements mortels reliés au milieu agricole en fonction des types d'écrasement	42
	Section III Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation au Canada entre 1990 et 2000	
10	Aperçu	56
11	Écrasements reliés aux tracteurs nécessitant une hospitalisation	62
12	Écrasements par d'autres machines nécessitant une hospitalisation	66
13	Écrasements nécessitant une hospitalisation chez les enfants de moins de 15 ans	70
14	Écrasements nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 15 à 59 ans	74
15	Écrasements nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 60 ans et plus	78
Annexe A	Règles de décision	82
Annexe B	Glossaire	84
Annexe C	Formulaire de saisie de données	88
Annexe D	Dénominateurs	94
Annexe E	Personnes ressources	96
Annexe F	Références	100

Remerciements

Financement et soutien

L'Association canadienne de sécurité agricole

L'ACSA (anciennement appelée la Coalition canadienne pour la sécurité agricole et la santé rurale) a été établie en 1993 par une coalition d'organismes de partout au Canada. Ces organismes se sont unis pour solutionner les problèmes de santé, de blessures et de décès accidentels chez les agriculteurs et leurs familles et les employés agricoles. www.casa-acsa.ca

Agriculture et agroalimentaire Canada

Agriculture et agroalimentaire Canada est heureuse de participer à la production de cette publication. AAC s'engage à travailler avec ses partenaires de l'industrie agricole afin de sensibiliser l'opinion publique à l'importance de l'industrie agricole et agroalimentaire au Canada. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles du PCSBMA et non nécessairement celles du Département.

Participants et parrains

Parrainage du projet	Programme canadien de surveillance des traumatismes à la ferme (PCSBMA)
Directeur du projet	Rob Brison, MD, MPH, FRCPC
Codirecteurs	William Pickett, PhD Kathy Belton, MEd
Rédactrice	Catherine Isaacs, MSc

Individus et agences intégrés au projet du PCSBMA

Colombie-Britannique

Dr. Helen Ward, Respiratory Division, Department of Medicine, University of British Columbia

Tej Sidhu, Chief Coroner's Office, Province of British Columbia

Dr. Shaun Peck, Deputy Provincial Officer, B.C. Ministry of Health

Anne DyBuncio, University of British Columbia

Alberta

Kathy Belton, CAISP Co-Director, Alberta Centre for Injury Control and Research

Lisa Hartling, Alberta Research Centre for Child Health Evidence, Department of Pediatrics, University of Alberta

Saskatchewan

Louise Hagel, Institute of Agricultural, Rural and Environmental Health, University of Saskatchewan

Dr. Neils Koehncke, Institute of Agricultural, Rural and Environmental Health, University of Saskatchewan

Allan Walker, Occupational Health and Safety Branch, Saskatchewan Labour

Lorna Nystuen, Office of the Provincial Coroner, Saskatchewan Justice

Dr. Mary Rose Stang, Research Consultant, Population Health Branch, Saskatchewan Health

Manitoba

Dr. Ted Redekop, Manitoba Department of Labour and Immigration, Workplace Safety and Health Division, Occupational Health Branch, Manitoba Health

The Office of the Chief Medical Examiner

Ontario

Dr. Robert Brison, Department of Emergency Medicine, Kingston General Hospital and Queen's University

Dr. William Pickett, Faculty of Health Sciences, Kingston General Hospital and Queen's University

Deborah Emerton, Department of Emergency Medicine, Kingston General Hospital and Queen's University

Catherine Isaacs, Department of Emergency Medicine, Kingston General Hospital and Queen's University

Québec

Bureau du coroner du Québec
Ministère de la santé et des services sociaux du Québec
Dr. Louise Paré, Direction de la santé publique Chaudière-Appalaches
Dr. Benoit Gingras, Direction de la santé publique Chaudière-Appalaches

Nouveau-Brunswick

Dr. B. Christofer Balram, Director, Provincial Epidemiology Service, Provincial
Epidemiologist, Department of Health and Community Services
Elizabeth Bastin, Department of Health and Community Services

Nouvelle-Écosse

Dr. Judy Guernsey, Department of Community Health and Epidemiology, Dalhousie
University
Elizabeth Crouse, Nova Scotia Department of Agriculture and Fisheries, Truro, Nova
Scotia

Île-du-Prince-Édouard

Marilyn Affleck, P.E.I. Federation of Agriculture

Terre-Neuve et Labrador

Billy Woods, Newfoundland and Labrador Farmers with Disabilities

Ce rapport est fondé en partie sur des données non identifiées fournies par le ministère de la Santé de la Saskatchewan. Les interprétations et les conclusions tirées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement de la Saskatchewan ou du ministère de la Santé de la Saskatchewan.

Conception du logo du PCSBMA: Brian Fleck, University of Alberta

Site WEB: Le rapport est disponible en anglais sur le site Internet www.caisp.ca

Avant-propos et sommaire

Le rapport **Écrasements reliés au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000** comprend l'analyse des décès par écrasements tels que constatés par le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA) au cours de onze années d'études, soit de 1990 à 2000. Ce rapport contient aussi les données des hospitalisations relatives aux écrasements pour une période de dix années fiscales, soit d'avril 1990 à mars 2000. Au cours de cette période de surveillance, il y a eu 207 décès par écrasements et 746 écrasements nécessitant une hospitalisation.

Les écrasements reliés au milieu agricole ne sont pas des accidents aléatoires ou des cas isolés. Les blessures encourues à la suite d'un écrasement par un véhicule de ferme ou une machinerie agricole représentent 23.7% de tous les décès dus à la machinerie agricole et 10.6% de tous les accidents nécessitant une hospitalisation. Seuls les renversements de tracteurs ont causé un plus grand nombre de décès reliés à l'agriculture. Les écrasements sont la quatrième cause principale de blessures reliées à la machinerie agricole nécessitant une hospitalisation. Les écrasements, dont le taux est six fois plus élevé que les renversements, sont la cause première de blessures mortelles subies par les enfants de 0 à 14 ans. La prévention des écrasements devrait donc être une priorité pour éviter les blessures mortelles reliées au milieu agricole.

Il existe cinq types d'écrasement reliés au milieu agricole : 1. Un passager tombe d'un tracteur ou de la machinerie agricole qui l'écrase ou il est écrasé par l'équipement qui y est attaché. («Écrasement de passagers.») 2. Le conducteur tombe d'un tracteur ou de la machinerie agricole qui l'écrase ou il est écrasé par l'équipement qui y est attaché. («Écrasement du conducteur.») 3. Un spectateur (le plus souvent un enfant) est écrasé par mégarde par un tracteur, une camionnette ou de la machinerie agricole. («Écrasement de spectateurs.») 4. Un conducteur, descendu de sa machinerie agricole pour effectuer une tâche, est par la suite écrasé par la machinerie. («Écrasement du conducteur descendu de sa machine.») 5. Un conducteur fait démarrer une machinerie agricole en utilisant un procédé autre que celui recommandé par le fabricant, et est par la suite écrasé ou coincé par la machinerie. Les «Écrasements à la suite d'un démarrage inapproprié» incluent les cas où l'on utilise une batterie d'appoint ou une boîte d'allumage latérale pour faire démarrer un tracteur ou une autre machinerie agricole en court-circuitant les bornes du démarreur.

De façon générale, les écrasements de spectateurs sont les écrasements mortels les plus courants (28.5%). Chez les enfants, 56.1% des décès par écrasements sont survenus quand ils étaient spectateurs et 41.1% quand ils étaient passagers à bord d'une machinerie

agricole. Les enfants, garçons et filles, courent un risque très élevé d'être victimes d'écrasements mortels. Les enfants de moins de dix ans représentent 63.6% des décès par écrasements quand ils étaient spectateurs ou passagers à bord d'une machinerie agricole et 43.6% des hospitalisations reliés à ces types d'accidents. Les enfants en bas âge, spectateurs, sont souvent victimes d'écrasements mortels. Les enfants de 0 à 4 ans représentent 49.2% des décès d'écrasements de spectateurs. Au cours de la période de surveillance, neuf enfants d'un an et douze enfants de deux ans ont été victimes d'écrasements quand ils étaient spectateurs. Les enfants de moins de deux ans représentent 52.4% des décès d'écrasements de spectateurs, survenus quand ils observaient d'autres enfants jouer ou des adultes travailler dans la cour ou l'entrée de ferme au moment de l'accident.

Les personnes de 60 ans et plus représentent le groupe démographique le plus à risque d'écrasements mortels. Le taux d'écrasements chez les agriculteurs âgés varient de 3,5/100 000 par année chez les agriculteurs de 60 à 69 ans à 21,1/100,000 par année chez les personnes de 80 ans et plus. Parmi les personnes de 60 ans et plus, 95.3% des victimes d'écrasements mortels étaient des hommes. Chez les agriculteurs plus âgés, les décès sont répartis de la façon suivante : écrasements du conducteur descendu de la machinerie (37.7%), écrasement du conducteur (25.9%), écrasement à la suite d'un démarrage inapproprié (17.6%). Si on tient compte de tous les groupes d'âge, l'écrasement du conducteur descendu de sa machinerie se place au deuxième rang en importance pour les écrasements (24.6%). Les agriculteurs de 60 ans et plus représentent 62.7% des cas du conducteur descendu de la machinerie, 62.9% des mortalités lors de l'écrasement du conducteur et 68.2% des mortalités lors d'un démarrage inapproprié.

À partir des données présentées dans ce rapport, le PCSBMA recommande les stratégies suivantes pour prévenir les écrasements :

Écrasements de spectateurs

- Les jeunes enfants sont curieux et impulsifs; on devrait leur interdire l'accès à tout site de travail agricole.
- Chez les enfants, la plupart des décès par écrasements sont survenus quand ils étaient spectateurs dans la cour ou l'entrée de la ferme. Un adulte qui effectue une tâche ne peut adéquatement garder à l'œil de jeunes enfants et en assurer une supervision adéquate. Si l'enfant ne peut être supervisé indépendamment, d'autres solutions doivent être envisagées pour la garde d'enfants.
- Tout conducteur ou opérateur de machinerie agricole devrait faire une ronde d'inspection avant de démarrer.

Écrasements de passagers

- Les passagers courent un risqué très élevé de subir une blessure mortelle. On devrait interdire aux jeunes enfants d'être à bord d'un tracteur ou d'une machinerie agricole même si ces équipements sont munis d'une cabine. Il ne devrait y avoir de passagers adultes que si la machinerie agricole est pourvue d'un espace de travail prévu par le fabricant ou est munie d'un siège supplémentaire pour passagers.
- Les passagers d'une remorque en mouvement doivent toujours demeurer assis.

Tous types d'écrasements chez les enfants

- Le site agricole est un endroit particulièrement dangereux pour les jeunes enfants.
- Les familles agricoles devraient avoir différentes options pour la garde des enfants.
- Des enclos de jeu équipés d'une barrière à blocage automatique sont recommandés aux familles ayant des enfants d'âge préscolaire.

Écrasements du conducteur descendu de la machinerie

- Aucun tracteur ni équipement agricoles ne devraient être stationnés dans une pente. Si un tel stationnement est inévitable, il faut s'assurer de ne pas travailler devant le tracteur.
- Si on doit absolument laisser fonctionner le moteur du tracteur, il faut l'immobiliser ainsi que tout équipement qui y est attaché afin de prévenir tout mouvement non intentionnel.
- Avant d'effectuer des réparations à un véhicule ou à une machinerie, le responsable doit placer le levier de l'engrenage au point mort ou de stationnement et s'assurer que le moteur est éteint. Pour les plus petits tracteurs, on peut utiliser un dispositif de blocage des roues.
- Il devrait être interdit aux enfants de jouer dans tout véhicule ou à proximité de toute machinerie agricole alors qu'on effectue des réparations.
- Le système de freins des tracteurs, des camions de ferme et d'autres véhicules doit être bien entretenu.

Écrasements du conducteur

- On devrait équiper tout tracteur ou machinerie agricole d'une ceinture de sécurité. Il est important que le conducteur du tracteur reste assis en tout temps, car il est dangereux d'opérer un tracteur ou une machinerie agricole quand on est debout. Ceci est surtout important pour les agriculteurs de 70 ans et plus qui courent un risqué très élevé d'être écrasés ou encore de tomber de la machinerie.

Écrasements lors d'un démarrage inapproprié

- Les systèmes électriques des tracteurs et des machinerie agricoles doivent être bien entretenus.
- La pratique du «survoltage» en court-circuitant les bornes du démarreur est associée à un très grand nombre de décès par écrasements chez les conducteurs descendus de la machinerie.

POINTS SAILLANTS ET RECOMMANDATIONS

POINTS SAILLANTS	RECOMMANDATIONS
<p>Ampleur du problème. Les écrasements comptent parmi les principales causes de blessures mortelles ou d'hospitalisations. La fréquence de ces accidents est demeuré stable au cours des années.</p> <p>Les écrasements représentent un risque particulier pour les enfants quand ils sont spectateurs ou passagers et qu'ils tombent d'une machinerie agricole conduite par une autre personne (Écrasements de passagers). Chez les agriculteurs plus âgés, l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie, l'écrasement du conducteur et l'écrasement lors d'un démarrage inapproprié sont les causes les plus courantes de décès.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Au cours de la période de surveillance au Canada, il y a eu 207 écrasements mortels et 784 écrasements nécessitant une hospitalisation. Les blessures à la suite d'écrasements devraient être reconnues au niveau national comme une cause évitable de décès et d'incapacité.</i>
<p>Groupes à risques élevés. Ce rapport constate que les enfants, garçons et filles, de moins de 10 ans, et les adultes de 60 ans et plus sont les plus à risque d'être victimes d'écrasements mortels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Des programmes efficaces de prévention devraient cibler les parents de jeunes enfants, les enfants d'âge scolaire et les agriculteurs âgés.</i>
<p>Jeunes enfants. Les enfants de moins de cinq ans courent des risques très élevés d'être victimes d'écrasements mortels. (7.8/100,000 par année).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Il faut tenir les jeunes enfants à l'écart de la zone de travail y compris les cours et les entrées de ferme. Certaines parties des ranchs et des fermes devraient être des «zones sans enfants» et des clôtures ou des barrières devraient leur en interdire l'accès. Les familles ayant des enfants d'âge pré-scolaire devraient utiliser des aires de jeu contenant une barrière à blocage automatique.</i> ▪ <i>Des solutions innovatrices et à prix abordables devraient être trouvées pour combler les besoins de garde d'enfants en milieu rural.</i>

<p>Agriculteurs âgés. Au cours de la période de surveillance, quatre-vingt-cinq personnes âgées de 60 ans et plus ont été victimes d'écrasements mortels. Le taux annuel brut d'écrasement chez les agriculteurs de 80 ans et plus était de 21,1/100 000 par année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les exploitants agricoles, qui utilisent des équipements lourds présentant de nombreux risques, travaillent bien au-delà de l'âge de 65 ans, âge où la majorité des ouvriers industriels prennent leur retraite. Des programmes de prévention devraient cibler ces agriculteurs en tenant compte de la nécessité de modifier les tâches agricoles pour qu'elles soient appropriées à leur âge et de modifier aussi les moyens qui leur permettraient d'accomplir des tâches selon leurs habiletés et leurs capacités.</i>
--	--

Types d'écrasements mortels : un rapide coup d'œil

<p>Spectateurs – nombre de cas : 59</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 28.5% de toutes les mortalités ➤ 66.1% des victimes avaient moins de dix ans. ➤ 49.2% des victimes avaient moins de cinq ans ➤ 76.3% : pourcentage des cas où la présence de la victime n'a pas été constatée (écrasements «aveugles») ➤ 21 enfants de un et deux ans ont subi des blessures mortelles et 52.4% de ces décès ont eu lieu dans la cour ou l'entrée de la ferme. ➤ 23.7% des victimes avaient 50 ans et plus. ➤ Les adolescents et les jeunes adultes étaient moins susceptibles d'être écrasés quand ils étaient spectateurs ➤ 74.6% des victimes étaient des hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Il devrait être interdit aux jeunes enfants de jouer dans la cour ou l'entrée de la ferme. Ces endroits doivent être considérés des lieux de travail. À moins de pouvoir assurer une aire sécuritaire et clôturée, il ne devrait pas être permis aux enfants d'âge pré-scolaire, aux tout petits et aux jeunes enfants de jouer à l'extérieur des limites de la cour sans la supervision constante d'un adulte. Un adulte qui travaille ne peut adéquatement garder à l'œil un enfant qui joue.</i> ▪ <i>Les conducteurs et les opérateurs devraient toujours effectuer une ronde d'inspection à proximité de la machinerie avant de démarrer.</i> ▪ <i>Un avertisseur sonore de recul sur les camionnettes, les tracteurs ou autres machineries agricoles alerterait les enfants plus âgés et les adultes des dangers possibles, ce qui éviterait des blessures sérieuses ou des accidents mortels.</i> ▪ <i>Il est possible que les agriculteurs plus âgés, atteints de problèmes de surdité et ne pouvant pas entendre les véhicules et machineries agricoles qui se dirigent vers eux, soient davantage susceptibles que les jeunes adultes aux écrasements mortels. Il est reconnu que les exploitants agricoles peuvent souffrir de problèmes de surdité en raison de leur milieu de travail ¹ et ce problème s'accroît en vieillissant.²</i>
--	---

<p>Conducteurs descendus de la machinerie – nombre de cas : 51</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 24.5% de toutes les mortalités ➤ 62.7% des victimes avaient 60 ans et plus. ➤ Une victime seulement avait moins de 30 ans. ➤ À l'exception de deux cas, toutes les victimes étaient des hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Il est très dangereux de descendre d'un tracteur immobile dont le moteur tourne au ralenti pour effectuer des travaux agricoles à proximité. Il est tout aussi dangereux d'effectuer des travaux à proximité d'un tracteur dont le moteur est éteint à moins d'avoir assuré son immobilité et celle de tout équipement qui y est attaché afin de prévenir tout mouvement non intentionnel.</i> ▪ <i>Ne jamais stationner un tracteur ni de la machinerie agricole dans une pente. S'il faut absolument le faire, ne pas travailler devant le tracteur.</i>
<p>1. Lupescu, C., et al. (1999) <i>Hearing Conservation Program for Farm Families: An Evaluation. Journal of Agricultural Safety and Health. 5(3): 329-337.</i> 2. Reesal, M.R., et al. (1994), <i>Hearing Loss in a Saskatchewan Farm Community. In Agricultural Health and Safety: Workplace, Environment, and Sustainability, pp. 201-206.</i> H.H. McDuffie et al, editors. <i>Centre for Agricultural Medicine, University of Saskatchewan.</i></p>	
<p>Passagers – nombre de cas : 40</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 19.3% de toutes les mortalités ➤ 75% des victimes avaient moins de quinze ans ➤ 40% des victimes avaient moins de cinq ans. ➤ 80% des victimes étaient des hommes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Ne jamais prendre des enfants comme passagers à bord des tracteurs ou d'autres machineries agricoles, même dans la cabine. Les enfants ne devraient pas avoir l'autorisation de se tenir debout sur les pare-chocs, de s'accrocher aux attachements d'une chargeuse frontale ou à un godet ou à toute autre partie d'une machinerie agricole. Ces pratiques présentent un risque très élevé de blessures mortelles.</i> ▪ <i>Ne jamais autoriser les enfants à voyager à l'arrière du camion ou de s'accrocher au hayon arrière ou de se tenir sur le marchepied alors que le camion est en mouvement.</i> ▪ <i>Les passagers à bord d'une remorque ou de toute autre plate-forme de travail mobile ne devraient jamais être debout pour récolter pendant que la machine est en mouvement à moins qu'une aire de travail ait été prévue à cette fin. Les conducteurs doivent avertir tous les passagers avant de démarrer.</i>
<p>Conducteur – nombre de cas : 35</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 16.9% de toutes les mortalités ➤ 62.9% des victimes avaient plus de 60 ans. ➤ Seulement une victime avait moins de 30 ans ➤ Seulement une des victimes était une femme. ➤ 57.1% des chutes peuvent être dues à des conditions de terrain défavorables 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Le port de la ceinture de sécurité devrait être obligatoire en tout temps sur tous les tracteurs et toute autre machinerie agricole, Sans le port de la ceinture de sécurité, il est facile de tomber d'une machine agricole sur terrain accidenté, dans des pentes ou lorsque la machine négocie un virage. Il est important pour les conducteurs de 70 ans et plus de porter la ceinture de sécurité, car ils sont plus susceptibles que les jeunes conducteurs de tomber du tracteur.</i>

Démarrage inapproprié – nombre de cas : 22

- 10.6% de toutes les mortalités
- 68.2% des victimes avaient 60 ans et plus.
- Toutes les victimes avaient plus de 40 ans.
- Aucune femme n'a été victime de ce type d'accident.

- *Les agriculteurs plus âgés peuvent être davantage vulnérables à ce type d'écrasement, car ils sont susceptibles de conduire de vieux tracteurs qui peuvent avoir des problèmes de démarrage. La pratique du «survoltage» pour démarrer les tracteurs et autres engins agricoles est dangereuse. Le circuit électrique doit être bien entretenu, surtout s'il s'agit de vieux tracteurs.*

1 INTRODUCTION

1.1 Avant-propos

Le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA) a été mis sur pied en 1995 pour répondre à un besoin de recueillir de meilleurs renseignements relatifs aux blessures mortelles ou à celles nécessitant une hospitalisation au Canada reliées au milieu agricole. Le PCSBMA est un programme national ayant des partenaires dans chacune des dix provinces canadiennes.

Le rapport *Écrasements reliés au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000* analyse les données relatives aux accidents mortels sur une période de onze ans, de 1990 à 2000, ainsi que les données relatives aux hospitalisations au cours de dix années financières, soit d'avril 1990 à mars 2000. Au cours de la période de surveillance, il y a eu, au Canada, 207 écrasements mortels et 746 écrasements nécessitant une hospitalisation.

Ce rapport comporte plusieurs sections. Cette introduction sera suivie d'une description des méthodes utilisées dans notre programme de surveillance. Par la suite, les écrasements mortels et les écrasements nécessitant une hospitalisation seront présentés clairement. Puis, nous dégagerons les principales tendances et recommanderons des stratégies de prévention de blessures et des pistes de recherches.

1.2 UN BREF HISTORIQUE DU PROGRAMME CANADIEN DE SURVEILLANCE DES BLESSURES EN MILIEU AGRICOLE

Les blessures reliés au milieu agricole ont été reconnues comme étant un sujet de santé important depuis 1960 alors que le problème a été soulevé dans les publications médicales. À ce moment-là, quelques groupes provinciaux ont commencé à suivre de près les blessures reliées au milieu agricole. Ce n'est que récemment toutefois que l'on a commencé à affecter des ressources nationales importantes à l'analyse de ces blessures.

Le métier d'agriculteur est une occupation dangereuse comparativement aux autres secteurs d'activités au Canada. L'agriculture occupe le troisième rang au chapitre des industries présentant le plus de risques au Canada quant au taux de blessures mortelles. En terme de nombre absolu, il n'existe pas d'occupation plus dangereuse (Pickett et al., 1999). Les coûts économiques associés aux blessures en milieu agricole sont aussi importants. Aux États-Unis, si on tient compte des coûts de traitement, de réadaptation et de pertes de productivité, les blessures reliées au milieu agricole coûtent à l'économie plus de 10 milliards de dollars annuellement. (Leigh et al., 2001). Au Canada, le coût annuel est estimé à des centaines de millions de dollars. (Locker et al., 2003).

Avant la création du PCSBMA, il existait très peu de données concernant les blessures reliées au milieu agricole au Canada. Ce programme de surveillance a comblé un vide

important quant à l'occurrence des blessures reliées au milieu agricole en fournissant des données qui peuvent servir à élaborer des stratégies efficaces et à cibler des programmes de prévention des blessures.

1.3 LE PROGRAMME CANADIEN DE SURVEILLANCE DES BLESSURES EN MILIEU AGRICOLE

Le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA) est un programme national qui a été financé par l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) de 1995 à 2003.

Des organisations de tout le Canada participent au Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole, lequel est coordonné à partir d'un bureau national situé à l'université Queen's à Kingston en Ontario. Parmi les collaborateurs figurent des chercheurs, des agences gouvernementales et des représentants de l'industrie agricole.

L'objectif fondamental du PCSBMA est de recueillir et d'interpréter les renseignements concernant les blessures reliées au milieu agricole à l'échelle du pays. Alors que le PCSBMA n'était qu'un projet pilote, des normes nationales ont été élaborées et des représentants de chacune des dix provinces ont été recrutés. Les bases de données relatives aux décès et aux hospitalisations comprennent des données des dix provinces canadiennes.

1.4 LES OBJECTIFS DU PCSBMA

Les objectifs du PCSBMA sont de

1. **Développer un système coordonné de collecte de données nationales concernant les blessures en milieu agricole.** Les données du PCSBMA relatives aux décès et aux hospitalisations ont été recueillies, compilées et analysées par toutes les provinces selon une méthode standardisée.
2. **Veiller à ce que les données recueillies soient interprétées et les résultats communiqués de façon à ce qu'elles soient utiles aux personnes oeuvrant en milieu agricole** Les collaborateurs du PCSBMA s'engagent à diffuser les résultats des analyses de façon utile et appropriée. Notre public cible, les membres de l'industrie agricole, doit prendre des décisions éclairées quant aux programmes de sécurité et aux politiques qu'ils adoptent. Ce rapport est un moyen de rendre ces données accessibles à ce public. Il existe aussi d'autres moyens de communiquer les renseignements recueillis : articles dans des revues scientifiques, présentations à des conférences nationales, communiqués de presse et aussi par notre site WEB à l'adresse suivante : www.caisp.ca.

1.5 UTILISATION DES DONNÉES DU PCSBMA

Le PCSBMA a élaboré le programme de surveillance le plus complet et le plus détaillé jamais réalisé au pays, lequel décrit les blessures reliées au milieu agricole et en dégage les tendances. Tant au niveau national que provincial, le PCSBMA a fourni des preuves qui ont aidé à établir des priorités relatives aux programmes de santé et de sécurité et à élaborer des stratégies pour les mettre en pratique. Les données du PCSBMA ont aussi contribué à l'évaluation après-projet des programmes de prévention de blessures.

Les experts en sécurité agricole ainsi que d'autres personnes ont besoin de faits objectifs pour promouvoir la sensibilisation aux enjeux associés aux blessures reliées au milieu agricole et pour préconiser l'affectation de ressources additionnelles aux programmes de prévention des blessures et de recherche. Les renseignements fournis par le PCSBMA ont servi à maintes reprises à ces fins, ce qui a contribué à l'élaboration de politiques pertinentes en matière de sécurité dans le milieu agricole et au financement de programmes de sécurité aux niveaux international, national et provincial.

Le PCSBMA a fourni de la documentation de base pour appuyer plusieurs projets de recherche appliquée. Ces projets comprennent des enquêtes précises dans le but de prévenir des blessures reliées au milieu agricole chez les enfants et les personnes âgées, des études par rapport aux blessures et aux causes d'accidents reliées à la machinerie agricole et deux études portant sur le fardeau économique associé aux blessures reliées au milieu agricole.

1.6 LES DÉFIS À RELEVER EN PRÉVENTION DE BLESSURES RELIÉES AU MILIEU AGRICOLE

Dans d'autres secteurs d'activités, les victimes d'accidents du travail sont généralement des travailleurs de 18 à 65 ans. Le milieu agricole est unique en ce sens que des enfants de moins de 15 ans et des adultes de plus de 65 ans subissent un nombre important de blessures graves reliées au travail. C'est dû, en partie, au fait que les fermes et les ranchs ne sont pas seulement que des lieux de travail mais aussi un endroit où vivent des personnes de tous âges qui jouent et s'adonnent à des activités récréatives. Aussi, contrairement aux autres secteurs d'activités, les enfants participent à un jeune âge aux travaux de la ferme et des ranchs et il n'est pas inhabituel pour les agriculteurs et les éleveurs de travailler avec des équipements lourds quand ils ont plus de 70 ou 80 ans.

Pour ce qui est des écrasements mortels reliés au milieu agricole, 68,6% de ceux-ci sont associés aux enfants de moins de 15 ans et aux adultes de plus de 65 ans. On retrouve également dans ces deux groupes démographiques 43,6% des écrasements nécessitant une hospitalisation. Même si les enfants n'effectuaient un travail agricole que dans seulement 2,8% des cas d'écrasements mortels, 97,3% de tous les écrasements mortels associés aux enfants ont été comptabilisés parce qu'ils étaient reliés à un travail agricole.

La nature unique du milieu agricole présente un défi particulier dans la prévention d'écrasements. Aussi, dans la plupart des juridictions, l'industrie agricole n'est pas fortement réglementé relativement aux normes de sécurité et de santé au travail. Contrairement aux autres secteurs d'activités, de nombreux milieux de travail agricole au Canada n'ont pas bénéficié des pratiques industrielles modernes d'hygiène et de sécurité. La main d'œuvre en milieu agricole est géographiquement diverse, ce qui ajoute aux difficultés d'imposer des normes de sécurité. Traditionnellement, on s'est fié à l'engagement volontaire des normes de sécurité plutôt que la réglementation; toutefois, l'efficacité de cet engagement volontaire n'a pas été bien évaluée.

2 MÉTHODES

2.1 BLESSURES MORTELLES EN MILIEU AGRICOLE

2.1.1 Identification des décès en milieu agricole

Une revue détaillée de la collecte des données et des méthodes d'analyse du PCSBMA est disponible dans notre rapport national *Blessures reliées au milieu agricole au Canada de 1990 à 2000*. Le procédé utilisé pour identifier les décès en milieu agricole varie d'une province à l'autre. Voici une brève description du processus :

1. Identification des sources possibles de données sur les décès en milieu agricole. Ces données sont tenues à jour par divers organismes provinciaux tels que les bureaux des coroners provinciaux ou des médecins-légistes en chef, les organismes de santé au travail, les départements provinciaux de l'état civil, les ministères du Transport et les associations provinciales pour la sécurité à la ferme.
2. Chaque province détient une liste exhaustive des causes possibles pouvant entraîner la mort reliées à l'agriculture, liste qui tire ses renseignements de sources disponibles relatives aux accidents mortels.
3. Lorsque les cas ont été identifiés, des rapports précis sur le dossier sont analysés et dépouillés pour la saisie des données. Les renseignements principaux proviennent des rapports d'enquête des coroners, des organismes de sécurité et de santé au travail et des corps de police provinciaux et de la GRC.
4. La saisie des données et leur entrée relatives à chaque décès est complétée en utilisant un formulaire de données uniforme (annexe C) et un programme de base de données élaboré au bureau central. Les données sont habituellement saisies à la source au bureau des coroners en chef provinciaux en analysant les renseignements et en y dépouillant ceux qui sont pertinents. Les données sont ensuite envoyées au bureau national pour fins de vérification et d'analyse.

2.1.2 Définitions principales

Accidents mortels en milieu agricole: Le PCSBMA définit un accident mortel comme suit : 1) *Toute blessure non intentionnelle entraînant la mort et ayant eu lieu au cours d'activités reliées à une exploitation agricole (ferme, telle que définie ci-bas) ou une ferme d'élevage et/ou 2) Toute blessure non intentionnelle entraînant la mort causée par un risque environnemental à la ferme ou à un ranch au Canada (à l'exception des blessures mortelles non reliées au travail et ayant eu lieu dans la maison de ferme). Cette définition inclut les décès survenus ailleurs que*

dans un milieu de travail agricole si le travail était relié à l'agriculture, par exemple : le transport du bétail ou de la récolte sur une voie publique. Les décès survenus alors qu'une tierce personne effectuait un travail agricole sont aussi inclus. Le PCSBMA a subdivisé en deux catégories les blessures mortelles en milieu agricole : les accidents mortels reliés au travail agricole et les accidents mortels non reliés au travail agricole.

Accidents mortels reliés au travail agricole : les décès survenus au cours d'un travail agricole y compris ceux qui ont eu lieu ailleurs qu'à la ferme ou à la ferme d'élevage s'il s'agissait d'un travail agricole.

Accidents mortels non reliés au travail agricole : les décès survenus à la ferme (telle que définie ci-bas) ou une ferme d'élevage causés par un aspect quelconque de l'environnement agricole non relié directement au travail agricole (exemple : décès à bord de véhicules agricoles utilisés à des fins récréatives).

Décès par écrasements reliés à l'agriculture : *Pour fins de ce rapport technique, les décès par écrasement incluent tous les cas inscrits à une des catégories de mortalités d'origine mécanique établies par le PCSBMA : Un conducteur tombe d'une machine, qui l'écrase; Un passager tombe d'une machine, qui l'écrase; Un conducteur descend de sa machine qui, par la suite, l'écrase; Un passager descend de la machine qui, par la suite, l'écrase, et écrasement d'un spectateur. De plus, on a inclus les décès de la catégorie Coincé par une machine s'il était inféré que la victime aurait été écrasée plutôt que coincée si elle était restée debout au grand air.*

Population agricole : Toute personne qui réside dans une ferme au Canada (telle que définie ci-bas), qui y travaille ou qui la visite.

Ferme : (source) Statistique Canada dans le Recensement en agriculture de 1996 : *toute exploitation agricole qui produit pour la vente au moins un des produits suivants: cultures, bétail, volaille, produits d'origine animale, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel, produits de l'érable.* Recensement de l'agriculture de 1996. Statistiques Canada.

Autres critères d'inclusion/d'exclusion : Les règlements sont mentionnés à l'annexe A.

2.1.3 Définitions des types écrasements

Écrasement du conducteur: le conducteur tombe d'une machine agricole, puis est écrasé ou coincé par la machine ou une remorque qui y était attelée.

Écrasement par un véhicule sans conducteur: le conducteur descend de sa machine pour effectuer une tâche, puis est écrasé ou coincé par celle-ci, qu'il ait éteint le moteur ou non.

Écrasement à la suite d'un démarrage inapproprié: *Un opérateur est écrasé ou coincé par une machine qu'il a essayé de faire démarrer en utilisant un moyen autre que celui recommandé par le fabricant.*

Écrasement d'un spectateur: *tout spectateur écrasé ou coincé par une machine ou une remorque agricoles. Au moment de l'écrasement, le spectateur était inactif ou effectuait une tâche autre que celle d'opérer une machine agricole ou faisait de l'équitation. Cette catégorie comprend les spectateurs antérieurement descendus d'une machine agricole, qui y montaient à bord ou qui prenaient place sur une remorque. Elle inclut aussi les cas où le conducteur n'a pas constaté la présence de la victime ou bien, l'ayant constatée, n'a pu prévenir l'accident.*

Écrasement d'un passager: *un passager tombe d'une machine agricole, puis est écrasé ou coincé par la machine ou une remorque qui y est attelée.*

Les termes utilisés dans ce rapport se retrouvent au glossaire à l'annexe B.

2.2 BLESSURES EN MILIEU AGRICOLE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION

2.2.1 Données tirées des rapports de congé d'hôpital

Les données tirées des rapports de congé d'hôpital ont été obtenues avec la collaboration du PCSBMA à la suite d'une entente avec les ministères provinciaux de la Santé. Les blessures reliées aux engins agricoles ont été identifiées en effectuant une recherche systématique des données informatiques de la base de données des rapports de congé d'hôpitaux. Les cas ont été retenus si la cause extérieure des blessures (les codes E de la Classification des maladies version 9 – Organisation mondiale de la santé) correspondait au code E919.0 : *Accidents causés par des machines agricoles.*

2.2.2 Données améliorées des hôpitaux

L'identificateur du patient et le code de l'établissement tirés des rapports de congé d'hôpital sont utilisés pour identifier chaque cas ainsi que chaque établissement où le patient a été admis. L'autorisation d'utiliser des données contenues dans les archives médicales est d'abord demandé au président-directeur général (ou à la personne détenant un poste équivalent) de chaque hôpital ou de chaque conseil régional de santé. Lorsque l'autorisation a été accordée,

on recueille les renseignements par envoi postal. Un formulaire standardisé pour recueillir les données (annexe C) de chaque cas est envoyé au personnel des archives médicales de l'établissement qui inscrit les données pertinentes de la fiche médicale du patient. Un suivi régulier par envoi postal et par téléphone est ensuite effectué pour assurer un taux de réponses élevé.

Les données améliorées sont constituées des dossiers informatisés des hôpitaux et des données inscrites au questionnaire soumis par la poste. Cet ensemble de données comprend des variables, en plus de celles contenues dans les données de base, qui peuvent être utilisées pour mieux dégager les tendances relatives aux blessures. Chaque formulaire contient, par exemple, des renseignements qui décrivent la cause de chacune des blessures en indiquant ou non si la blessure a été causée par un tracteur ou une autre machine agricole.

2.2.3 Définitions principales

Blessures reliées à la machinerie agricole (à la ferme) : *cette catégorie inclut les admissions à un hôpital où la cause extérieure de la blessure correspondait au code E919.0 de la Classification internationale des maladies version 9, O.M.S. : Blessures causées par une machine agricole. Ces cas sont identifiés en utilisant les codes E du dossier de congé de l'hôpital. Les cas où l'on inscrit le code du lieu de l'incident correspondant à une exploitation agricole sont aussi inclus si l'accident a été causée par une machine ou un véhicule motorisé. (consulter les définitions détaillées à l'annexe B).*

Autres critères d'inclusion/d'exclusion: Les règlements sont présentés à l'annexe A.

Écrasement reliés à l'agriculture nécessitant une hospitalisation: *Aux fins de ce rapport technique, un écrasement relié à l'agriculture nécessitant une hospitalisation incluent tous les cas inscrits à une des catégories de blessures d'origine mécanique maintenues par le PCSBMA : Un conducteur tombe de sa machine, qui l'écrase; Un passager tombe de la machine, qui l'écrase; Une personne non spécifiée tombe d'une machine, qui l'écrase; Un conducteur descend de sa machine en marche, qui l'écrase; Un passager descend de la machine, qui l'écrase; Écrasement d'un spectateur; Écrasement d'une personne non spécifiée.*

2.2.4 Définitions des types d'écrasements relatifs aux données des hôpitaux

Il existe des différences quant à la définition des décès écrasements résultant en un décès et les écrasements nécessitant une hospitalisation. Les circonstances décrivant l'accident nécessitant une hospitalisation, si disponibles, n'étaient pas suffisamment détaillées. Il n'était donc pas possible d'inclure les cas inscrits à la catégorie *Coincés ou écrasés par une machine*. Il n'a pas été possible de distinguer les deux catégories suivantes : *Écrasement à la suite d'un*

démarrage inapproprié et Écrasement après être descendu d'une machine agricole. De plus, pour inscrire de la catégorie *Un opérateur ou une personne non spécifiée tombe de la machine, qui par la suite l'écrase* aux catégories *Écrasement du conducteur* et *Écrasement d'un passager* il fallait adopter comme hypothèse que toute personne non spécifiée de moins de dix ans était passager.

Écrasement du conducteur: le conducteur tombe d'une machine agricole, puis est écrasé ou coincé par la machine ou une remorque qui y était attelée. *Cette catégorie inclut tous les cas inscrits à une des catégories d'hospitalisation cause de blessure d'origine mécanique établies par le PCSBMA : Personne non spécifiée est tombée de sa machine qui l'a ensuite écrasée où la personne non spécifiée avait dix ans ou plus. On adopte comme hypothèse que les enfants de dix ans étaient passagers plutôt que conducteurs et que certaines personnes non spécifiées de 10 ans et plus étaient passagers. Il s'ensuit donc que le nombre d'écrasement du conducteur peut avoir été surestimé par rapport au nombre de passagers.*

Écrasement du conducteur descendu de sa machine et écrasement dû à un démarrage inapproprié : a) *Un conducteur descend de sa machine pour effectuer une tâche, puis est écrasé. Cette catégorie inclut les accidents survenus alors que le moteur tournait ou était éteint ou b) Un opérateur est écrasé ou coincé après avoir essayé de faire démarrer une machine agricole sans utiliser le procédé recommandé par le fabricant.*

Écrasement d'un spectateur: *Un spectateur a été écrasé par la machine ou une remorque qui y était attelée. Au moment de l'écrasement, la victime peut avoir été inactive ou participé à une activité autre que l'opération d'un engin agricole ou faisait de l'équitation. Cette catégorie inclut les spectateurs qui seraient antérieurement descendus d'une machine agricole ou qui y montaient à bord ou qui prenaient place sur une remorque. Elle inclut aussi les cas où le conducteur n'a pas constaté la présence de la victime ou bien, l'ayant constatée, n'a pu prévenir l'accident.*

Écrasement d'un passager: *Un passager tombe d'une machine ou d'une remorque agricoles qui, par la suite, l'écrase. . Cette catégorie inclut tous les cas inscrits à une des catégories d'hospitalisation cause de blessure d'origine mécanique établies par le PCSBMA : «Une personne non spécifiée est tombée de la machine, qui l'a écrasée» si la personne spécifiée avait moins de dix ans. On adopte comme hypothèse que les enfants de moins de dix ans étaient passagers plutôt que conducteurs.*

Autres définitions: La définition des termes utilisés dans ce rapport se trouvent à l'annexe B.

2.3 CONFIDENTIALITÉ ET DONNÉES DU PCSBMA

Les données sont conservées dans une base de données électronique gérée par le coordinateur national sous l'autorité des codirecteurs du programme. Les collaborateurs provinciaux conservent l'ensemble des données relatives à leur province.

L'ensemble des données est accessible aux personnes suivantes :

1. Les collaborateurs provinciaux du PCSBMA à qui on a assigné la publication, pour le Canada, des rapports techniques spéciaux;
2. Les collaborateurs du PCSBMA qui ont obtenu l'autorisation du groupe PCSBMA de conduire des analyses spéciales afin de publier des rapports scientifiques dans des revues professionnelles.
3. Le co-coordonateur national et les codirecteurs du programme pour maintenir les données à jour et publier des études périodiques et en profondeur pour le Canada.
4. D'autres personnes qui élaborent des initiatives pour la prévention des blessures reliées à l'agriculture par le biais de données tabulaires.

2.4 ANALYSE

2.4.1 Méthode de l'analyse

L'approche descriptive est utilisée dans ce rapport et a trois buts principaux : 1) de décrire l'ampleur des blessures subies lors d'un écrasement en milieu agricole au Canada; 2) de définir les tendances des causes et la fréquence des types de décès par écrasements et des écrasements nécessitant une hospitalisation au Canada; et 3) de cerner les tendances émergentes relatives aux blessures subies à la suite d'un écrasement.

La démarche principale de l'analyse consistait à résumer, de façon simple, les risques et les tendances des écrasements qui ont conduit aux décès ou aux hospitalisations. Si possible, ces tendances sont représentées par des graphiques à barres. Les statistiques utilisées incluent de simples entrées et leurs fréquences ainsi que des tableaux croisés(?). Le cas échéant, le taux de blessures a été calculé. Aucune vérification formelle d'hypothèse n'a été utilisée dans les comparaisons.

2.4.2 Rapports établis selon l'année civile ou l'année financière

Les mortalités sont déclarées selon l'année civile alors que les données des dossiers d'hospitalisations sont déclarées selon l'année financière (du 1^{er} avril au 31 mars). Pour cette

raison, les données relatives aux hospitalisations ont été analysées et déclarées suivant l'année financière.

2.4.3 Analyse de la durée des séjours à l'hôpital

Pour ce qui est des hospitalisations, les réadmissions et les transferts ainsi que les admissions aux hôpitaux de réadaptation ont été exclus de la base de données afin d'éviter le «double emploi». Une valeur a été imputée à la variable de chaque séjour d'hôpital selon sa durée. Cette variable comprend la durée du séjour à l'hôpital pour le traitement d'une même blessure et tient compte des séjours dus aux transferts ou aux réadmissions.

2.4.4 Calcul des taux

Ce rapport présente des taux sélectifs de blessures subies à la suite d'écrasements reliés à l'agriculture. Les numérateurs servant à calculer les taux représentent le nombre de décès par écrasement ou nécessitant une hospitalisation selon des groupes d'âge particuliers y compris les blessures subies par les agriculteurs, les travailleurs agricoles et par les visiteurs, même si ces derniers ont été peu nombreux. Les données du Recensement de l'agriculture du Canada de 1996 ont servi à calculer le taux compris dans les dénominateurs, les données ayant été recueillies vers le milieu de la période de surveillance.

Il faut interpréter les taux avec circonspection parce qu'il est impossible d'obtenir des données complètes de la population à risque ou de déterminer le degré de risque associé au travail agricole et ses dangers inhérents. De plus, le Recensement de l'agriculture du Canada exclut tout visiteur à la ferme (telle que définie par Statistiques Canada) et certains travailleurs agricoles. Le recensement inclut toutefois tous les résidents de la ferme, même si certains d'entre eux sont peu exposés aux risques liés au travail agricole. L'exactitude des renseignements du recensement agricole peut varier d'une province à l'autre, mais le recensement demeure la meilleure source de dénominateurs disponibles à l'heure actuelle.

3 ÉCRASEMENTS MORTELS RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE : UN APERÇU

3.1 EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

Les enfants de 0 à 9 ans et les adultes de 60 ans et plus sont plus fréquemment victimes d'écrasements mortels reliés au milieu agricole. Les enfants de 0 à 4 ans et les adultes les plus âgés (60 à 80 ans) étaient surreprésentés par rapport à leur nombre dans la population agricole, surtout les plus âgés. Le pourcentage des adultes de 80 ans et plus, victimes d'écrasements mortels, est 8,7 fois plus élevé que celui des adultes du même âge dans la population agricole. Chez les adultes de 70 à 79 ans, le pourcentage est 5,2 fois plus élevé.

TABLEAU 3.1

Écrasements mortels reliés au milieu agricole, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 207)

Groupes d'âge (années)	Décès		Population agricole*		Taux brut par année
	Nombre	%	Nombre	%	100 000/an
<5	45	21.7	52,125	6.1	7.8
5 - 9	18	8.7	71,035	8.3	2.3
10 - 14	10	4.8	84,025	9.9	1.1
15 - 19	2	1.0	80,455	9.4	0.2
20 - 29	2	1.0	80,775	9.5	0.2
30 - 39	9	4.3	121,230	14.2	0.7
40 - 49	15	7.2	139,425	16.4	1.0
50 - 59	21	10.1	110,135	12.9	1.7
60 - 69	28	13.5	73,620	8.6	3.5
70 - 79	39	18.8	30,825	3.6	11.5
80 +	18	8.7	7,755	1.0	21.1
Total	207	100.0	851,405	100.0	2.2

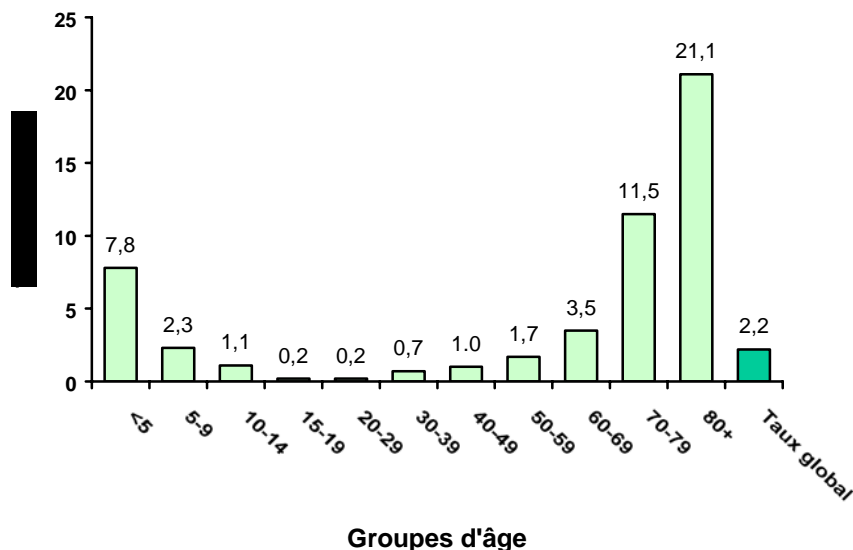
* Statistiques Canada, Recensement en agriculture, 1996

3.2 TAUX D'ÉCRASEMENTS MORTELS EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE.

Le taux d'écrasements mortels reliés au milieu agricole, en fonction du groupe d'âge, était le plus élevé chez les enfants de moins de 5 ans et les adultes de 70 ans et plus.

FIGURE 3.1

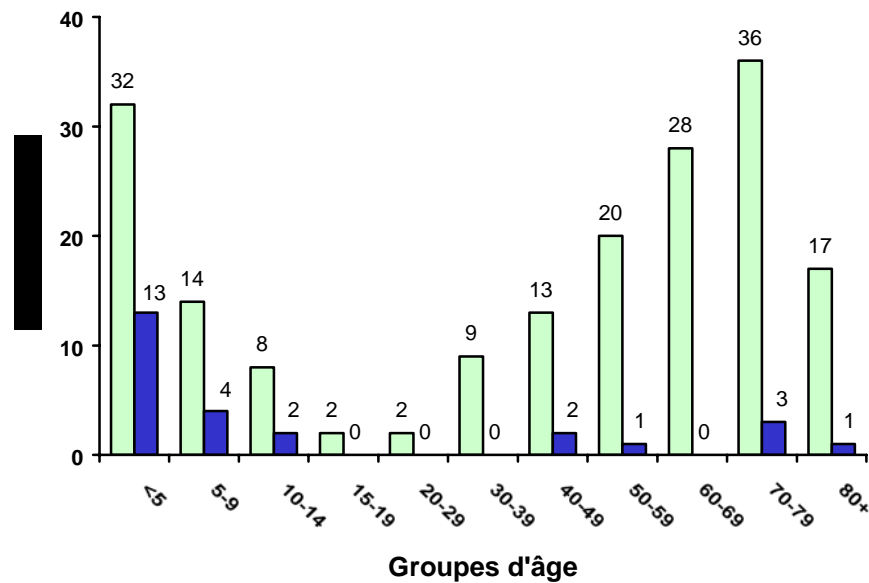
Taux d'écrasements mortels reliés au milieu agricole au Canada, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 207)



3.3 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Le ratio d'hommes par rapport aux femmes reliés aux écrasements mortels était le moins élevé chez les trois groupes d'âge les plus jeunes : de 2,5 pour 1 chez les enfants de moins de 5 ans et de 4 pour 1 chez les enfants de 10 à 14 ans. Chez les personnes plus âgées, très peu de femmes ont été victimes d'écrasements mortels.

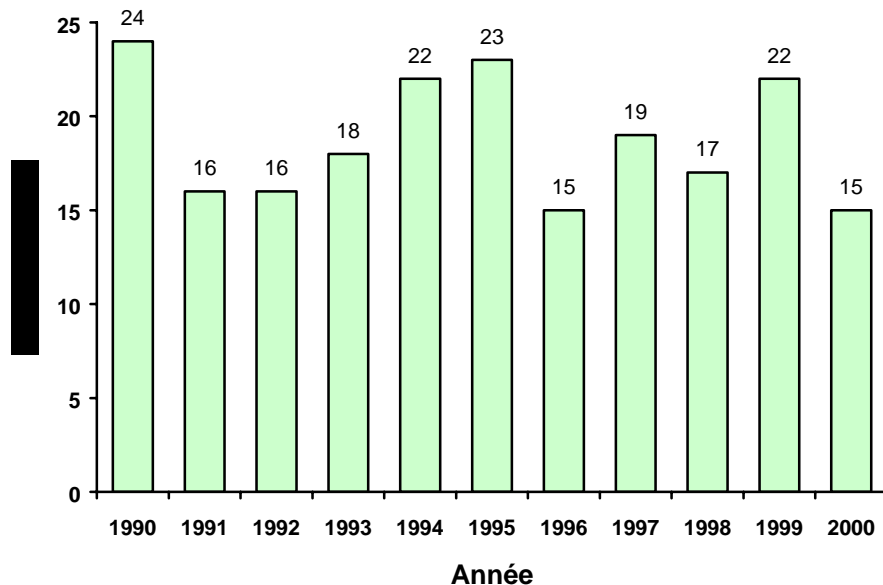
FIGURE 3.2 Nombre d'écrasements mortels reliés au milieu agricole, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 207)



3.4 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ANNÉE

Aucune tendance particulière n'a pu être décelée dans le nombre de mortalités reliés au milieu agricole au Canada au cours de la période de surveillance de onze années. En moyenne, il y a eu 18,8 écrasements par année.

FIGURE 3.3 Écrasements mortels reliés au milieu agricole, en fonction de l'année, entre 1990 et 2000, (nombre de cas : 207)

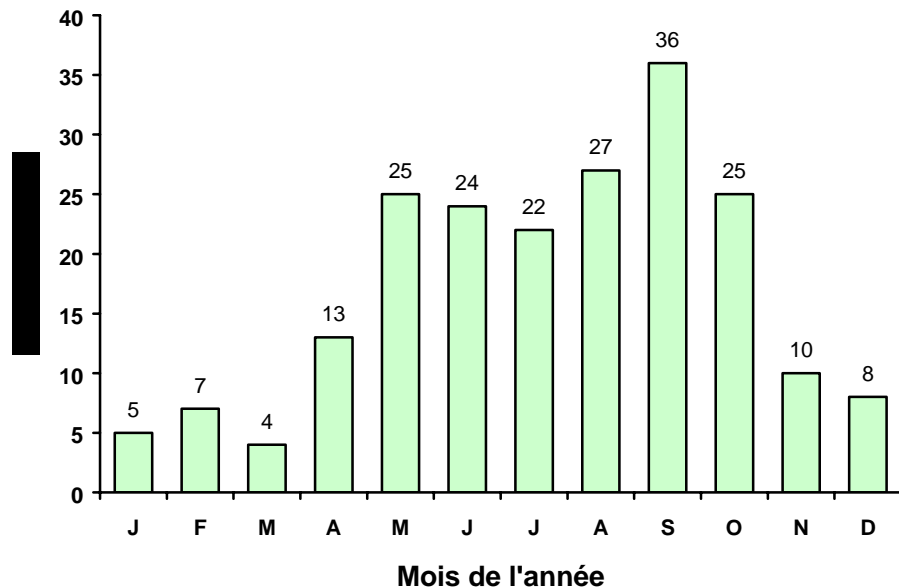


3.5 MORTALITÉS EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

La répartition des écrasements liés au milieu agricole correspond aux risques saisonniers. La plupart des écrasements mortels se sont produits de mai à octobre, un plus grand nombre ayant été observé en septembre.

FIGURE 3.4

Écrasements mortels liés au milieu agricole, en fonction du mois de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 206*)

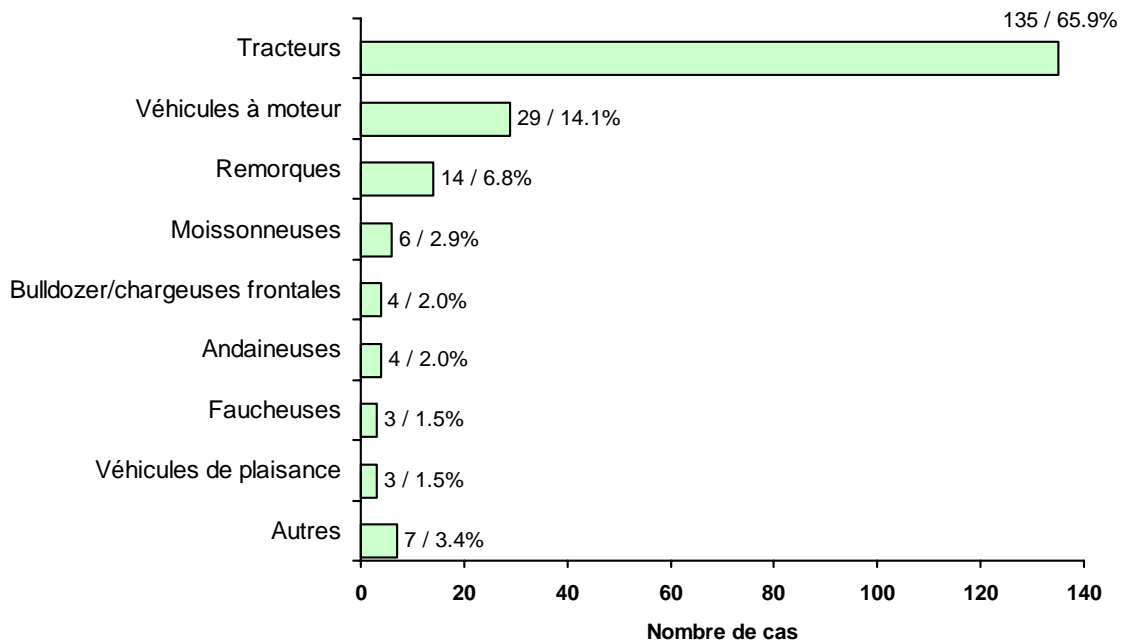


*Une donnée n'était pas disponible

3.6 MORTALITÉS EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

FIGURE 3.5

Écrasements mortels liés au milieu agricole, en fonction du type de machinerie, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 205*)



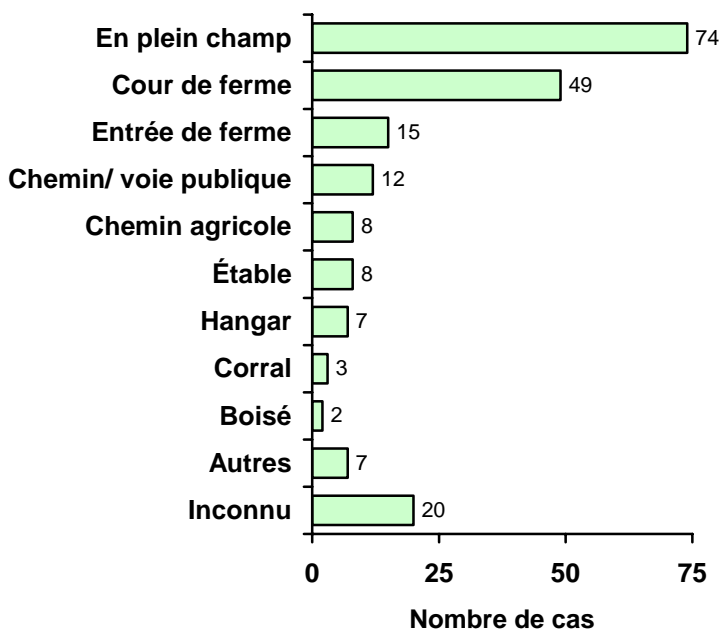
*Dans deux cas, les renseignements n'étaient pas disponibles.

L'écrasement par tracteur est de loin le type de machinerie le plus fréquent lié aux écrasements mortels. Les véhicules à moteur (surtout les camionnettes) et les remorques sont aussi reliés à plusieurs écrasements mortels.

3.7 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ENDROIT

Les écrasements mortels en milieu agricole se sont produits plus fréquemment en plein champ, dans les cours et les entrées de ferme.

FIGURE 3.6 Écrasements mortels liés au milieu agricole, en fonction de l'endroit, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 205 *)



*Dans deux cas, les renseignements n'étaient pas disponibles.

3.8 TYPES D'ÉCRASEMENTS

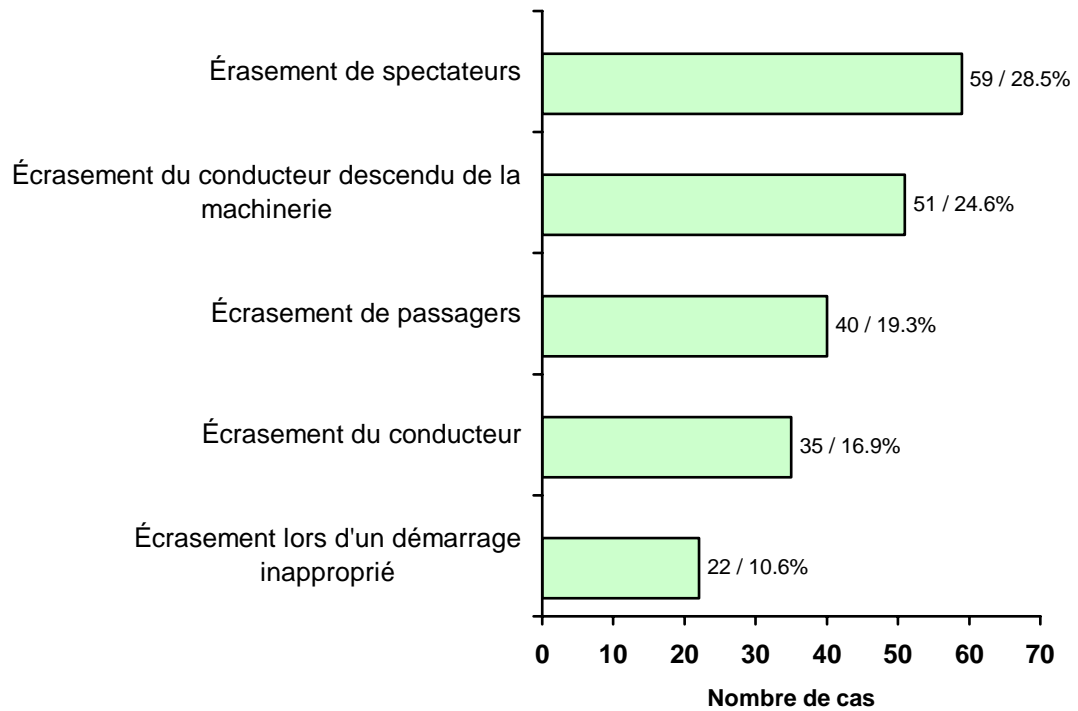
TABLEAU 3.2 Écrasements mortels liés au milieu agricole, en fonction du groupe d'âge et du type d'écrasement*, 1990-2000

Cause de la blessure	0 – 14 ans		15 – 59 ans		60 ans et plus		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Écrasement du conducteur	1	1.4	12	24.5	22	25.9	35	16.9
Écrasement du conducteur descendu de la machinerie	1	1.4	18	36.7	32	37.6	51	24.6
Écrasement lors d'un démarrage inapproprié	--	--	7	14.3	15	17.6	22	10.6
Écrasement de spectateurs	41	56.2	6	12.2	12	14.1	59	28.5
Écrasement de passagers	31	42.5	8	16.3	7	8.2	40	19.3
TOTAL*	73	100.0	49	100.0	85	100.0	207	100.0

*Voir la définition des types d'écrasements au chapitre 2.

En général, les types d'écrasements mortels les plus courants sont liés à l'écrasement de spectateurs et à l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie. Chez les enfants, la grande majorité d'écrasements par tracteur sont liés soit à l'écrasement de spectateurs, soit à l'écrasement de passagers. Chez les deux groupes d'âge adulte, le type d'écrasement le plus fréquent est l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie, suivi de l'écrasement du conducteur. L'écrasement de passagers est presque deux fois plus courant chez les adultes de 15 à 59 ans que chez les adultes de 60 ans et plus.

FIGURE 3.7 Écrasements mortels liés au milieu agricole, en fonction du type d'écrasement, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 207)



Les écrasements les plus fréquents sont liés soit à l'écrasement de spectateurs (y compris les écrasements «aveugles»), soit à l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie.

4 ÉCRASEMENTS MORTELS PAR TRACTEUR RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE

4.1 EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

Les enfants de 0 à 4 ans et les adultes de 60 ans et plus étaient plus fréquemment victimes d'écrasements mortels par tracteur. Les enfants de moins de cinq ans et les adultes de 60 à 69 ans, de 70 à 79 ans et plus de 80 ans étaient surreprésentés par rapport à leur nombre dans la population agricole, surtout les adultes plus âgés. Le pourcentage d'adultes de 80 ans et plus, victimes d'écrasements mortels par tracteur est 5,9 fois plus élevé que le nombre d'adultes du même âge dans la population agricole générale. Chez les adultes de 70 à 79 ans, le pourcentage était 6,4 fois plus élevé.

TABLEAU 4.1 Écrasements mortels par tracteur reliés au milieu agricole, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 135)

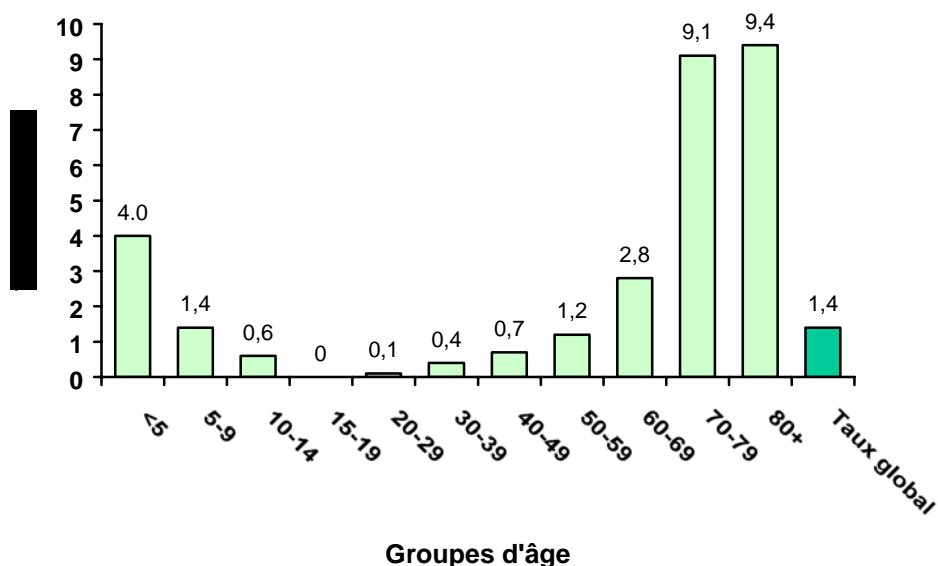
Groupes d'âge (années)	Décès		Population agricole*		Taux brut par 100,000/an
	Nombre	%	Nombre	%	
<5	23	17.0	52,125	6.1	4.0
5 – 9	11	8.1	71,035	8.3	1.4
10 – 14	6	4.4	84,025	9.9	0.6
15 – 19	0	0.0	80,455	9.4	0
20 – 29	1	0.7	80,775	9.5	0.1
30 – 39	6	4.4	121,230	14.2	0.4
40 – 49	11	8.1	139,425	16.4	0.7
50 – 59	15	11.1	110,135	12.9	1.2
60 – 69	23	17.0	73,620	8.6	2.8
70 – 79	31	23.0	30,825	3.6	9.1
80 +	8	5.9	7,755	1.0	9.4
Total	135	100.0	851,405	100.0	1.4

* Statistiques Canada, Recensement en agriculture, 1996

4.2 TAUX D'ÉCRASEMENTS MORTELS EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

Le taux d'écrasements mortels par tracteur, en fonction du groupe d'âge, était le plus élevé chez les enfants de moins de cinq ans et les adultes de 70 ans et plus.

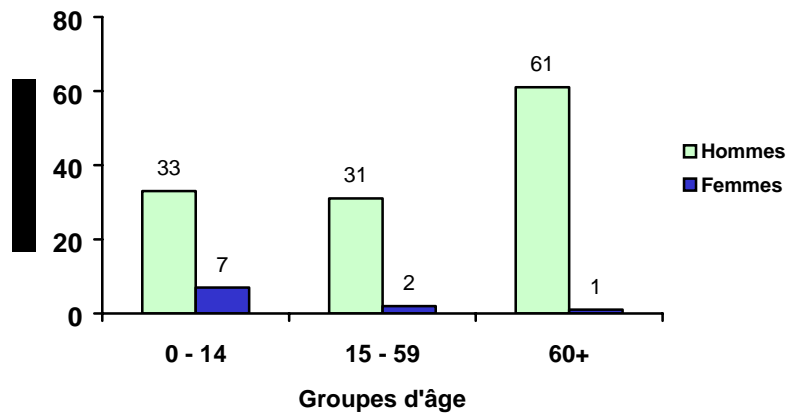
FIGURE 4.1 Taux d'écrasements mortels par tracteur reliés au milieu agricole au Canada, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 135)



4.3 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Chez tous les groupes d'âge, les hommes étaient plus fréquemment victimes d'écrasements de tracteurs que les femmes. Le ratio de décès chez les hommes par rapport aux femmes est le plus bas (4,7 pour 1) chez les plus jeunes.

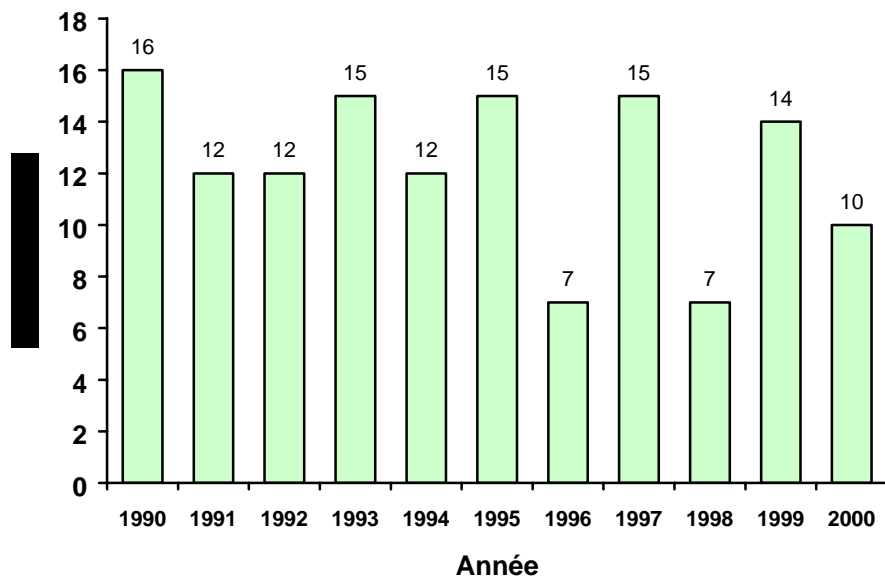
FIGURE 4.2 Écrasements mortels par tracteur reliés au milieu agricole, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 135)



4.4 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ANNÉE

Aucune tendance particulière dans le nombre annuel d'écrasements par tracteurs reliés au milieu agricole n'a pu être décelée au cours de la période de surveillance de onze années. En moyenne, il y a eu annuellement 12,3 écrasements par tracteur.

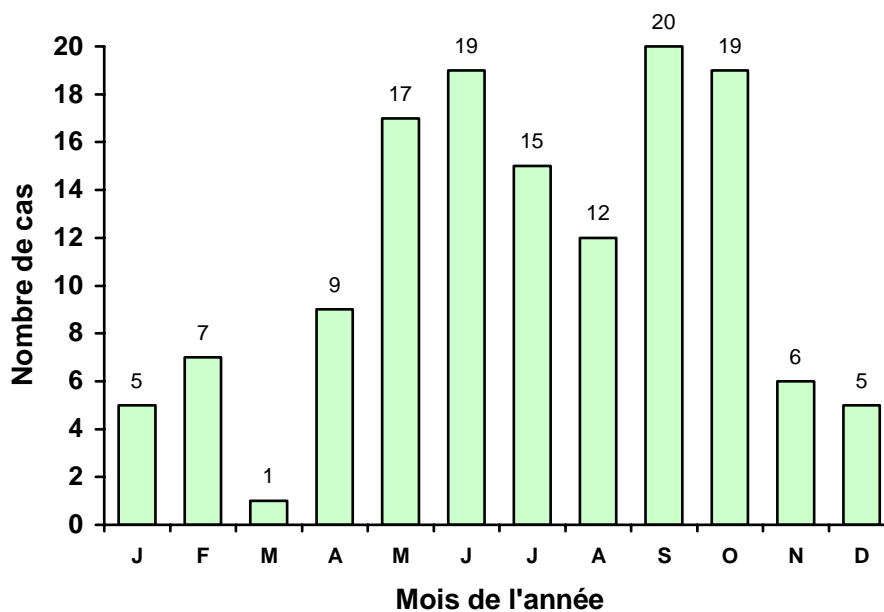
FIGURE 4.3 Nombre d'écrasements mortels reliés au milieu agricole attribués à un tracteur, en fonction de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 135)



4.5 MORTALITÉS EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

Le plus grand nombre d'écrasements par tracteur reliés au milieu agricole a été observée de mai à juin ainsi qu'en septembre et en octobre.

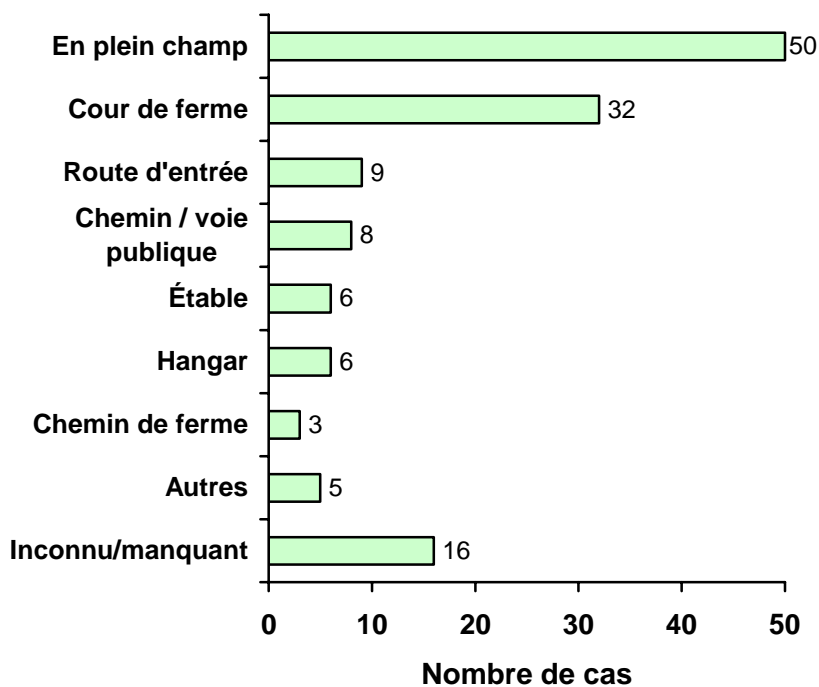
FIGURE 4.4 Nombre d'écrasements mortels par tracteur reliés au milieu agricole, en fonction du mois de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 135)



4.6 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ENDROIT

Les écrasements mortels par tracteurs se sont produits plus fréquemment en plein champ et dans les cours de ferme.

FIGURE 4.5 Nombre d'écrasements mortels par tracteur reliés au milieu agricole, en fonction de l'endroit, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 135)



4.7 TYPES D'ÉCRASEMENTS (nombre de cas : 135)

TABLEAU 4.2 Écrasements mortels par tracteur reliés au milieu agricole, en fonction du type d'écrasement et du groupe d'âge*, entre 1990 et 2000

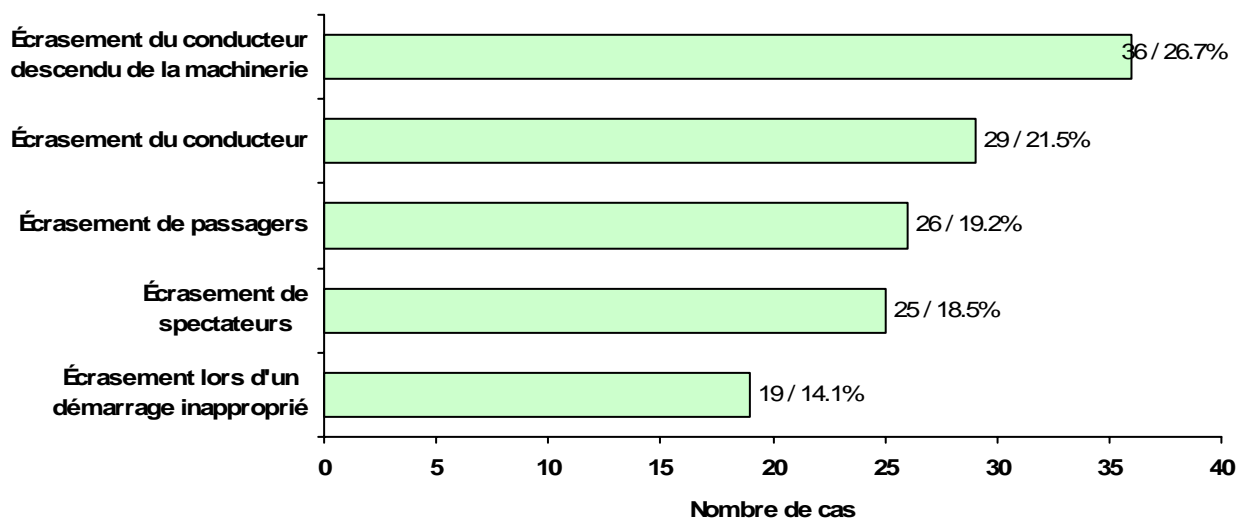
Cause de la blessure	0 – 14 ans		15 – 59 ans		60 ans et plus		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Écrasement du conducteur	1	2.5	10	30.3	18	29.0	29	21.5
Écrasement du conducteur descendu de la machinerie	--	--	13	39.4	23	37.1	36	26.7
Écrasement lors d'un démarrage inapproprié	--	--	6	18.2	13	21.0	19	14.1
Écrasement de spectateurs	19	47.5	1	3.0	5	8.1	25	18.5
Écrasement de passagers	20	50.0	3	9.1	3	4.8	26	19.3
TOTAL*	40	100.0	33	100.0	62	100.0	135	100.0

*Voir la définition des types d'écrasements au chapitre 2.

En général, la majorité des écrasements mortels par tracteur ont été reliés à l'écrasement du conducteur descendu du tracteur et à l'écrasement du conducteur, en raison surtout du grand nombre de ces types d'écrasements chez les adultes. Chez les enfants, les écrasements mortels par tracteur sont presque tous reliés à l'écrasement de passagers ou à l'écrasement de spectateurs.

Chez les adultes plus jeunes, l'écrasement de passagers et l'écrasement de spectateurs par tracteur étaient peu courant, la plupart des écrasements mortels par tracteur étant reliés soit à l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie, soit à l'écrasement lors d'un démarrage inapproprié. Chez les adultes plus âgés, tous les types d'écrasements mortels par tracteur se sont produits en nombre important, le plus fréquent étant l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie

FIGURE 4.6 Écrasements mortels par tracteur reliés au milieu agricole, en fonction du type d'écrasement, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 135)



Les écrasements mortels par tracteur sont reliés le plus fréquemment à l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie ou à l'écrasement du conducteur.

5 ÉCRASEMENTS MORTELS PAR D'AUTRES MACHINERIES ET RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE

5.1 EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

Les enfants de 0 à 4 ans et les adultes de plus de 80 ans sont plus fréquemment victimes d'écrasements mortels non reliés aux tracteurs. Les enfants de 0 à 4 ans et de 5 à 9 ans ainsi que les adultes de 70 à 79 ans et de plus de 80 ans étaient surreprésentés par rapport à leur nombre dans la population agricole, surtout les très jeunes et les très âgés. Le pourcentage des adultes de 80 ans et plus, victimes d'écrasement mortels non reliés aux tracteurs était 12,9 fois plus élevé que le nombre d'adultes du même âge dans la population agricole. Chez les enfants de 0 à 4 ans, le pourcentage était de 5,2.

TABLEAU 5.1

Écrasements mortels reliés au milieu agricole attribués à d'autres machineries agricoles, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 70)

Groupes d'âge (années)	Décès		Population agricole*		Taux brut par 100 000 habitants / par année
	Nombre	%	Nombre	%	100,000/an
<5	22	31.4	52,125	6.1	3.8
5 - 9	7	10.0	71,035	8.3	0.9
10 - 14	4	5.7	84,025	9.9	0.4
15 - 19	2	2.9	80,455	9.4	0.2
20 - 29	1	1.4	80,775	9.5	0.1
30 - 39	3	4.3	121,230	14.2	0.2
40 - 49	4	5.7	139,425	16.4	0.3
50 - 59	5	7.1	110,135	12.9	0.4
60 - 69	5	7.1	73,620	8.6	0.6
70 - 79	8	11.4	30,825	3.6	2.4
80 +	9	12.9	7,755	1.0	10.6
Total	70	100.0	851,405	100.0	0.8

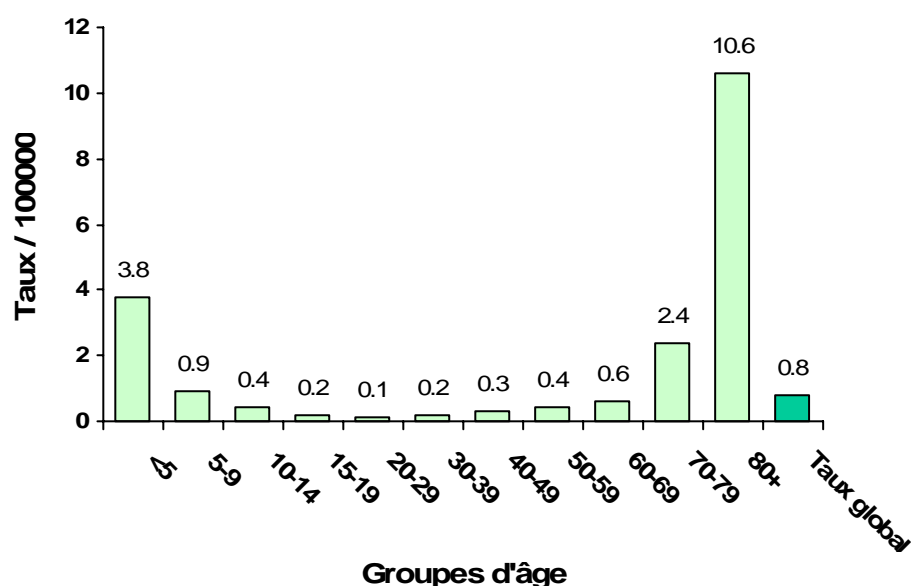
* Statistiques Canada, Recensement de l'agriculture, 1996

5.2 TAUX D'ÉCRASEMENTS EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

Les écrasements mortels non reliés aux tracteurs se sont produits le plus fréquemment chez les adultes de 70 ans et plus et chez les enfants de moins de 5 ans.

FIGURE 5.1

Taux d'écrasements mortels reliés au milieu agricole au Canada, non attribués à un tracteur, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 70)

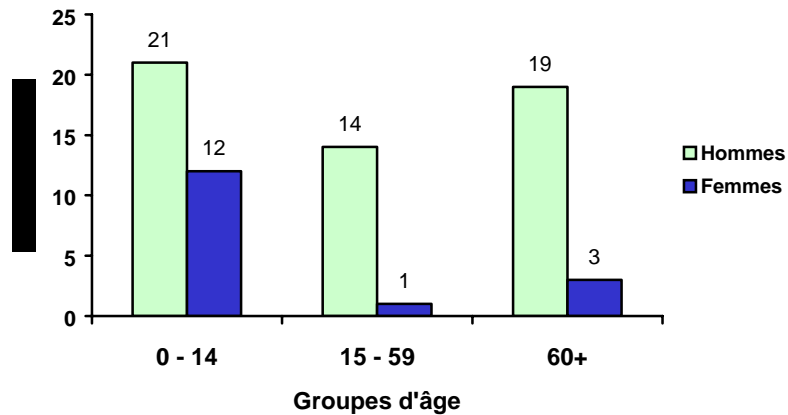


5.3 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Chez les enfants, le ratio de décès des garçons par rapport aux filles lors d'écrasements mortels non reliés aux tracteurs était relativement bas (1,8 pour 1) comparativement à d'autres types d'accidents mortels à la ferme. Parmi les femmes, les mortalités par écrasement non reliés aux tracteurs étaient peu courants chez les groupes d'âge plus avancés.

FIGURE 5.2

Écrasements mortels reliés au milieu agricole non attribués à un tracteur, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 70)

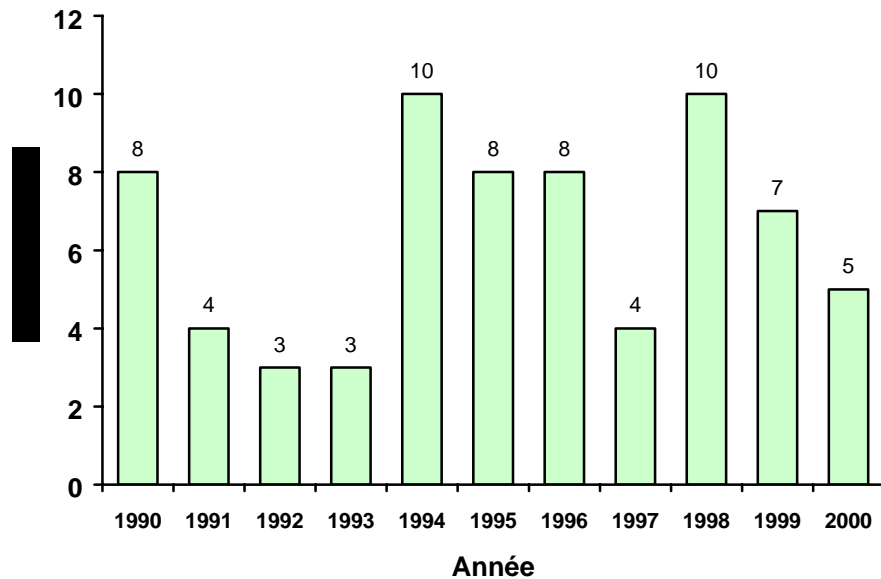


5.4 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ANNÉE

Aucune tendance particulière n'a pu être décelée par rapport au nombre annuel de mortalités en milieu agricole non reliées aux tracteurs au cours de la période de surveillance de onze années. En moyenne, il y a eu 6,4 écrasements par année non reliés aux tracteurs.

FIGURE 5.3

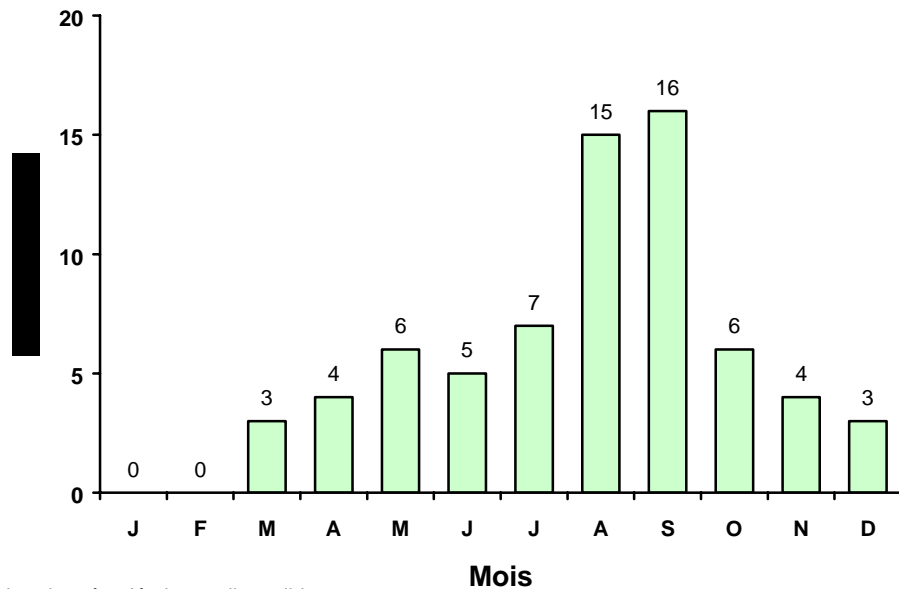
Écrasements mortels reliés au milieu agricole non attribués à un tracteur, en fonction de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 70)



5.5 MORTALITÉS EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

Un plus grand nombre d'écrasements mortels reliés au milieu agricole non attribués aux tracteurs est survenu en août et en septembre.

FIGURE 5.4 Écrasements mortels reliés au milieu agricole non attribués à un tracteur, en fonction du mois de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 69*)

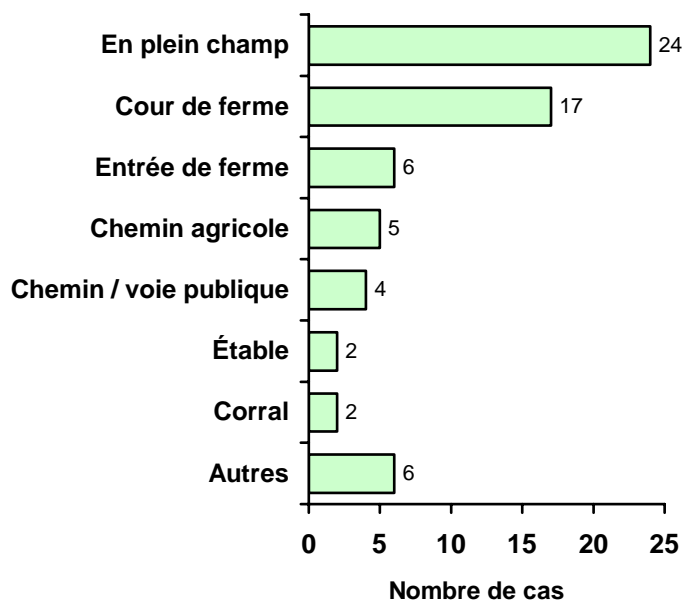


*Une donnée n'était pas disponible.

5.6 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ENDROIT

Les écrasements mortels en milieu agricole non reliés aux tracteurs se sont produits le plus fréquemment en plein champ et dans les cours et entrées de ferme.

FIGURE 5.5 Écrasements mortels reliés au milieu agricole non attribués à un tracteur, en fonction de l'endroit, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 66*)



*Dans quatre cas, l'endroit n'a pas été identifié.

5.7 TYPES D'ÉCRASEMENTS

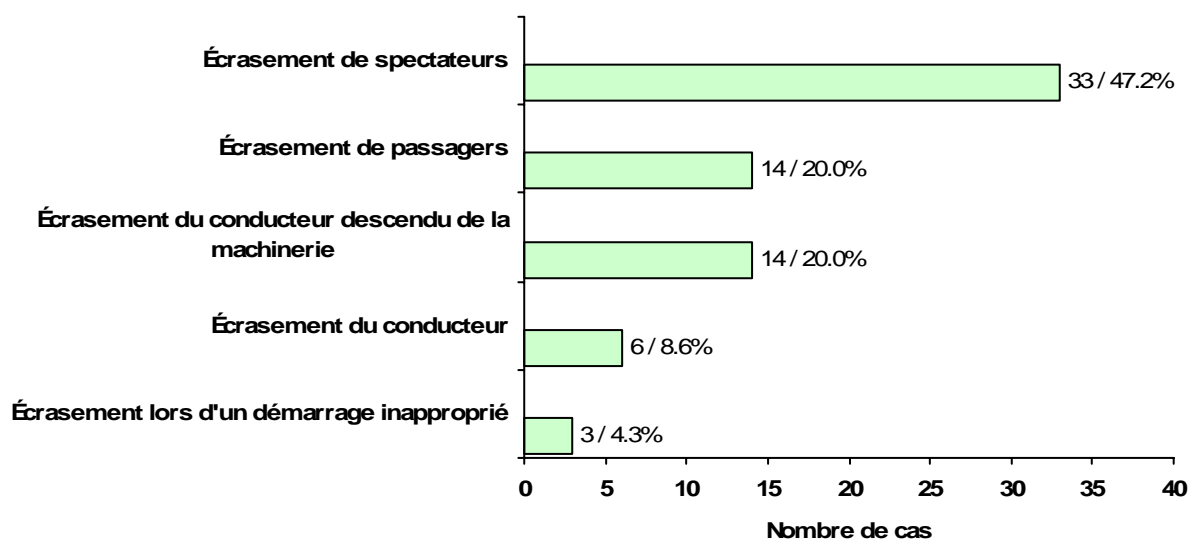
TABLEAU 5.2 Écrasements mortels reliés au milieu agricole non attribués à un tracteur, en fonction du groupe d'âge et du type d'écrasement*, entre 1990 et 2000

Cause de la blessure	0 – 14 ans		15 – 59 ans		Plus de 60 ans		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Écrasement du conducteur	0	0.0	2	13.3	4	18.2	6	8.6
Écrasement du conducteur descendu de la machinerie	1	3.0	5	33.3	8	36.4	14	20.0
Écrasement lors d'un démarrage inapproprié	0	0.0	1	6.7	2	9.1	3	4.3
Écrasement de spectateurs	22	66.7	4	26.7	7	31.8	33	47.1
Écrasement de passagers	10	30.3	3	20.0	1	4.5	14	20.0
TOTAL*	33	100.0	15	100.0	22	100.0	70	100.0

*Voir la définition des types d'écrasements au chapitre 2.

En général, l'écrasement de spectateurs est le type le plus courant non relié aux tracteurs en raison du grand nombre d'écrasements mortels reliés à l'écrasement de spectateurs chez les enfants. Chez ce même groupe, la plupart des écrasements non attribués à un tracteur sont reliés à l'écrasement de spectateurs ou à l'écrasement de passagers. Chez les adultes plus jeunes, le type d'écrasement le plus fréquent est l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie. Chez les adultes plus âgés, l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie et l'écrasement de spectateurs se sont produits assez fréquemment..

FIGURE 5.6 Écrasements mortels reliés au milieu agricole, mais non aux tracteurs, en fonction du type d'écrasement, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 70)



L'écrasement de spectateurs est le type d'écrasement le plus courant non relié aux tracteurs, suivi de l'écrasement de passagers et de l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie. Les camionnettes (21,2%), les camions transportant du grain (18,2%), et les remorques (18,2%) représentent les types de machineries, autres que le tracteur, les plus couramment reliés à l'écrasement de spectateurs.

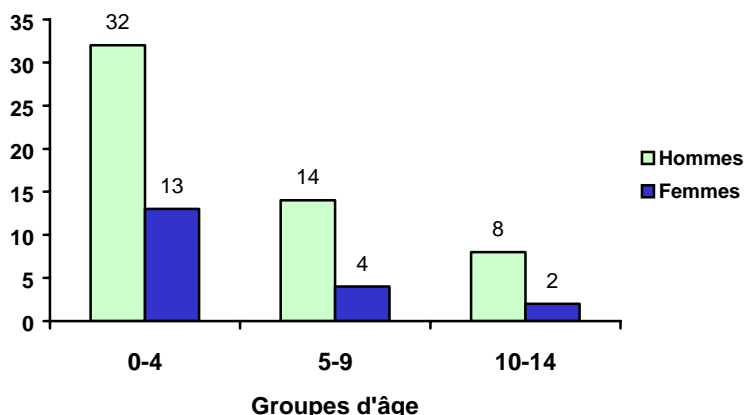
6 ÉCRASEMENTS MORTELS RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS

6.1 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Chez les enfants victimes d'écrasements mortels, 74% étaient des garçons dont 61.6% avaient moins de cinq ans. De plus, 15.1% des enfants étaient des tout petits ou avaient moins de deux ans. Le ratio des hommes par rapport aux femmes lors d'écrasements était le plus bas chez les enfants de 0 à 4 ans. (2,5 pour 1)

FIGURE 6.1

Écrasements mortels liés au milieu agricole chez les enfants, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 73)

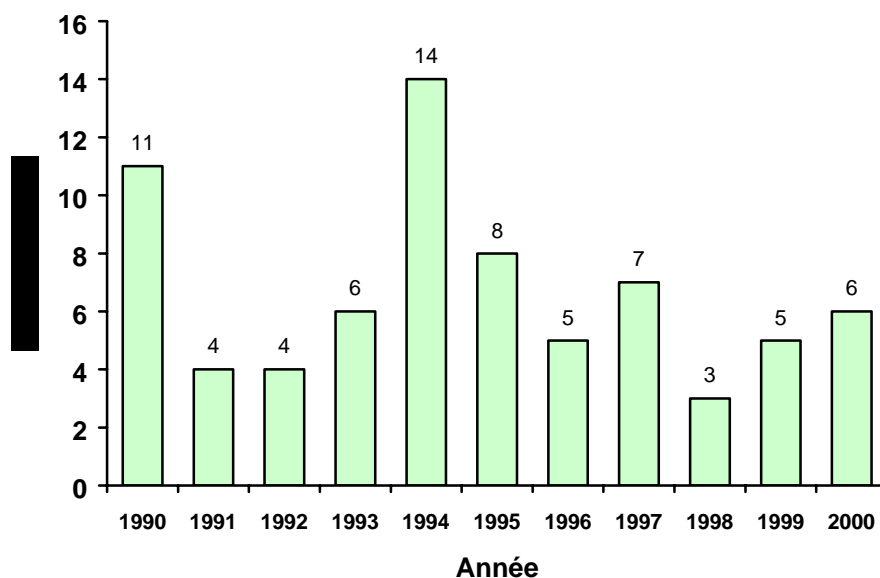


6.2 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ANNÉE

Il y a beaucoup de variations dans le nombre d'écrasements mortels liés au milieu agricole par année chez les enfants. Au cours de la période de surveillance de onze années, il y a eu, en moyenne, 6,6 écrasements mortels par année.

FIGURE 6.2

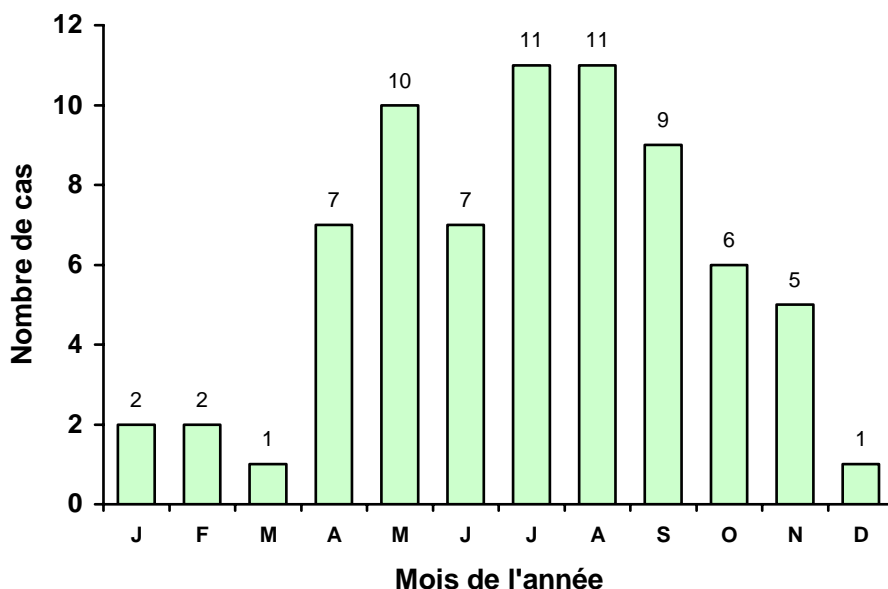
Écrasements mortels liés au milieu agricole chez les enfants, en fonction de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 73)



6.3 MORTALITÉS EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

La plupart des écrasements mortels chez les enfants se sont produits en mai et de juillet à septembre.

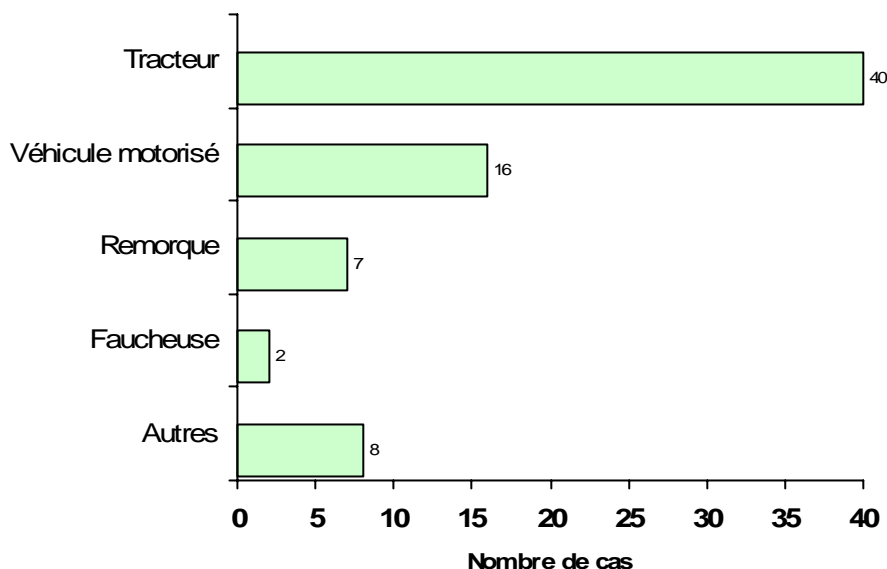
FIGURE 6.3 Écrasements mortels liés au milieu agricole chez les enfants, en fonction du mois de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 72*)



*Dans un cas, les renseignements n'étaient pas disponibles.

6.4 MORTALITÉS EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

FIGURE 6.4 Écrasements mortels liés au milieu agricole chez les enfants, en fonction du type de machinerie, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 73)

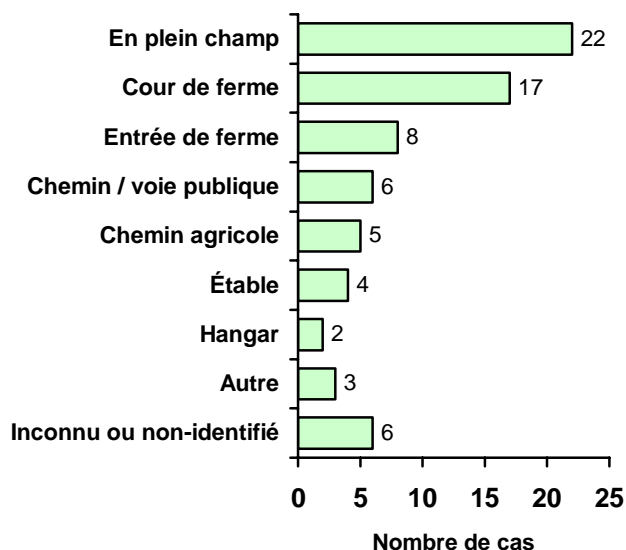


La plupart des écrasements mortels chez les enfants sont liés aux tracteurs et aux véhicules à moteur (notamment les camionnettes).

6.5 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ENDROIT

Chez les enfants, les écrasements mortels se sont produits le plus fréquemment en plein champ et dans les cours de ferme.

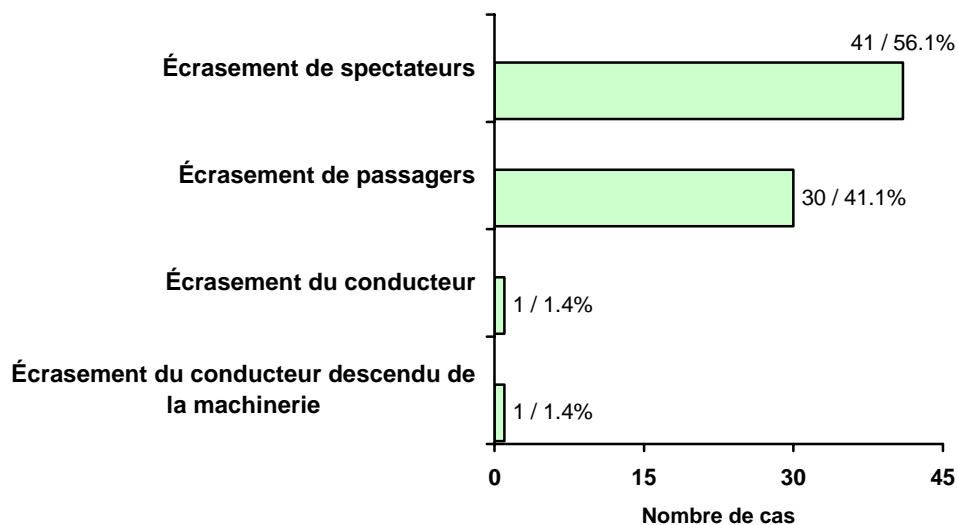
FIGURE 6.5 Écrasements mortels reliés au milieu agricole chez les enfants, en fonction de l'endroit, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 67*)



* Dans six cas, l'endroit est inconnu ou non identifié.

6.6 TYPES D'ÉCRASEMENTS

FIGURE 6.6 Écrasements mortels reliés au milieu agricole chez les enfants, en fonction du type d'écrasement*, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 73)



*Voir la définition des types d'écrasements au chapitre 2.

La grande majorité des écrasements mortels chez les enfants sont reliés soit à l'écrasement de spectateurs, soit à l'écrasement de passagers. La plupart des enfants victimes d'un écrasement de spectateurs (70,7%) ou d'un écrasement de passagers (53,3%) avaient moins de cinq ans.

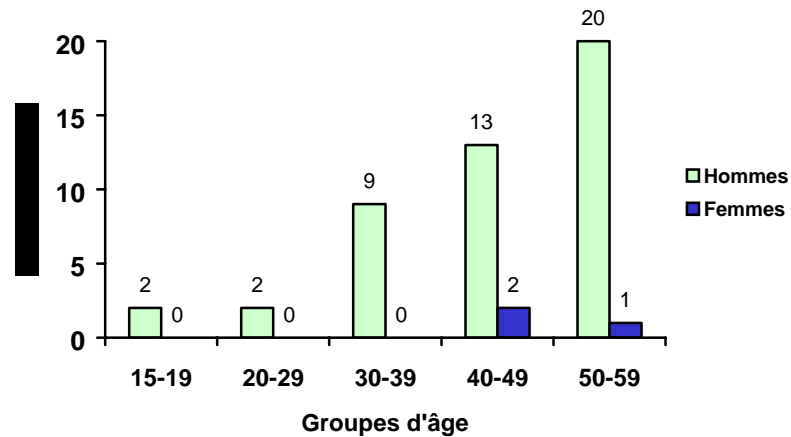
7 ÉCRASEMENTS MORTELS RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE CHEZ LES ADULTES DE 15 À 59 ANS

7.1 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Chez les adultes de 15 à 59 ans, 93.9% des victimes d'écrasements mortels étaient des hommes. Une tendance nette s'est dégagée relative à l'augmentation du nombre d'écrasements chez les groupes d'âge plus avancés.. Chez les adultes de 15 à 59 ans, 73.5% des victimes d'écrasements mortels avaient 40 ans et plus.

FIGURE 7.1

Écrasements mortels liés au milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 49)

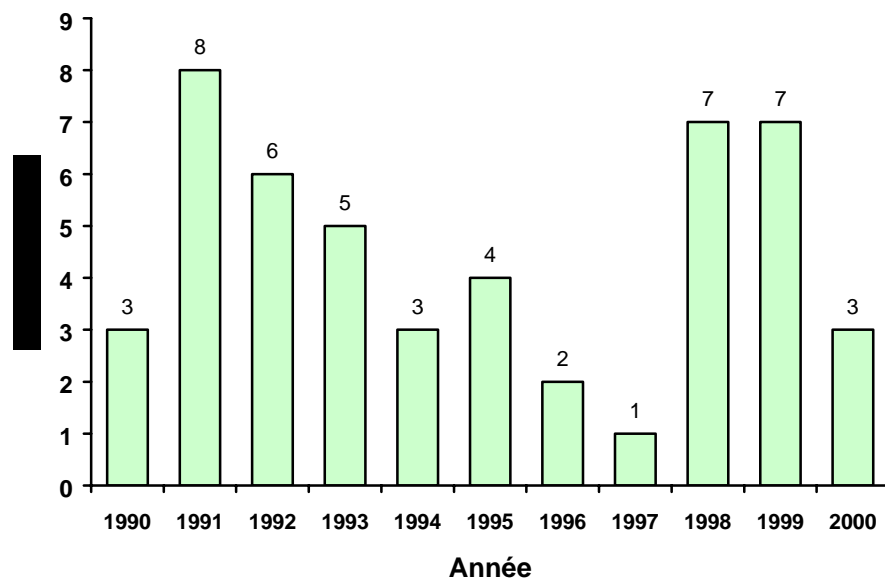


7.2 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ANNÉE

Au cours de la période de surveillance, le nombre d'écrasements mortels a beaucoup varié chez les adultes de 15 à 59 ans où il y a eu, en moyenne, 4,5 écrasements par année.

FIGURE 7.2

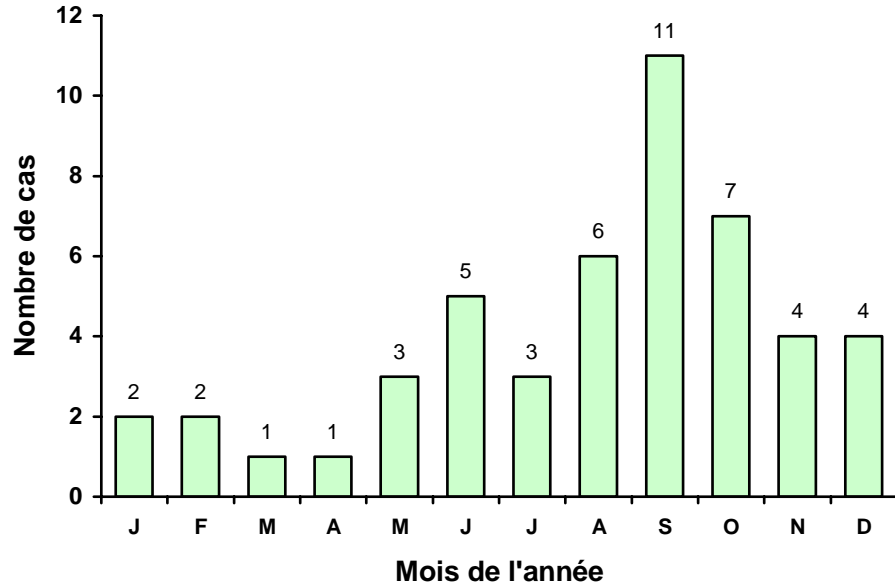
Écrasements mortels liés au milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 49)



7.3 MORTALITÉS EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

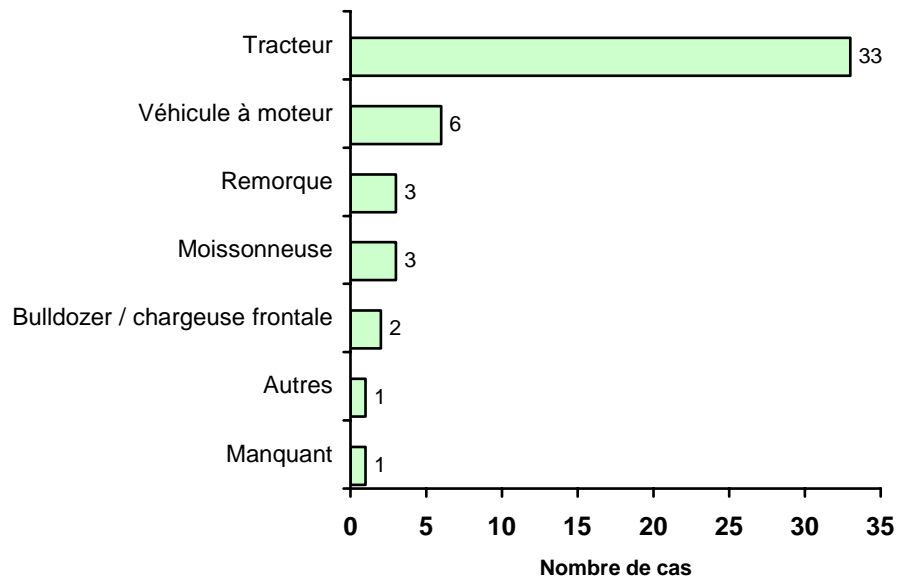
Chez les adultes de 15 à 59 ans, davantage de mortalités dues à un écrasement se sont produits à l'automne, saison des récoltes.

FIGURE 7.3 Écrasements mortels liés au milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du mois de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 49)



7.4 MORTALITÉ EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

FIGURE 7.4 Écrasements mortels liés au milieu agricole chez les adultes de 15 à 59, en fonction du type de machinerie, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 48)

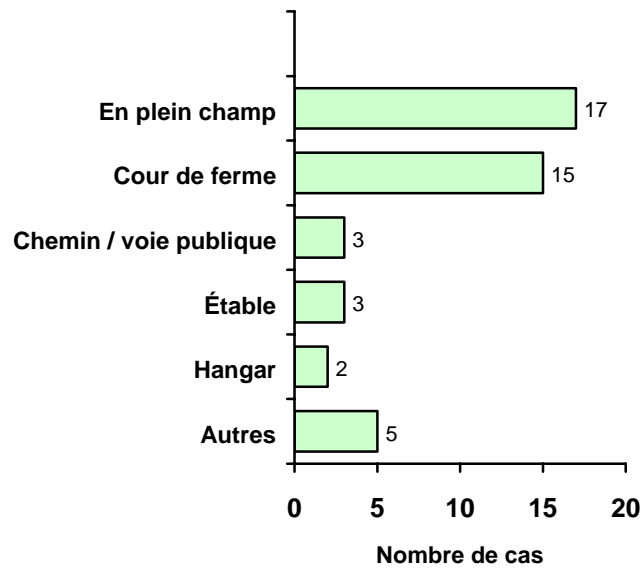


Le tracteur est de loin le type de machinerie le plus courant relié aux écrasements mortels chez les adultes de 15 à 59 ans.

7.5 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ENDROIT

Chez les adultes de 15 à 59 ans, les écrasements mortels se sont produits autant en plein champ que dans les cours de ferme, rarement dans les chemins ou les voies publiques.

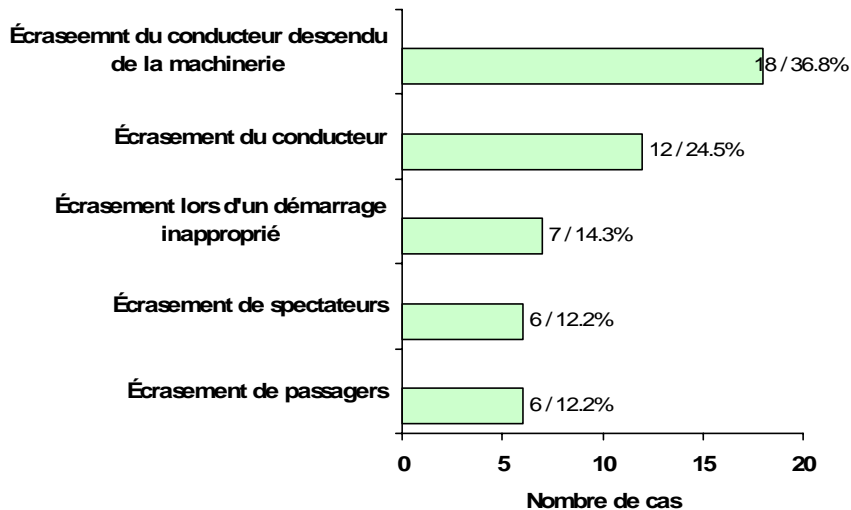
FIGURE 7.5 Écrasements mortels reliés au milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'endroit, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 45)



* Dans quatre cas, le lieu n'était pas disponible.

7.6 TYPES D'ÉCRASEMENTS

FIGURE 7.6 Écrasements mortels reliés au milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du type d'écrasement*, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 49)



*Voir la définition des types d'écrasements au chapitre 2

Chez les adultes de 15 à 59 ans, les types d'écrasements mortels les plus courants sont reliés à l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie et à l'écrasement du conducteur.

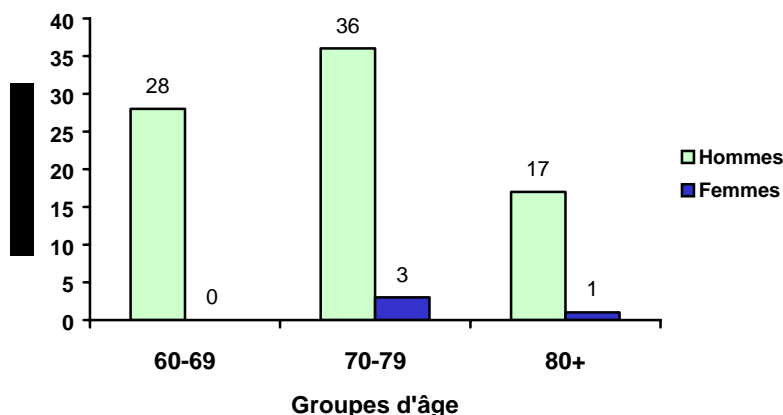
8 ÉCRASEMENTS MORTELS RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE CHEZ LES ADULTES DE 60 ANS ET PLUS

8.1 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Chez les adultes de 60 ans et plus victimes d'écrasements mortels, 95.3% étaient des hommes dont 65.4% avaient 70 ans et plus. Les quatre femmes, victimes d'écrasements mortels, avaient 70 ans et plus.

FIGURE 8.1

Écrasements mortels reliés au milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 85)

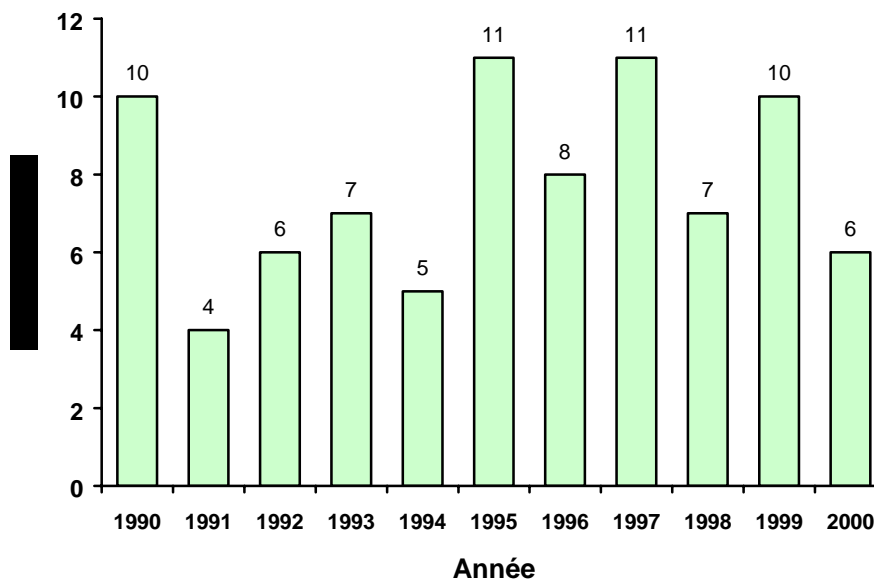


8.2 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ANNÉE

Il y a une forte variation dans le nombre annuel de mortalités par écrasements chez les adultes de 60 ans et plus au cours de la période de surveillance. Les écrasements demeurent la cause principale de mortalités chez ce groupe d'âge parmi lequel 7,7 adultes de 60 ans et plus meurent en moyenne, par année, d'écrasements mortels.

FIGURE 8.2

Écrasements mortels reliés au milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de l'année, entre 1990 et 2000, (nombre de cas : 85)

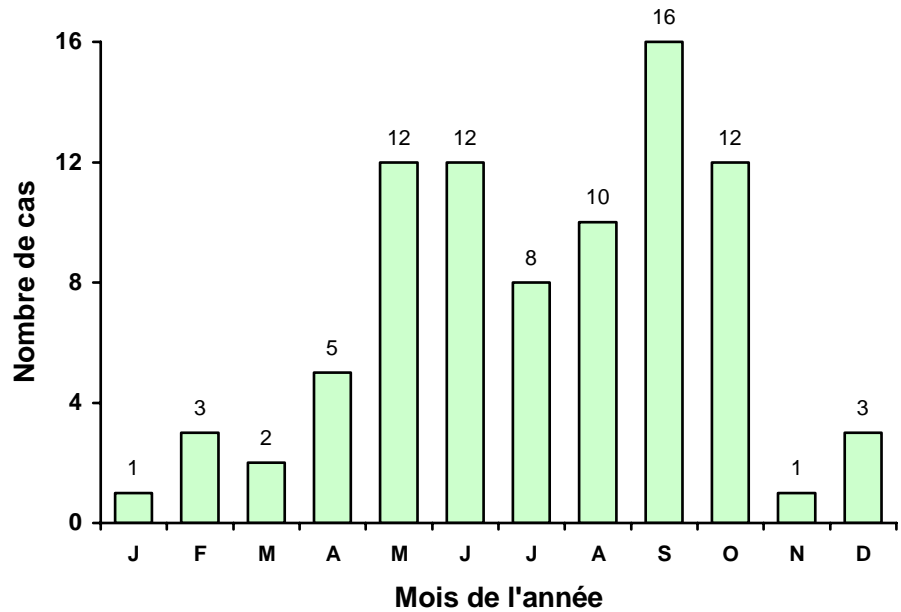


8.3 MORTALITÉS EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

Un plus grand nombre de mortalités par écrasements est survenu chez les adultes de 60 ans et plus au cours des mois où l'agriculteur est le plus actif.

FIGURE 8.3

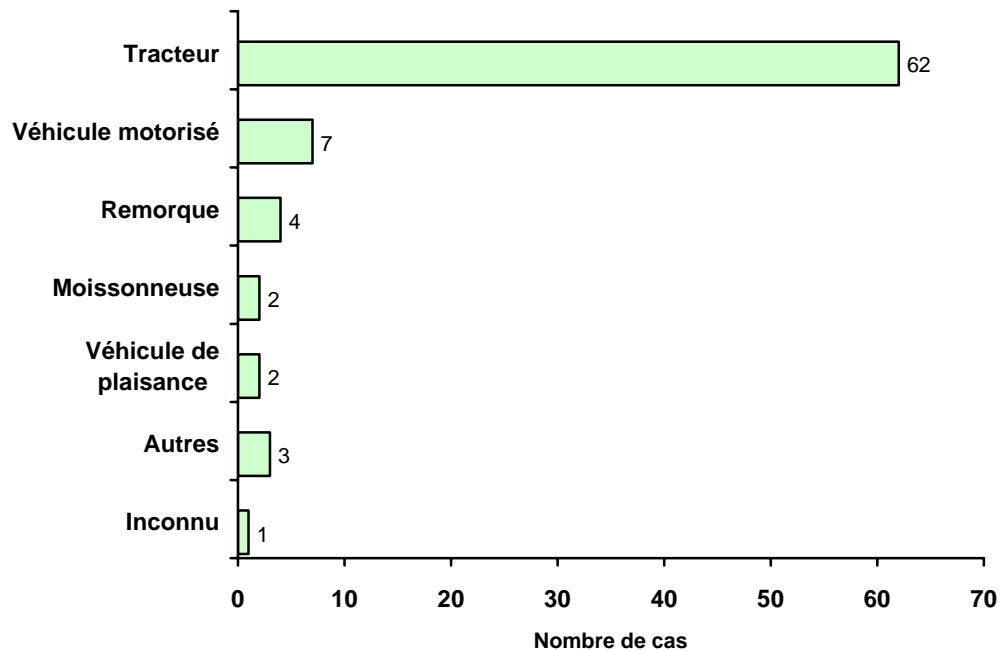
Écrasements mortels liés au milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du mois de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 85)



8.4 MORTALITÉ EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

FIGURE 8.4

Écrasements mortels liés au milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du type de machinerie, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 83)

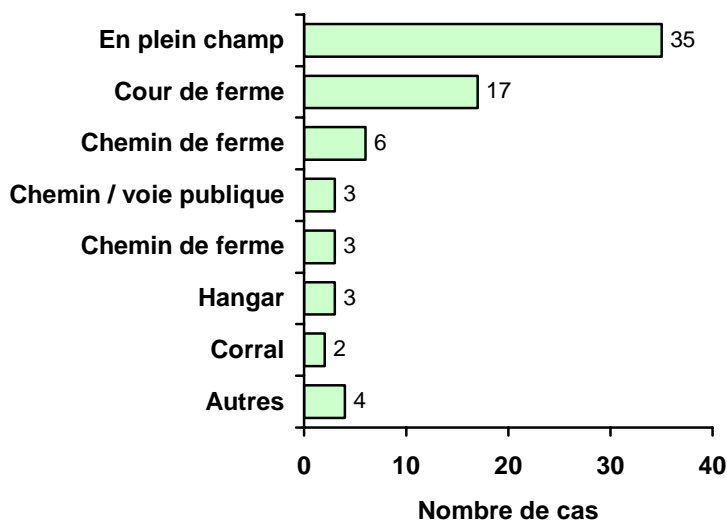


Comme chez les adultes de 15 à 59 ans, le tracteur est de loin le type de machinerie relié le plus aux écrasements mortels chez les adultes de 60 ans et plus.

8.5 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ENDROIT

Chez les adultes de 60 ans et plus, les écrasements mortels se sont produits le plus souvent en plein champ bien que de nombreux adultes de ce groupe d'âge en aient aussi été victimes dans les cours de ferme.

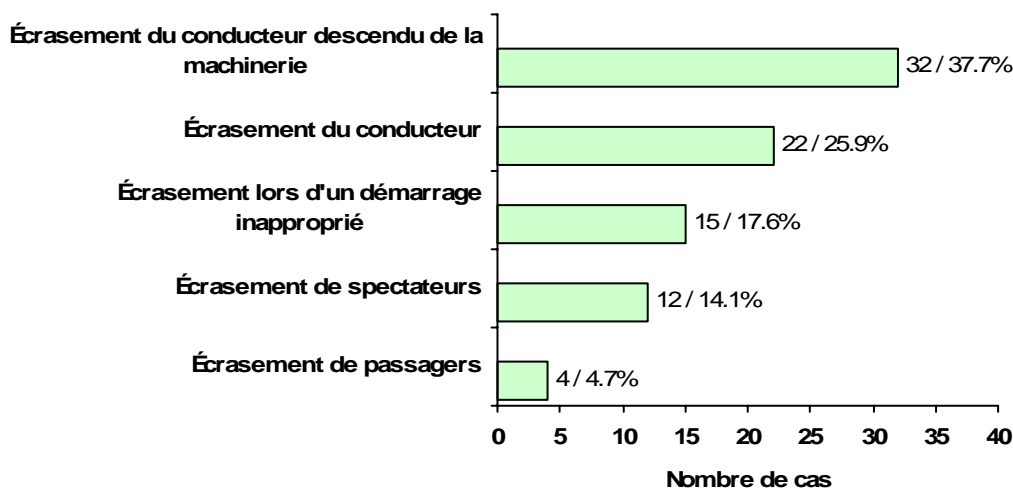
FIGURE 8.5 Écrasements mortels reliés au milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de l'endroit, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 73)



*Dans douze cas, le lieu de l'accident n'était pas disponible.

8.6 TYPES D'ÉCRASEMENTS

FIGURE 8.6 Écrasements mortels reliés au milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du type d'écrasement*, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 85)



*Voir la définition des types d'écrasements au chapitre 2.

Chez les adultes de 60 ans et plus, les écrasements les plus courants sont reliés à l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie, à l'écrasement du conducteur et à l'écrasement lors d'un démarrage inapproprié. De toutes les mortalités chez ce groupe d'âge, 62,7% sont survenues lors de l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie et 68,2% lors d'un démarrage inapproprié.

9 ÉCRASEMENTS MORTELS RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE EN FONCTION DES TYPES D'ÉCRASEMENT

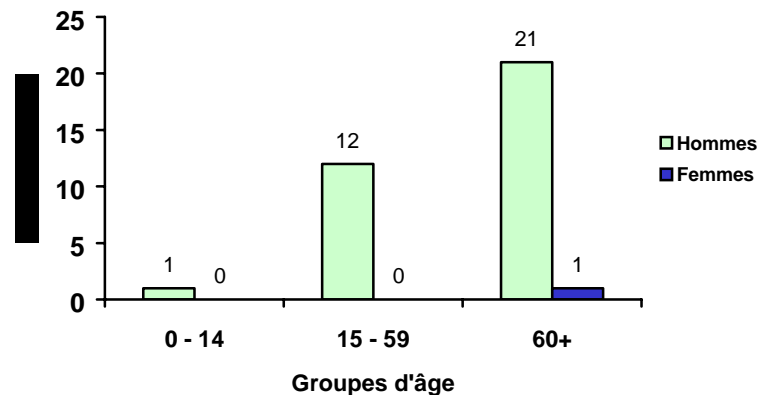
9.1 ÉCRASEMENT DU CONDUCTEUR

9.1.1 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

FIGURE 9.1.1

Écrasements mortels du conducteur en milieu agricole, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 35)

Une femme seulement a été victime de ce type d'écrasement. La plupart des écrasements mortels du conducteur se sont produits chez les adultes de 60 ans et plus et de 15 à 59 ans.

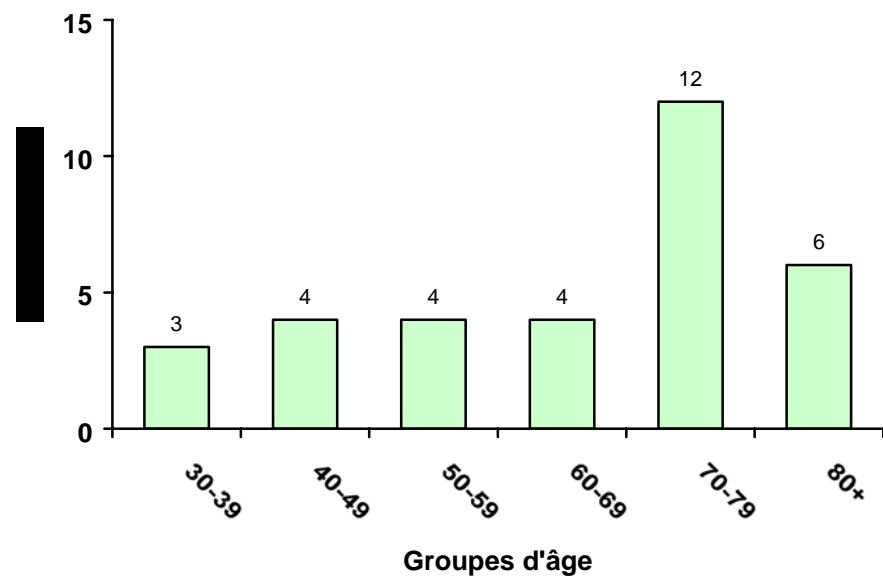


9.1.2 EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

FIGURE 9.1.2

Écrasements mortels du conducteur en milieu agricole, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 35)

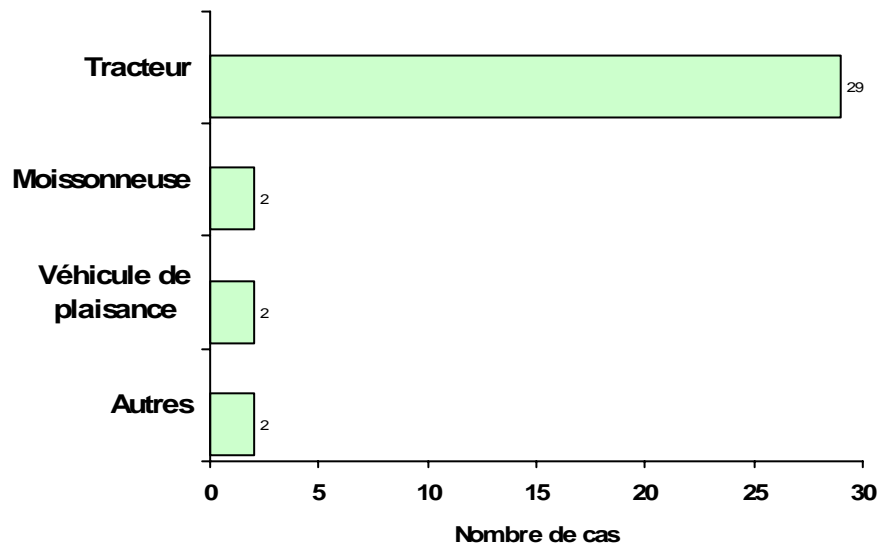
Des victimes de ce type d'écrasement, 94.3% avaient plus de 30 ans et 51.4% des personnes décédées avaient 70 ans et plus.



9.1.3 MORTALITÉS EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

FIGURE 9.1.3

Écrasements mortels du conducteur en milieu agricole, en fonction du type de machinerie, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 35)



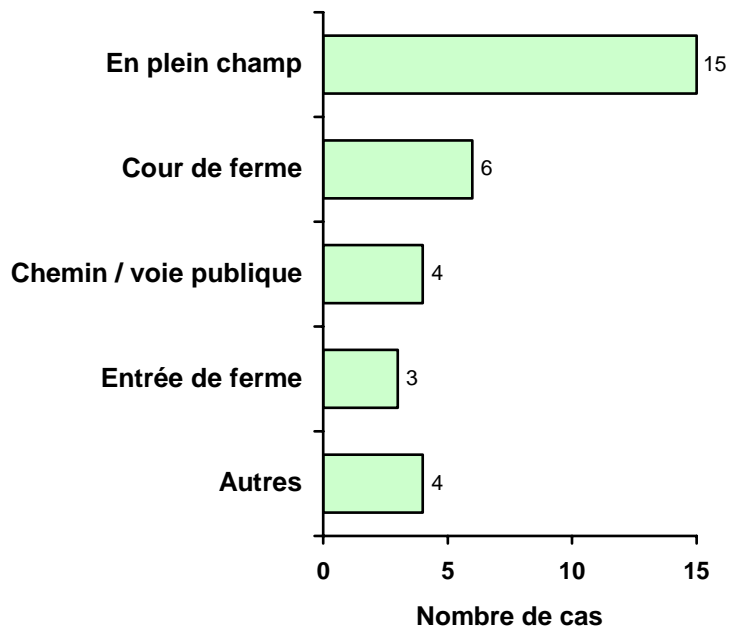
Le tracteur est relié à 82,9% des écrasements du conducteur.

9.1.4 MORTALITÉ EN FONCTION DE L'ENDROIT

FIGURE 9.1.4

Écrasements mortels du conducteur en milieu agricole, en fonction de l'endroit, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 32*)

L'écrasement du conducteur représente 42,9% des 35 écrasements survenus en plein champ. De plus, 37,1% de ce type d'écrasement sont survenus dans les cours et entrées de ferme et dans les voies publiques.

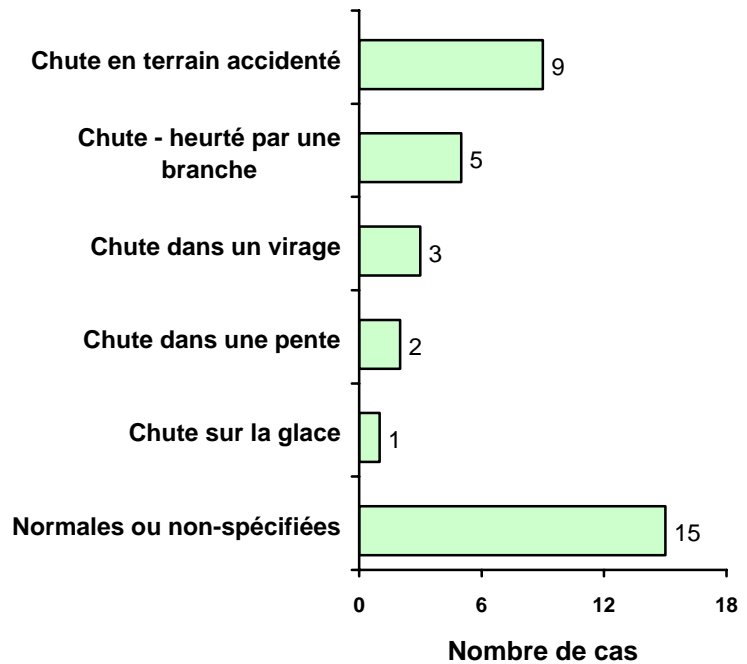


*Dans trois cas, les renseignements n'étaient pas disponibles.

9.1.5 MORTALITÉS EN FONCTION DES CIRCONSTANCES

L'environnement agricole aurait contribué à la chute du conducteur dans 57.1% des cas où ce dernier est tombé de la machinerie qui l'a par la suite écrasé. Dans trois des cas où un environnement agricole défavorable n'a pas été mentionné, la chute du conducteur a été partiellement attribuée à des troubles médicaux.

FIGURE 9.1.5 Écrasements mortels du conducteur en milieu agricole, en fonction des circonstances, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 35)

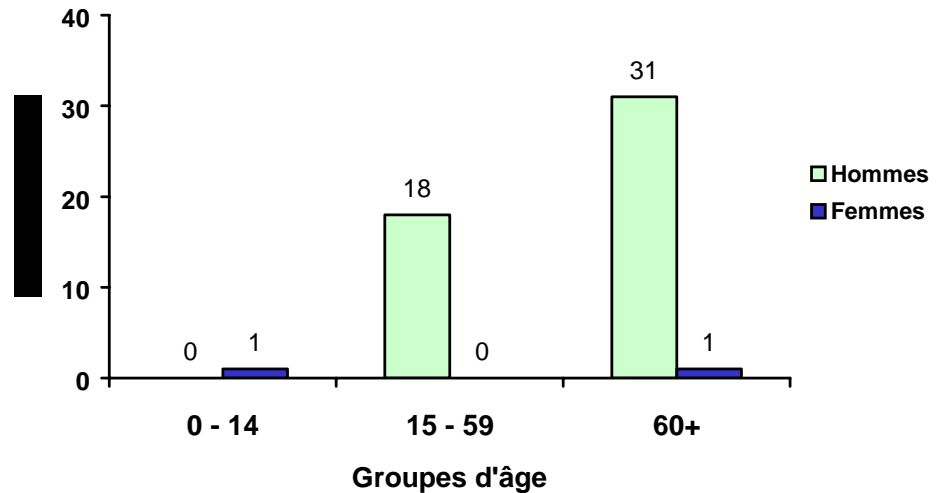


9.2 ÉCRASEMENT DU CONDUCTEUR DESCENDU DE LA MACHINERIE

9.2.1 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Presque toutes les victimes de ce type d'écrasement, soit 96,1%, étaient des hommes dont 98% faisaient partie des deux groupes d'âge les plus avancés.

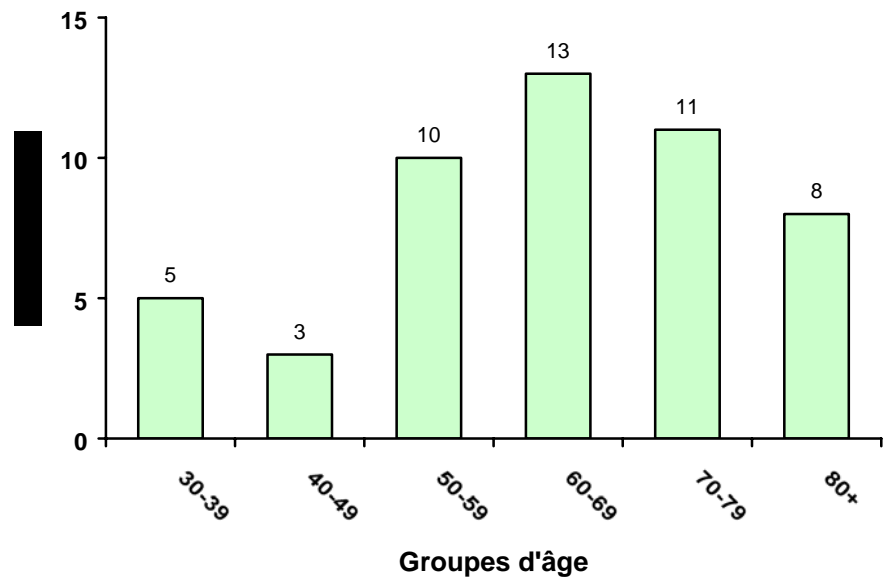
FIGURE 9.2.1 Écrasements mortels du conducteur descendu de la machinerie, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 51)



9.2.2 EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

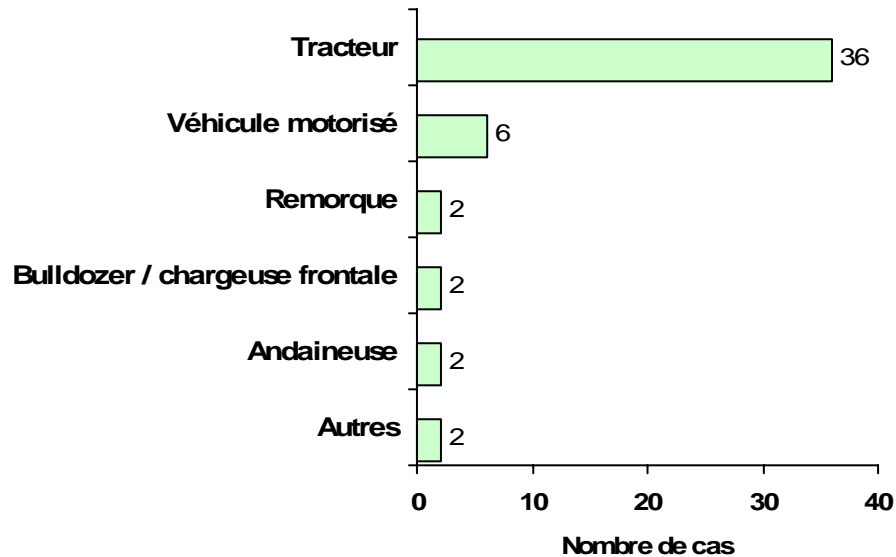
Seulement une des victimes de ce type d'écrasement avait moins de 30 ans, 62.7% avaient 60 ans et plus et 15.7% avaient plus de 80 ans, ce qui est un pourcentage élevé inhabituel vu que seulement 0.9% de la population agricole fait partie de ce groupe d'âge.

FIGURE 9.2.2 Écrasements mortels du conducteur descendu de la machinerie, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 51)



9.2.3 MORTALITÉS EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

FIGURE 9.2.3 Écrasements mortels du conducteur descendu de la machinerie, en fonction du type de machinerie, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 50)



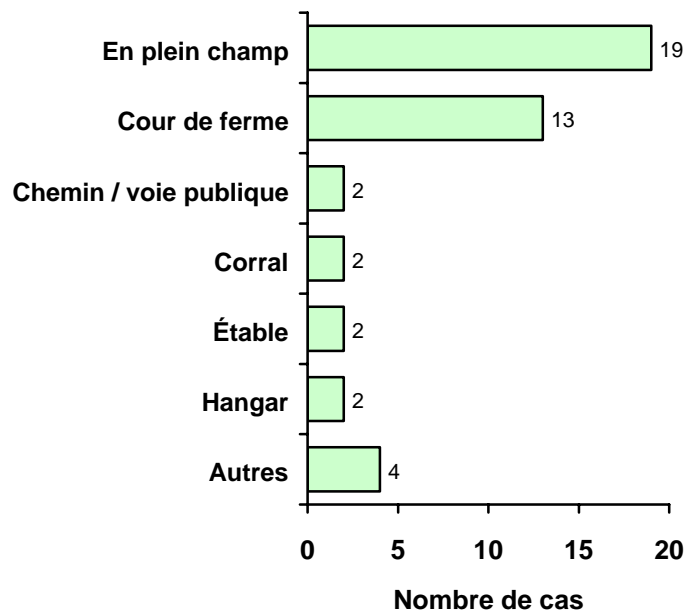
* Dans un cas, les renseignements n'étaient pas disponibles.

Les tracteurs sont reliés à 70.6% des écrasements du conducteur descendu de la machinerie; 11.8% des écrasements ont été reliés à des véhicules motorisés, notamment les camions.

9.2.4 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ENDROIT

FIGURE 9.2.4 Écrasements mortels du conducteur descendu de la machinerie, en fonction de l'endroit, entre 1990 et 2000, (nombre de cas : 44*)

En fonction de l'endroit, 62.7% des 51 écrasements du conducteur descendu de la machinerie se sont produits en plein champ ou dans une cour de ferme.



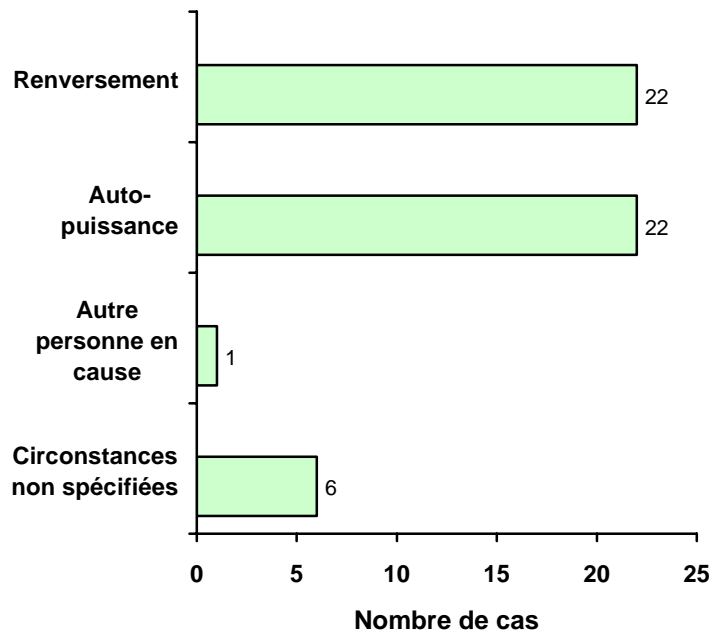
*Dans sept cas, les renseignements n'étaient pas disponibles.

9.2.5 MORTALITÉS EN FONCTION DES CIRCONSTANCES

Dans 43.1% de ce type d'écrasement, la machinerie aurait tout simplement renversé la victime et dans au moins 72.7% de ces cas, il a été indiqué que la machinerie s'est mise à rouler dans une pente. Dans un cas seulement a-t-on indiqué que le frein à mains avait été actionné avant que le conducteur ne descende de la machinerie.

Dans un autre 43.1% de ce type d'écrasement, les victimes auraient été écrasées quand la machinerie faisait marche-avant en auto puissance. Dans 45.5% de ces cas, le conducteur avait mis l'engrenage au point mort, mais celui-ci a par la suite glissé ou été accidentellement mis en marche.

FIGURE 9.2.5 Écrasements mortels du conducteur descendu de la machinerie, en fonction des circonstances, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 51)



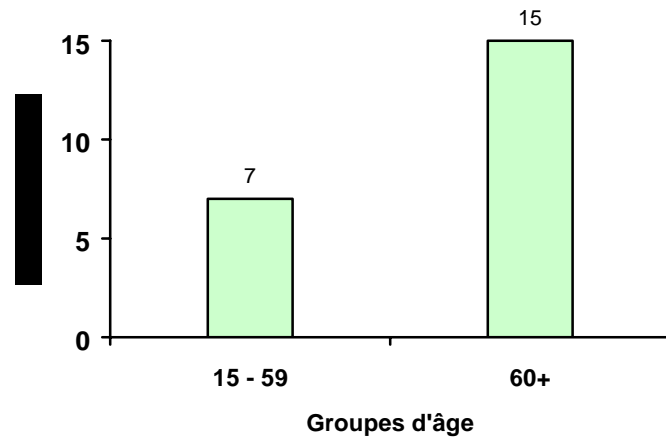
9.3 ÉCRASEMENT LORS D'UN DÉMARRAGE INAPPROPRIÉ

9.3.1 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

FIGURE 9.3.1

Écrasements mortels lors d'un démarrage inapproprié, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 22)

Toutes les victimes de ce type d'écrasement étaient des hommes dont 68.2% avaient 60 ans et plus.

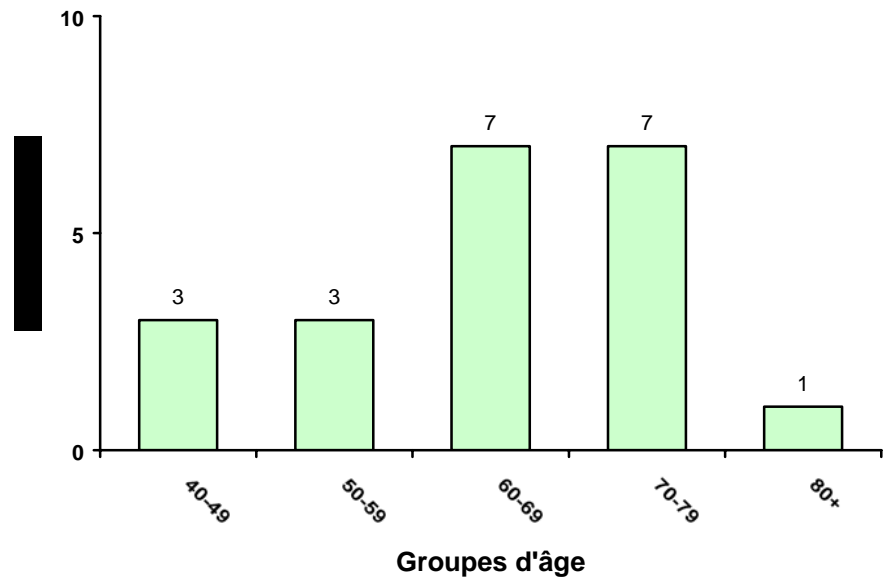


9.3.2 EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

FIGURE 9.3.2

Écrasements mortels lors d'un démarrage inapproprié, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 22)

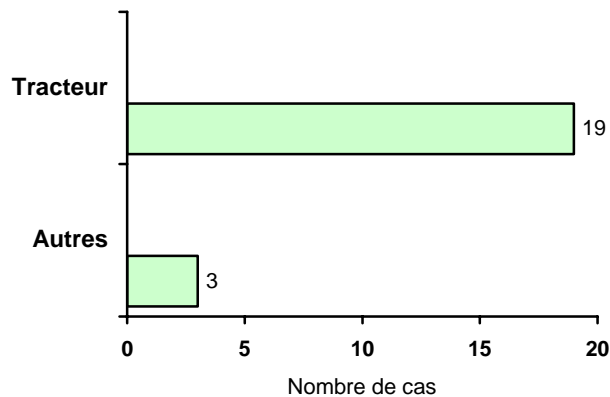
Seulement une des victimes de ce type d'écrasement avait moins de 40 ans. La plupart des victimes avaient de 60 à 79 ans.



9.3.3 MORTALITÉS EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

FIGURE 9.3.3

Écrasements mortels lors d'un démarrage inapproprié, en fonction du type de machinerie, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 22)



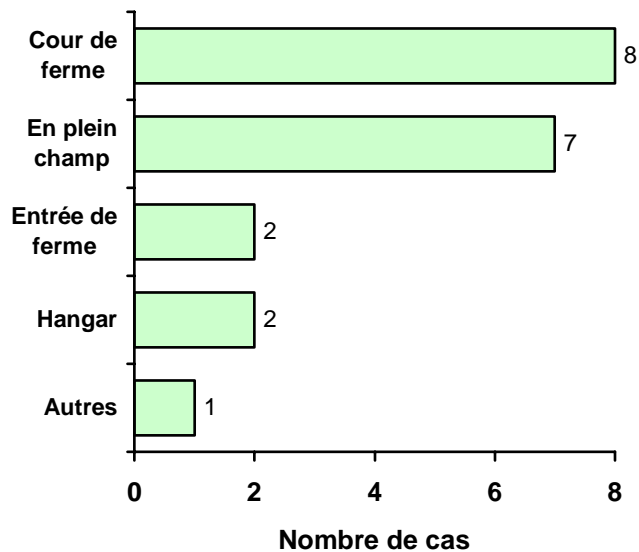
Les tracteurs, dont un datait des années 30, sont reliés à 86.4% des écrasements lors d'un démarrage inapproprié. Un véhicule bobcat, un camion et une andaineuse sont aussi reliés à ce type d'écrasement.

9.3.4 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ENDROIT

FIGURE 9.3.4

Écrasements mortels lors d'un démarrage inapproprié, en fonction de l'endroit, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 20)

Des 22 écrasements dus à un démarrage inapproprié, 36.4% se sont produits dans la cour de ferme et 31.8% en plein champ.



*Dans deux cas, les renseignements n'étaient pas disponibles.

9.3.5 MORTALITÉ EN FONCTION DES CIRCONSTANCES

Écrasements mortels lors d'un démarrage inapproprié, en fonction des circonstances, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 22)

Dans 13.6% des écrasements lors d'un démarrage inapproprié, la victime effectuait des réparations au moment de l'accident. Dans la plupart des autres cas, la victime essayait de faire démarrer la machinerie par la boîte d'allumage faute de pouvoir le faire de manière conventionnelle.

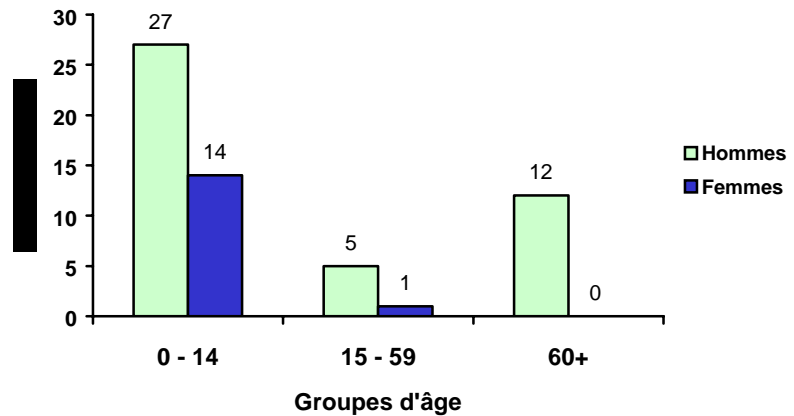
9.4 ÉCRASEMENT DE SPECTATEURS

9.4.1 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

De ce type d'écrasement, 69,5% des victimes avaient 14 ans ou moins. Les écrasements de spectateurs posaient aussi un problème relativement important chez les agriculteurs plus âgés où 20,3% avaient 60 ans et plus.

FIGURE 9.4.1

Écrasements mortels de spectateurs, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 59)



9.4.2. EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

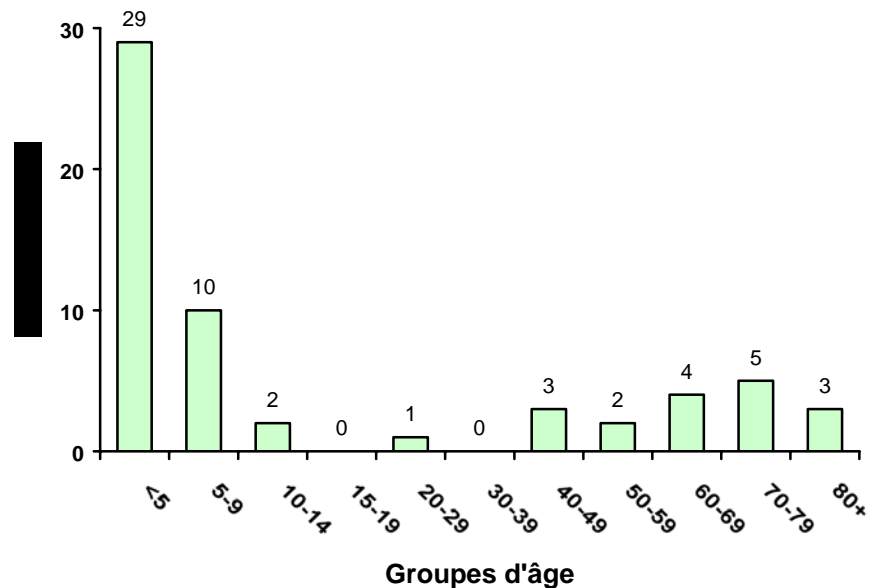
Parmi les victimes de ce type d'écrasement, 49,2% avaient moins de 5 ans et 16,9% des mortalités sont survenus chez les enfants de 5 à 9 ans.

Les tout petits et les enfants de moins de deux ans représentaient 15,1% des victimes.

Les enfants en très bas âge courent un risque très élevé d'être écrasés quand ils sont spectateurs.

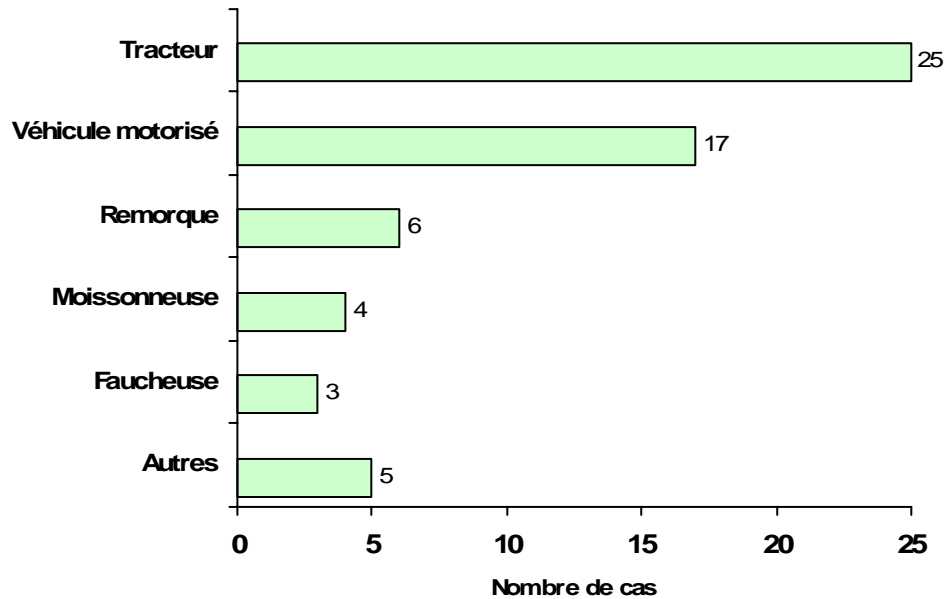
FIGURE 9.4.2

Écrasements mortels de spectateurs, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 59)



9.4.3 MORTALITÉS EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

FIGURE 9.4.3 Écrasements mortels de spectateurs, en fonction du type de machine, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 58*)



*Dans un cas, les renseignements n'étaient pas disponibles.

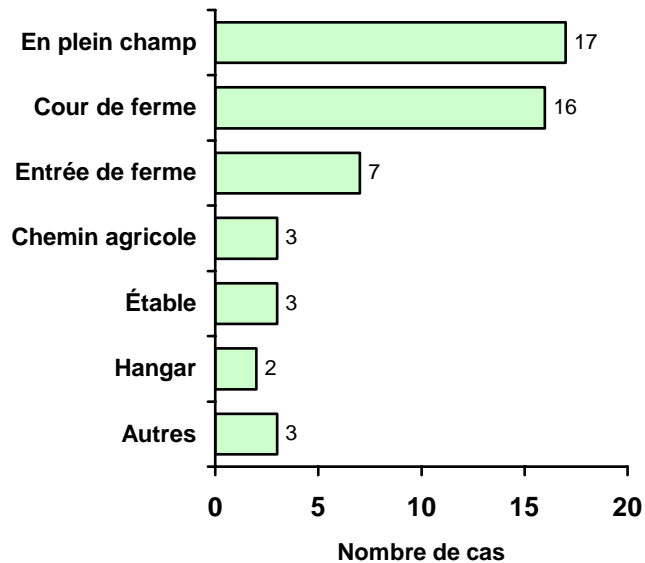
Les tracteurs sont reliés à 42,4% des mortalités lors d'un écrasement de spectateurs. Les véhicules à moteur (notamment les camions) sont reliés à 28,8% de ce type d'écrasement.

9.4.4 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ENDROIT

FIGURE 9.4.4 Écrasements mortels de spectateurs, en fonction de l'endroit, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 51*)

L'écrasement de spectateurs s'est fréquemment produit en plein champ, soit 28,8% des écrasements, et dans les cours de ferme, soit 27,1%.

Les enfants de moins de cinq ans représentaient 56,3% des victimes décédées dans la cour de ferme et 71,4% dans l'entrée de ferme.



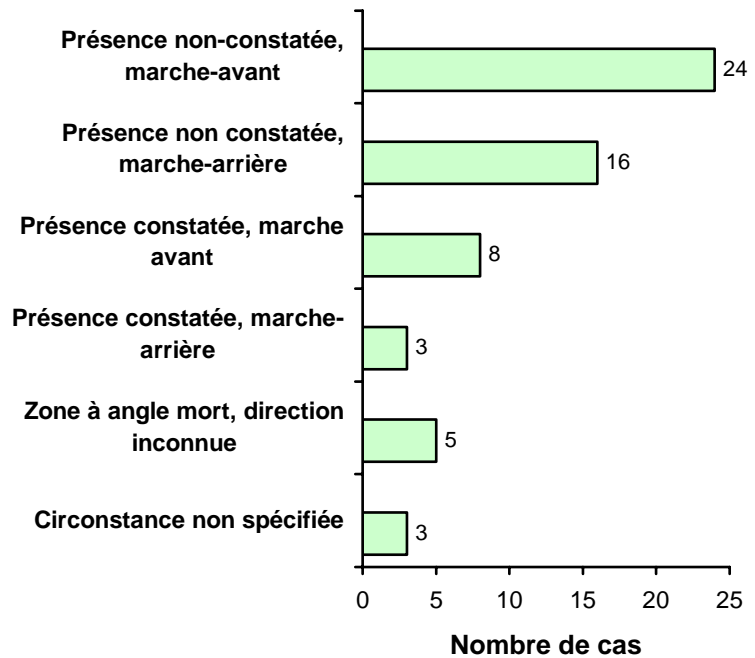
*Dans huit cas, les renseignements n'étaient pas disponibles.

9.4.5 MORTALITÉS EN FONCTION DES CIRCONSTANCES

Dans 76.3% des écrasements, le conducteur n'avait pas constaté la présence de la victime (écrasements «aveugles»). Dans 40% des écrasements «aveugles» où l'on connaissait la direction de la machine, celle-ci faisait marche-arrière.

Des écrasements où le conducteur avait constaté la présence de la victime, 54.4% sont dus à la mise en marche accidentelle de la machinerie par le conducteur, 18.2% ont été reliés à une panne de freins et 27.3% étaient dus à l'erreur humaine.

FIGURE 9.4.5 Écrasements mortels de spectateurs, en fonction des circonstances, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 59)



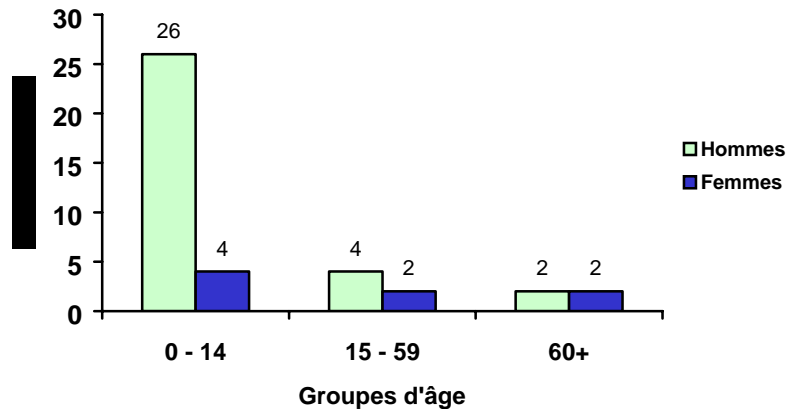
9.5 ÉCRASEMENT DE PASSAGERS

9.5.1 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Des victimes décédées lors de l'écrasement de spectateurs, 75% avaient 14 ans ou moins et 80% étaient des hommes.

FIGURE 9.5.1

Écrasements mortels de passagers, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 40)



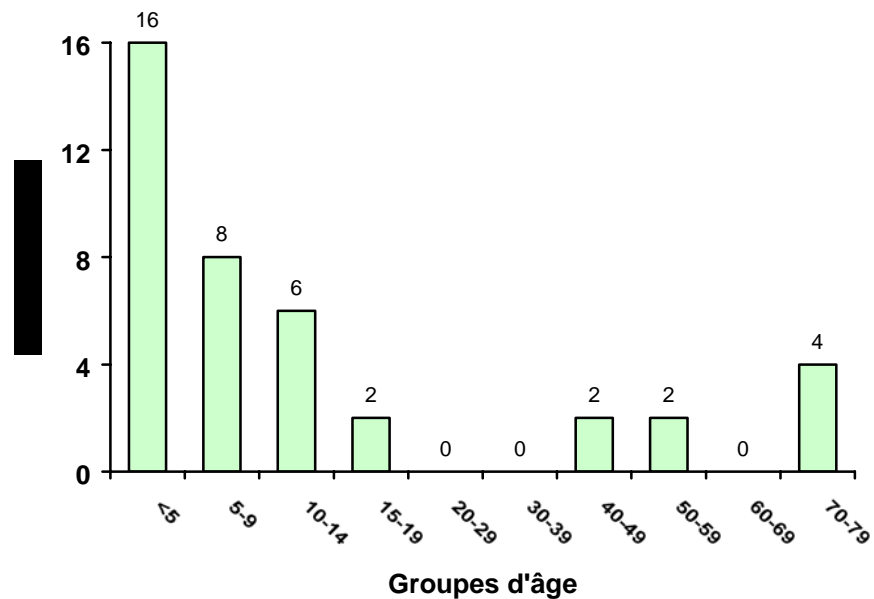
9.5.2 EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

Des victimes décédées lors de ce type d'écrasement, 40% avaient quatre ans ou moins et 20 % avaient de 5 à 9 ans.

Relativement peu d'adultes sont morts dans ce type d'écrasement.

FIGURE 9.5.2

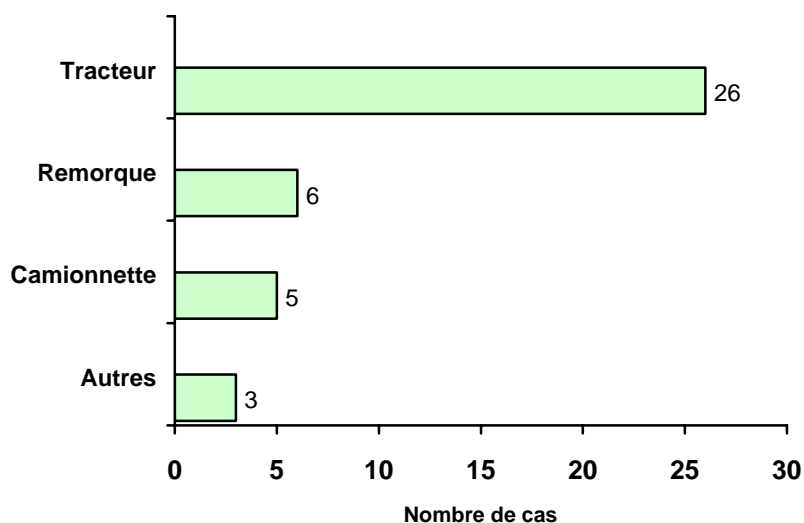
Écrasements mortels de passagers, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 40)



9.5.3 MORTALITÉS EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

FIGURE 9.5.3

Écrasements mortels de passagers, en fonction du type de machinerie, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 40)

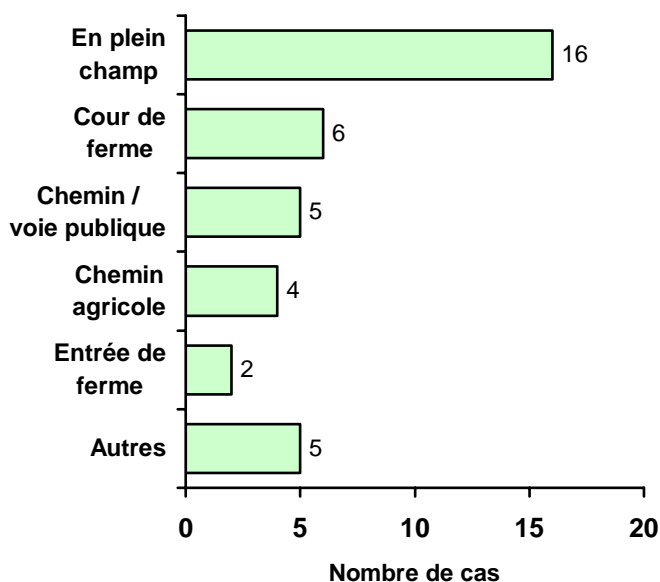


La chute depuis un tracteur est reliée à 65% des écrasements de passagers. Parmi les autres types de véhicules, les remorques (15%) et les camionnettes (12.5%) sont fréquemment reliés à ce type d'écrasement.

9.5.4 MORTALITÉS EN FONCTION DE L'ENDROIT

FIGURE 9.5.4 Écrasements mortels de passagers, en fonction de l'endroit, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 38*)

Des 40 passagers décédés lors de ce type d'écrasement, 40% sont morts en plein champ. De plus, les cours et entrées de ferme ainsi que les voies publiques sont couramment reliés à l'écrasement de spectateurs. Cinquante pour cent des victimes décédées en plein champ avaient moins de cinq ans.

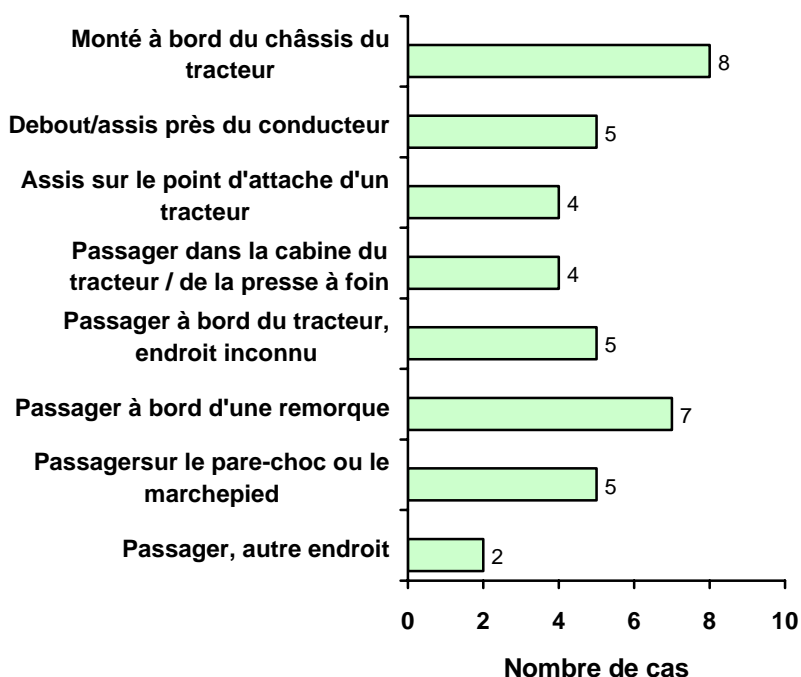


*Dans deux cas, les renseignements n'étaient pas disponibles.

9.5.5 MORTALITÉ EN FONCTION DES CIRCONSTANCES

FIGURE 9.5.5 Écrasements mortels de passagers, en fonction des circonstances, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 40)

Des victimes écrasés après être tombés d'un tracteur ou d'une presse à foin, 30.8% étaient montés à bord d'une partie extérieure de la machinerie (une aile, le réservoir d'essence, la boîte de lest, la barre de remorquage), 22.7% étaient assis ou debout près du conducteur, 18.2% étaient assis sur un point d'attache (trois à bord d'une chargeuse frontale, un à bord d'un godet), et 18.2% sont tombés de la fenêtre ou de la porte de la cabine. Des victimes tombées d'une camionnette, quatre étaient montés à l'arrière et un était debout sur le marchepied. Des victimes écrasées par une remorque, 42.9% participaient activement à la moisson au moment de l'accident.



10 ÉCRASEMENTS RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION : UN APERÇU

10.1 EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

Les écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation se sont produits plus fréquemment chez les adultes de 60 ans et plus et les enfants de 1 à 9 ans. Ces deux groupes étaient surreprésentés par rapport à leur nombre dans la population agricole, surtout les plus âgés. Le pourcentage d'adultes de 80 ans et plus blessés lors d'un écrasement nécessitant une hospitalisation est 4,9 fois plus élevé que celui des adultes du même âge dans la population agricole. Chez les agriculteurs de 70 à 79 ans, le pourcentage était 2,8 fois plus élevé.

10.2 TAUX D'ÉCRASEMENTS EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

En fonction du groupe d'âge, le taux d'hospitalisation était très élevé chez les adultes de 70 ans et plus. Les personnes de 80 ans et plus courent un très grand risque de subir des blessures nécessitant une hospitalisation lors d'un écrasement. Chez les enfants de 1 à 4 ans, le taux de blessures nécessitant une hospitalisation était un peu inférieur au taux des blessures mortelles.

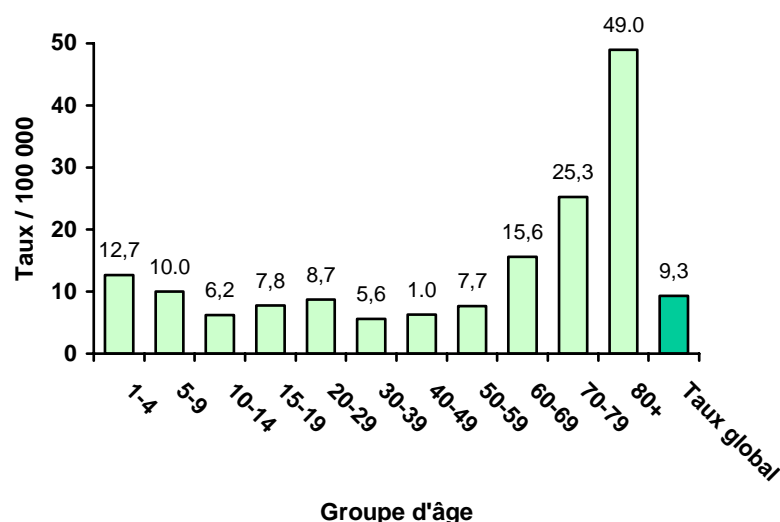
TABLEAU 10.1 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 783 *)

Groupes d'âge (années)	Blessures nécessitant une hospitalisation		Population agricole**		Taux brut par année pour 100,000/an
	Nombre	%	Nombre	%	
1 - 4	55	7.0	43,315	6.1	12.7
5 - 9	71	9.1	71,035	8.3	10.0
10 - 14	52	6.6	84,025	9.9	6.2
15 - 19	63	8.0	80,455	9.4	7.8
20 - 29	70	8.9	80,775	9.5	8.7
30 - 39	68	8.7	121,230	14.2	5.6
40 - 49	88	11.2	139,425	16.4	6.3
50 - 59	85	10.9	110,135	12.9	7.7
60 - 69	115	14.7	73,620	8.6	15.6
70 - 79	78	10.0	30,825	3.6	25.3
80 +	38	4.9	7,755	1.0	49.0
Total	783	100.0	842,595	100.0	9.3

* Dans un des cas, l'âge de l'individu n'était pas disponible.

**Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 1996

FIGURE 10.1 Taux d'écrasements reliés au milieu agricole au Canada nécessitant une hospitalisation, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 783 *)

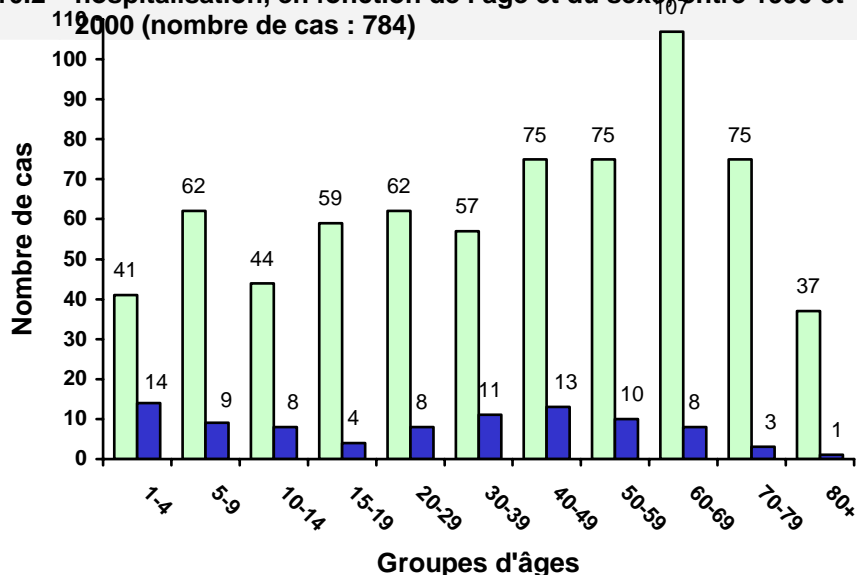


* Dans un cas, l'âge de la personne n'était pas disponible.

10.3 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Le ratio d'hommes par rapport aux femmes reliés aux écrasements nécessitant une hospitalisation était le plus bas chez les plus jeunes (2,9 pour 1 chez les enfants de 1 à 4 ans). Chez les groupes d'âge plus avancés, très peu de femmes ont été blessées lors d'écrasements.

FIGURE 10.2 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 784)

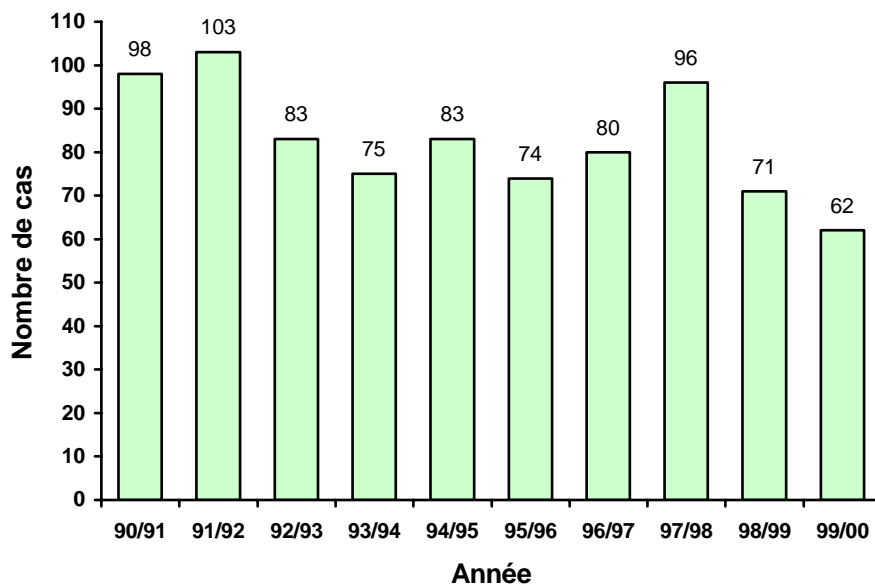


10.4 EN FONCTION DE L'ANNÉE

Il semble y avoir eu une légère baisse dans le nombre annuel d'hospitalisations lors d'écrasements au cours de la période de surveillance. C'est peut être dû, en partie, aux changements dans les pratiques d'admission à l'hôpital. Alors qu'en 1990 les personnes blessées auraient été admises en observation pendant une nuit, en 2000, elles auraient été soignées et auraient obtenu leur congé le jour même.

N.B.: Des données ont été imputées à l'Alberta du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2000, et à la Nouvelle-Écosse, du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 2000. Leurs valeurs ne sont pas comptabilisées de cas.

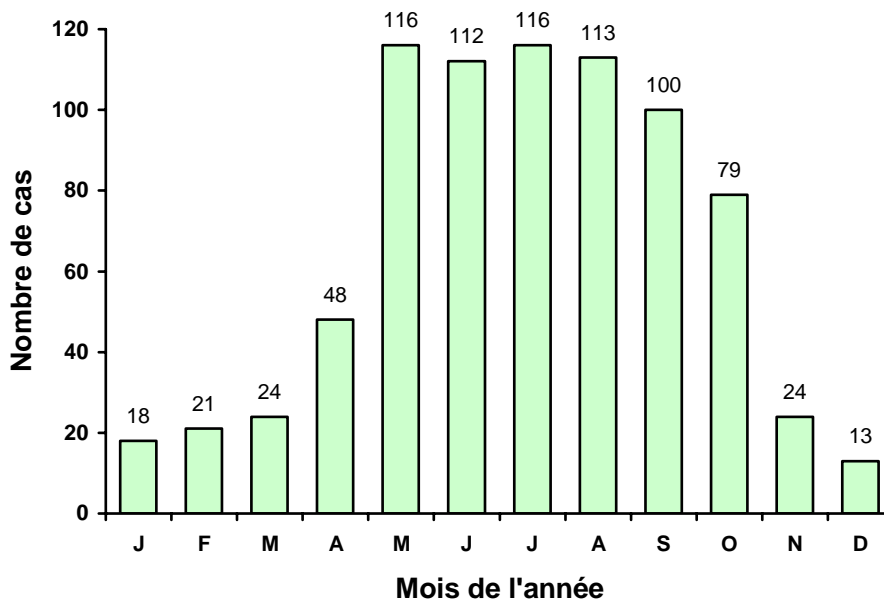
FIGURE 10.3 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 784)



10.5 EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

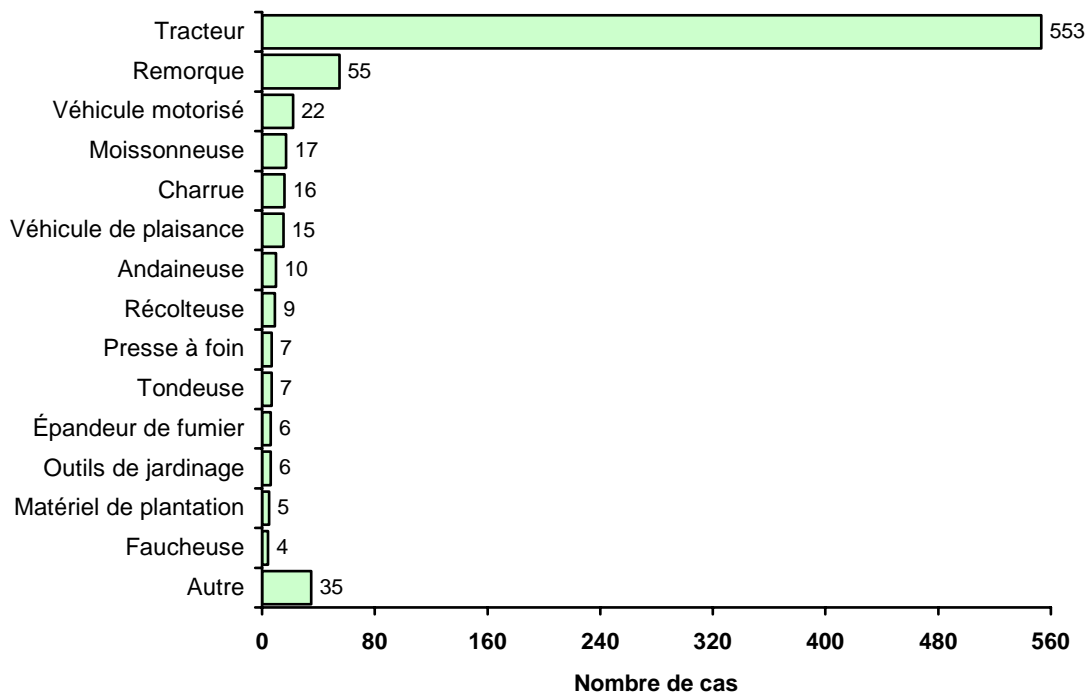
La répartition des écrasements reliés au milieu agricole varie selon les risques saisonniers. Tout comme pour les écrasements mortels, la majorité des écrasements nécessitant une hospitalisation se sont produits de mai à octobre. Contrairement aux écrasements mortels, il n'y a pas eu de pic en septembre; on remarque plutôt un nombre important d'hospitalisations de mai à août.

FIGURE 10.4 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction du mois de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 784)



10.6 EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

FIGURE 10.5 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction du type de machinerie, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 767*)



Le tracteur est de loin le type de machinerie le plus courant relié aux 784 écrasements nécessitant une hospitalisation (70.5% des cas), soit 10 fois plus que les écrasements par remorques, le deuxième type le plus courant.

*Dans dix-sept cas, le type de machinerie n'était pas disponible.

10.7 TYPES D'ÉCRASEMENTS

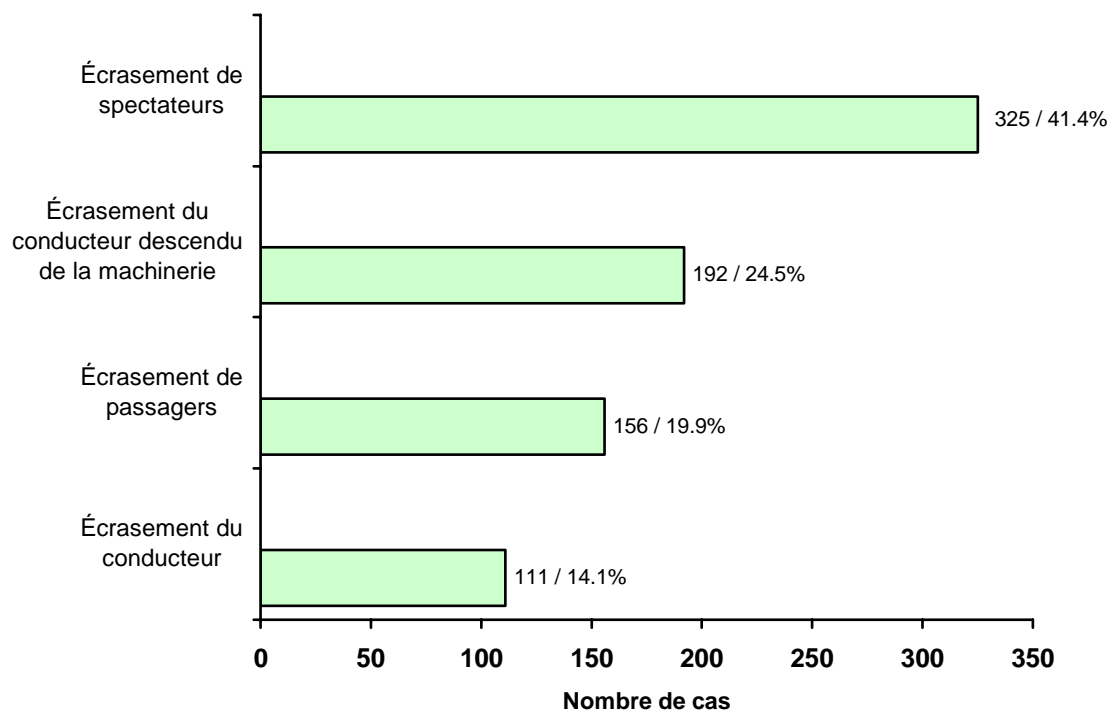
TABLEAU 10.2 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction du groupe d'âge et du type d'écrasement,* entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 784)

Cause de la blessure	1 à 14 ans		15 à 59 ans		60 ans et plus		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Écrasement du conducteur	15	8.4	84	22.4	57	24.7	156	19.9
Écrasement du conducteur descendu de la machinerie	3	1.7	97	25.9	92	39.8	192	24.5
Écrasement de spectateurs	83	46.6	162	43.2	79	34.2	325	41.4
Écrasement de passagers	77	43.3	31	8.3	3	1.3	111	14.1
TOTAL*	178	100.0	374	100.0	231	100.0	784	100.0

En général, le type d'écrasement le plus courant nécessitant une hospitalisation est l'écrasement de spectateurs (41.4%). Chez les enfants, la grande majorité des écrasements sont reliés soit à l'écrasement de spectateurs, soit à l'écrasement de passagers. Chez les adultes plus jeunes, le type d'écrasement le plus fréquent nécessitant une hospitalisation est l'écrasement de spectateurs, chez les adultes plus âgés, l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie est le plus fréquent, ensuite l'écrasement de spectateurs. L'écrasement de passagers était plus de six fois plus courant chez les adultes de 15 à 59 ans que chez les adultes de 60 ans et plus.

*Voir la définition des types d'écrasements au chapitre 2.

FIGURE 10.6 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction du type d'écrasement, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 784)

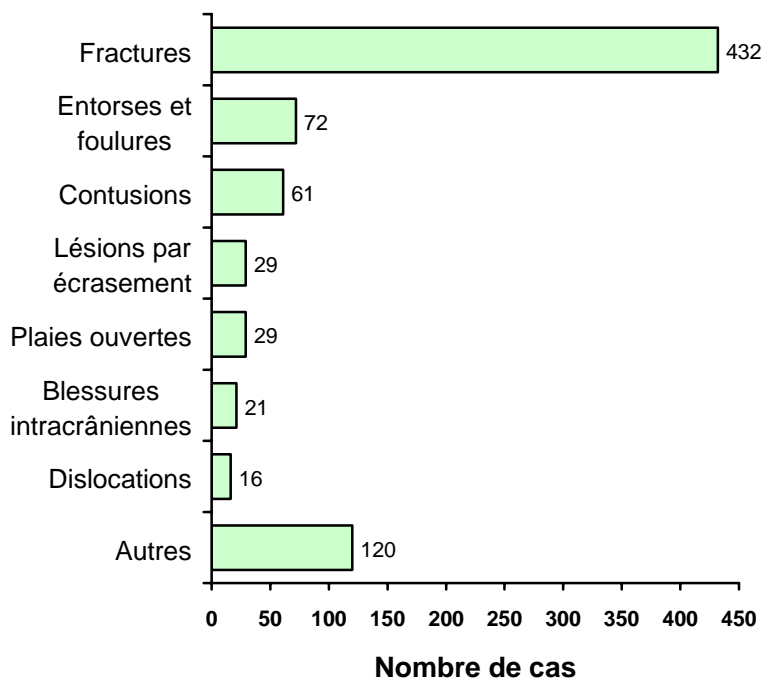


L'écrasement de spectateurs (y compris les écrasements «aveugles») et l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie (y compris lors d'un démarrage inapproprié) sont les types les plus fréquents nécessitant une hospitalisation.

10.8 EN FONCTION DU DIAGNOSTIC

En général, les fractures représentent 55.1% des 784 blessures subies lors d'écrasements nécessitant une hospitalisation, les entorses et foulures 9.2% et les contusions 7.8%. Les autres diagnostics représentent chacun moins de 4% du nombre total de cas.

FIGURE 10.7 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction du diagnostic, entre 1990 et 2000 (nombre de cas 780*)



* Dans quatre cas, le diagnostic n'était pas disponible.

11 ÉCRASEMENTS PAR TRACTEUR RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION

11.1 EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

Les écrasements par tracteur nécessitant une hospitalisation se sont produits le plus fréquemment chez les enfants de 1 à 4 ans et les adultes de 60 ans et plus. Les enfants de 1 à 4 ans et les adultes des trois derniers groupes d'âge étaient surreprésentés par rapport à leur nombre dans la population agricole, les plus âgés surtout. Le pourcentage d'adultes de 80 ans et plus blessés lors d'un écrasement par tracteur nécessitant une hospitalisation est 5.6 fois plus élevé que celui des adultes du même âge dans la population agricole et 3,4 fois plus élevé chez les adultes de 70 à 79 ans.

TABLEAU 11.1

Écrasements par tracteur reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 552*)

Groupes d'âge (ans)	Blessures nécessitant une hospitalisation		Population agricole**		Taux annuel brut pour 100,000/an
	Nombre	%	Nombre	%	
1 – 4	34	6.2	43,315	6.1	7.8
5 – 9	36	6.5	71,035	8.3	5.1
10 – 14	29	5.3	84,025	9.9	3.5
15 – 19	51	9.2	80,455	9.4	6.3
20 – 29	47	8.5	80,775	9.5	5.8
30 – 39	45	8.2	121,230	14.2	3.7
40 – 49	61	11.1	139,425	16.4	4.4
50 – 59	57	10.3	110,135	12.9	5.2
60 – 69	93	16.8	73,620	8.6	12.6
70 – 79	68	12.3	30,825	3.6	22.1
80 +	31	5.6	7,755	1.0	40.0
Total	552	100.0	842,595	100.0	6.6

* Dans un des cas, l'âge de la victime n'était pas disponible.

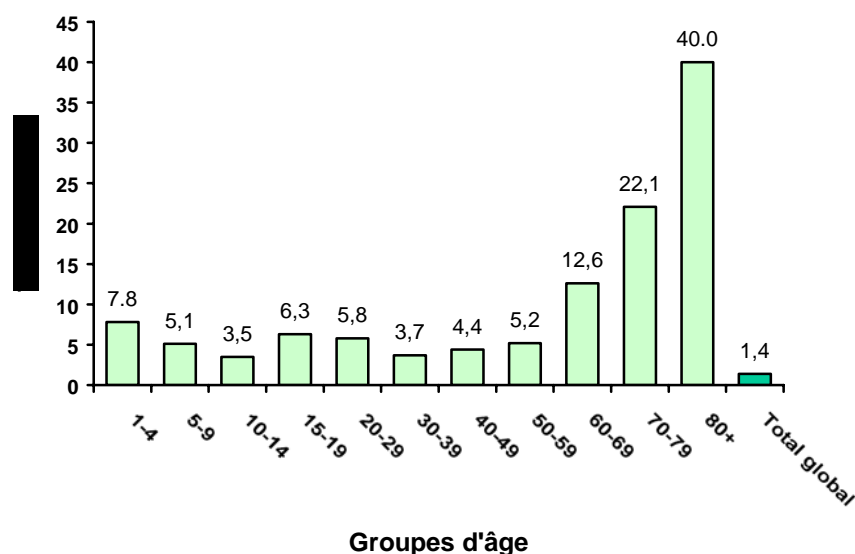
** Statistiques Canada, Recensement en agriculture, 1996

11.2 TAUX D'ÉCRASEMENTS EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

En fonction du groupe d'âge, le taux d'écrasement par tracteur nécessitant une hospitalisation était le plus élevé chez les enfants de moins de 5 ans et les adultes de 70 ans et plus. Le taux d'écrasements par tracteur nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 80 ans et plus était très élevé.

FIGURE 11.1

Taux d'écrasements par tracteur nécessitant une hospitalisation au Canada, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 552*)

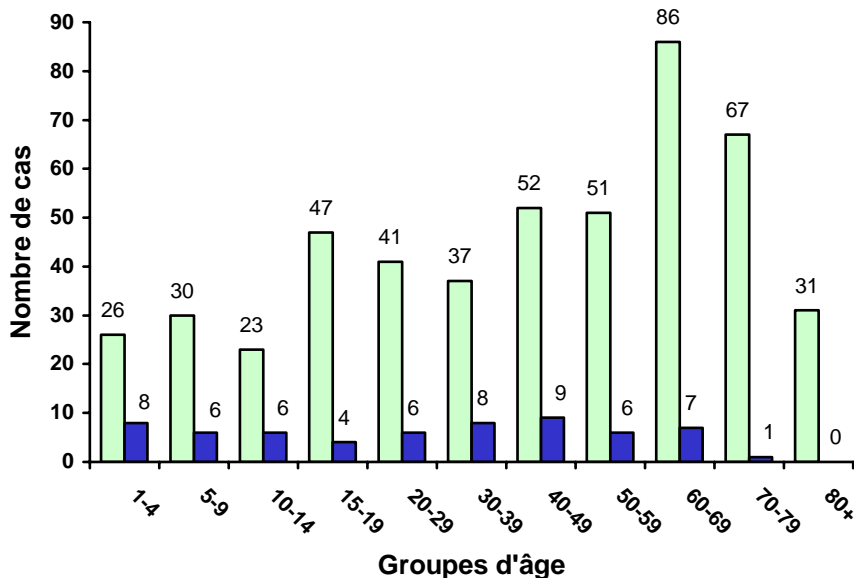


* Dans un cas, l'âge de la victime n'était pas disponible.

11.3 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Chez tous les groupes d'âge, les écrasements par tracteur nécessitant une hospitalisation se sont produits beaucoup plus fréquemment chez les hommes que chez les femmes. Le ratio d'hommes par rapport aux femmes était le plus bas (3.3 pour 1) chez le groupe d'enfants les plus jeunes. Seulement une femme de 70 ans et plus a subi une blessure nécessitant une hospitalisation.

FIGURE 11.2 Écrasements par tracteur reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 552*)



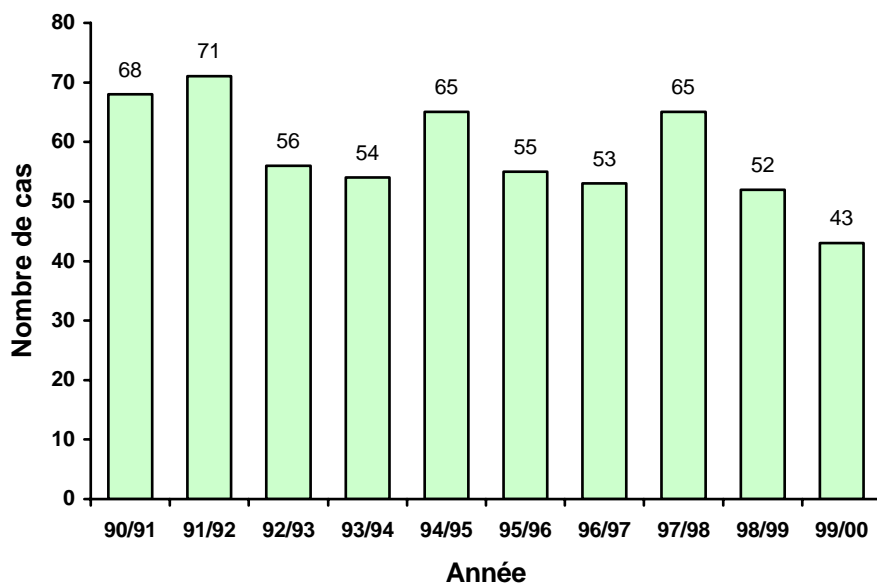
* Dans un cas, l'âge de la victime n'était pas disponible.

11.4 EN FONCTION DE L'ANNÉE

Il semble y avoir eu une baisse modérée dans le nombre annuel d'écrasements par tracteur nécessitant une hospitalisation au cours de la période de surveillance. C'est peut-être dû en partie aux changements des pratiques d'admissions à l'hôpital. Alors qu'en 1990 les personnes blessées auraient été admises en observation pendant une nuit, en 2000, elles auraient été soignées et auraient obtenu leur congé d'hôpital le même jour.

N.B. : Des données ont été imputées à l'Alberta du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2000 et à la Nouvelle-Écosse du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 2000. Leurs valeurs ne sont pas comptabilisées dans le nombre total de cas.

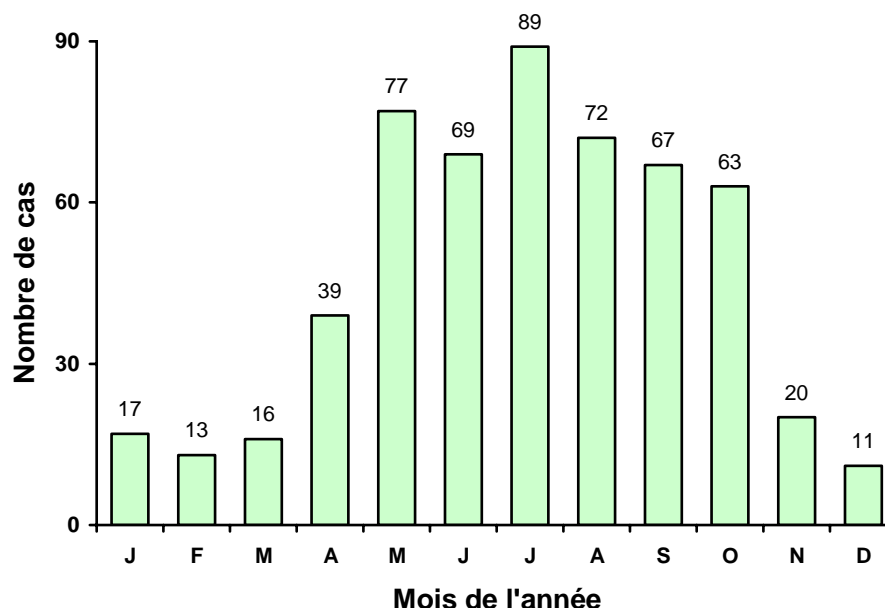
FIGURE 11.3 Écrasements par tracteur reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction de l'année, 1990-2000 (nombre de cas : 553)



11.5 EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

Un plus grand nombre d'écrasements par tracteur nécessitant une hospitalisation est survenu de mai à juillet alors que le plus grand nombre de mortalité dues aux tracteurs est survenu en mai, puis à nouveau en septembre et en octobre.

FIGURE 11.4 Écrasements par tracteur reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction du mois de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 553)



11.6 TYPES D'ÉCRASEMENTS (nombre de cas : 553)

TABLEAU 11.2 Écrasements par tracteur reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction du groupe d'âge et du type d'écrasement*, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 552 **)

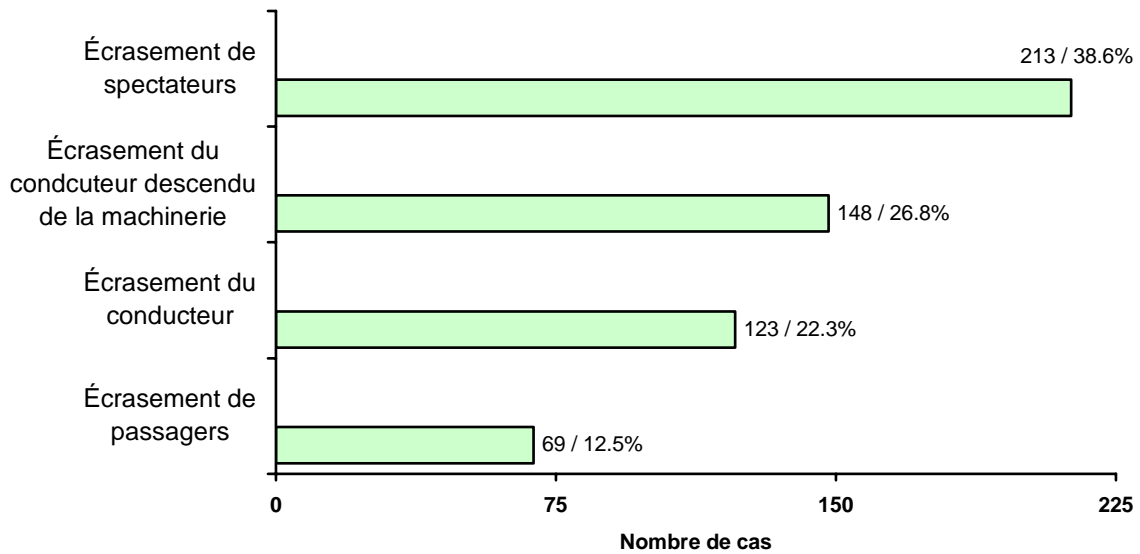
Cause de la blessure	1-14 ans		15-59 ans		60 ans et plus		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Écrasement du conducteur	9	9.1	61	23.4	53	27.6	123	22.2
Écrasement du conducteur descendu de la machinerie	1	1.0	69	26.4	78	40.6	148	26.8
Écrasement de spectateurs	39	39.4	113	43.3	60	31.3	213	38.5
Écrasement de passagers	50	50.5	18	6.9	1	0.5	69	12.5
TOTAL	99	100.0	261	100.0	192	100.0	553	100.0

En général, la majorité des blessures subies lors d'un écrasement par tracteur et nécessitant une hospitalisation surviennent lors de l'écrasement de spectateurs. Par contre, la majorité des écrasements mortels reliés aux tracteurs sont survenus lors de l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie ou l'écrasement du conducteur. Chez les enfants, les écrasements par tracteur nécessitant une hospitalisation sont reliés soit à l'écrasement de passagers, soit à l'écrasement de spectateurs. Chez les adultes plus jeunes, la plupart des écrasements par tracteur nécessitant une hospitalisation sont reliés à l'écrasement de passagers, à l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie et à l'écrasement du conducteur. Chez les adultes plus âgés, l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie est le type d'écrasement par tracteur le plus fréquent nécessitant une hospitalisation. Chez les deux groupes d'âge adulte, l'écrasement de spectateurs était beaucoup plus fréquent que leur nombre lors d'écrasements mortels par tracteurs. Il semble que, chez les adultes, la mort soit plus probable lors de l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie et l'écrasement du conducteur que lors de l'écrasement de spectateurs.

*Voir la définition des types d'écrasements au chapitre 2.

**Dans un cas, l'âge de la victime n'était pas disponible.

FIGURE 11.5 Écrasements par tracteur reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction du type d'écrasement*, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 553)

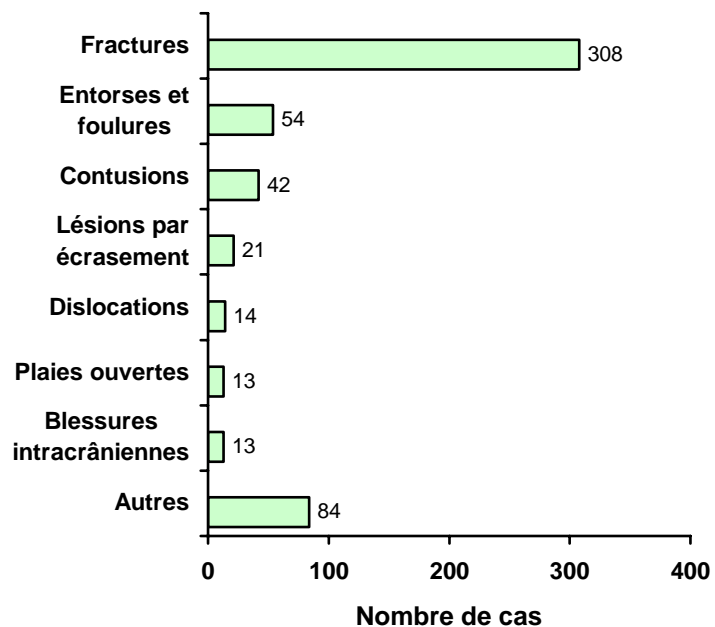


L'écrasement de spectateurs par tracteur est le type d'écrasement le plus fréquent nécessitant une hospitalisation.

11.7 EN FONCTION DU DIAGNOSTIC

Les fractures représentent 56.1% des blessures subies lors d'un écrasement par tracteur nécessitant une hospitalisation. Les entorses et foulures représentent 9.8% et les contusions 7.7%. Les autres diagnostics représentent chacun moins de 4% des hospitalisations lors d'un écrasement par tracteur.

FIGURE 11.6 Écrasements par tracteur reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction du diagnostic, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 549*)



* Dans quatre cas, le diagnostic n'était pas disponible.

12 ÉCRASEMENTS PAR D'AUTRES MACHINERIES RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE ET NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION

12.1 EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

Les écrasements non reliés aux tracteurs nécessitant une hospitalisation se sont produits plus couramment chez les enfants de 1 à 9 ans et les adultes de 80 ans et plus. Les enfants de moins de 15 ans, les adultes de 20 à 29 ans et de 60 ans et plus étaient surreprésentés par rapport à leur nombre dans la population agricole. Les adultes du groupe d'âge le plus avancé couraient le plus grand risque de subir une blessure lors d'écrasement non reliés aux tracteurs et nécessitant une hospitalisation. Le pourcentage d'adultes de 80 ans et plus blessés lors de ce type d'écrasement était trois fois plus élevé que celui des adultes du même âge dans la population agricole.

TABLEAU 12.1 Écrasements non reliés aux tracteurs en milieu agricole et nécessitant une hospitalisation, en fonction du groupe d'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 231)

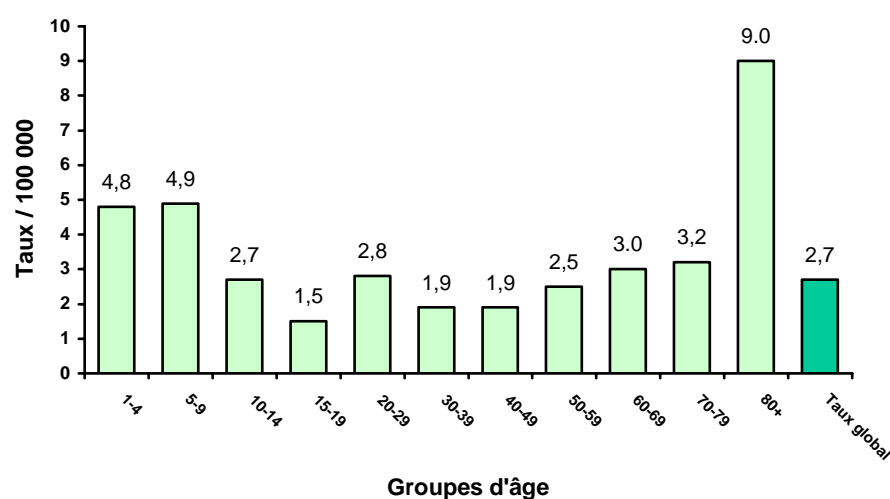
Groupes d'âge (années)	Blessures nécessitant une hospitalisation		Population agricole*		Taux brut annuel pour 100,000/an
	Nombre	%	Nombre	%	
1 - 4	21	9.1	43,315	6.1	4.8
5 - 9	35	15.2	71,035	8.3	4.9
10 - 14	23	10.0	84,025	9.9	2.7
15 - 19	12	5.2	80,455	9.4	1.5
20 - 29	23	10.0	80,775	9.5	2.8
30 - 39	23	10.0	121,230	14.2	1.9
40 - 49	27	11.7	139,425	16.4	1.9
50 - 59	28	12.1	110,135	12.9	2.5
60 - 69	22	9.5	73,620	8.6	3.0
70 - 79	10	4.3	30,825	3.6	3.2
80 +	7	3.0	7,755	1.0	9.0
Total	231	100.0	842,595	100.0	2.7

* Statistique Canada, Recensement en agriculture, 1996

12.2 TAUX D'ÉCRASEMENT EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

Les écrasements non reliés aux tracteurs et nécessitant une hospitalisation se sont produits le plus fréquemment chez les adultes de 80 ans et plus et les enfants de 1 à 10 ans.

FIGURE 12.1 Écrasements au Canada non reliés aux tracteurs en milieu agricole et nécessitant une hospitalisation, en fonction de l'âge, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 231)

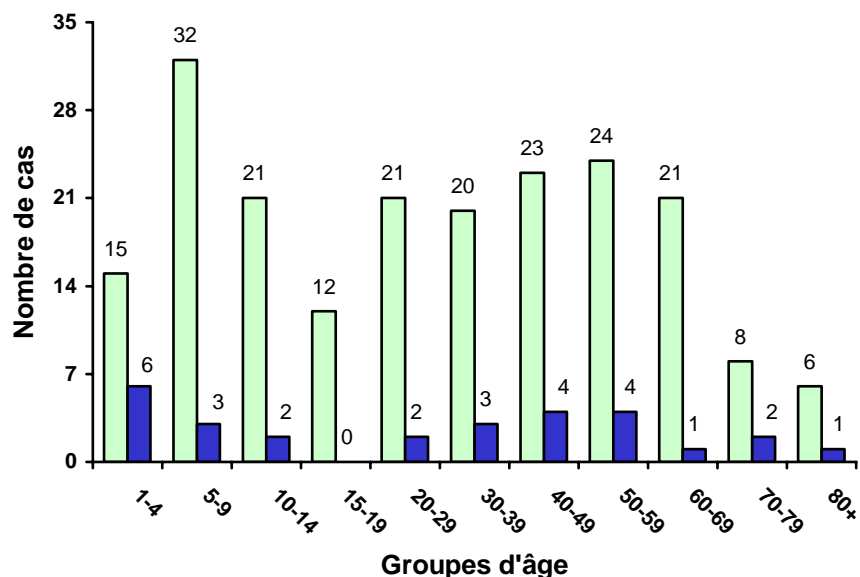


12.3 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Le ratio d'hommes par rapport aux femmes des écrasements non reliés aux tracteurs et nécessitant une hospitalisation était le plus bas chez le groupe d'enfants les plus jeunes (2,5 pour 1 chez les enfants de 1 à 4 ans).

Les écrasements non reliés aux tracteurs et nécessitant une hospitalisation n'étaient pas courants chez les femmes plus âgées.

FIGURE 12.2 Écrasements non reliés aux tracteurs en milieu agricole et nécessitant une hospitalisation, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 231)

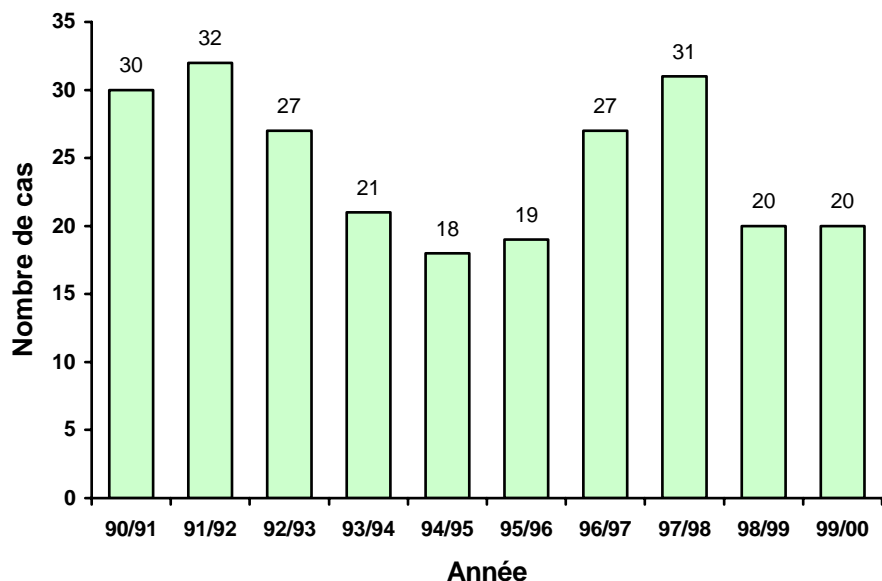


12.4 EN FONCTION DE L'ANNÉE

Il semble y avoir eu une légère baisse dans le nombre annuel d'hospitalisations non reliées aux tracteurs au cours de la période de surveillance. Cette baisse pourrait être due en partie aux changements des pratiques d'admissions des hôpitaux. Alors que les personnes blessées en 1990 auraient été admises en observation pendant une nuit, en 2000, elles auraient été soignées et auraient obtenu leur congé d'hôpital.

N.B. : Des données ont été imputées à l'Alberta d'avril 1998 au 31 mars 2000, et à la Nouvelle-Écosse, du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 2000. Leurs valeurs n'ont pas été comptabilisées dans le nombre total de cas.

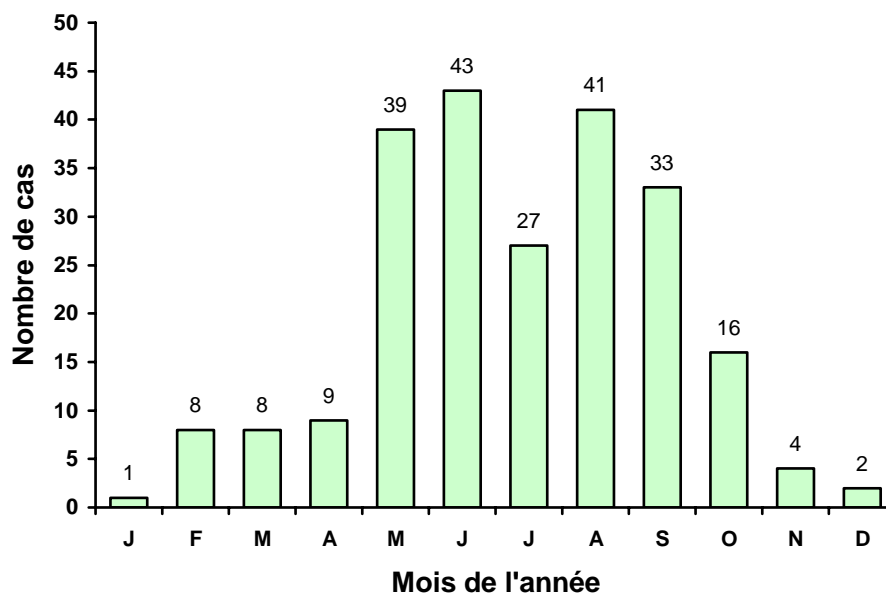
FIGURE 12.3 Écrasements non reliés aux tracteurs en milieu agricole et nécessitant une hospitalisation, en fonction de l'année, 1990-2000 (nombre de cas : 231)



12.5 EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

Tout comme pour les écrasements mortels non reliés aux tracteurs, le nombre le plus élevé d'écrasements non reliés aux tracteurs et nécessitant une hospitalisation a été observé en août et en septembre. Contrairement aux écrasements mortels, une deuxième hausse importante du nombre de blessures subies lors d'écrasements non reliés aux tracteurs a été observée en mai et en juin.

FIGURE 12.4 Écrasements non reliés aux tracteurs en milieu agricole et nécessitant une hospitalisation, en fonction du mois de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 231)



12.6 TYPES D'ÉCRASEMENTS

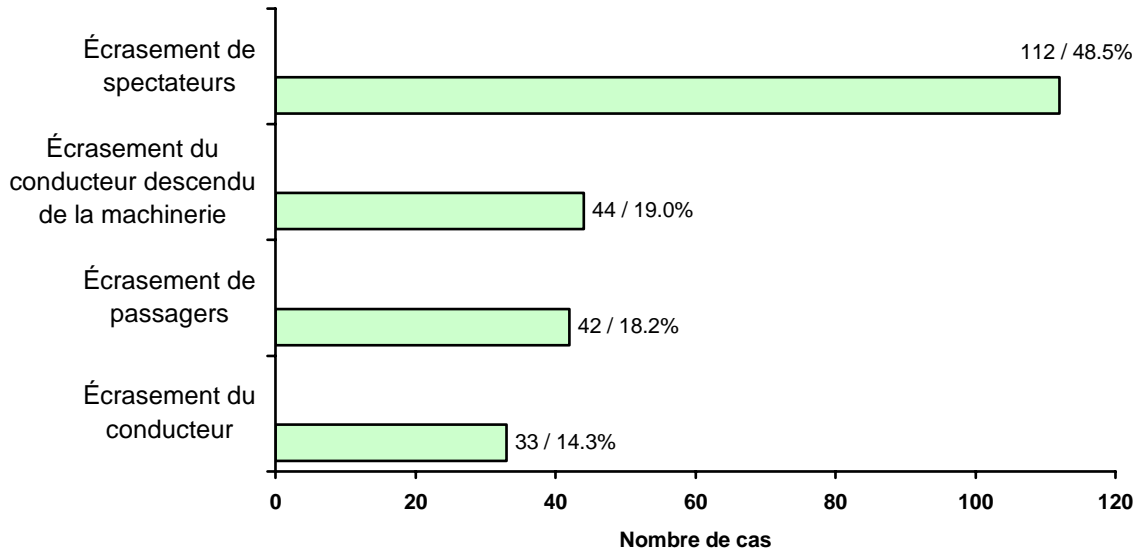
TABLEAU 12.2 Écrasements non reliés aux tracteurs en milieu agricole et nécessitant une hospitalisation, en fonction du groupe d'âge et du type d'écrasement*, entre 1990 et 2000

Cause de la blessure	1-14 ans		15-59 ans		60 ans et plus		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Écrasement du conducteur	6	7.6	23	20.4	4	10.3	33	14.3
Écrasement du conducteur descendu de la machinerie	2	2.5	28	24.8	14	35.9	44	19.0
Écrasement de spectateurs	44	55.7	49	43.4	19	48.7	112	48.5
Écrasement de passagers	27	34.2	13	11.5	2	5.1	42	18.2
TOTAL*	79	100.0	113	100.0	39	100.0	231	100.0

En général, l'écrasement de spectateurs est de loin le type d'écrasement le plus courant non relié aux tracteurs. Chez les enfants, la plupart des hospitalisations sont reliés soit à l'écrasement de spectateurs, soit à l'écrasement de passagers. Chez les adultes plus jeunes et plus âgés, l'écrasement de spectateurs est la cause la plus fréquente de blessures subies lors d'écrasements non reliés aux tracteurs et nécessitant une hospitalisation. Par contre, le type d'écrasement mortel le plus courant chez les adultes est l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie. Il est possible que, chez les adultes, la mort se produise moins souvent lors de l'écrasement de spectateurs que lors de l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie.

*Voir la définition des types d'écrasements au chapitre 2.

FIGURE 12.5 Écrasements non reliés aux tracteurs en milieu agricole et nécessitant une hospitalisation, en fonction du type d'écrasement, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 231)

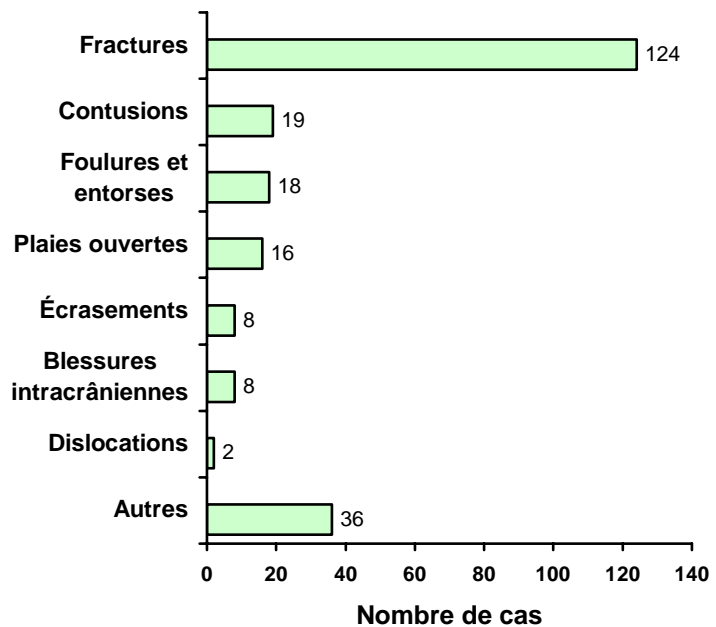


L'écrasement de spectateurs est le type d'écrasement le plus courant non relié aux tracteurs, ensuite l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie et l'écrasement de passagers. L'écrasement de spectateurs a causé 2,5 fois plus de blessures nécessitant une hospitalisation que le deuxième type d'écrasement le plus fréquent.

12.7 EN FONCTION DU DIAGNOSTIC

Les fractures représentent 53.7% des blessures lors d'écrasements non reliés aux tracteurs et nécessitant une hospitalisation. Les contusions représentent 8.2% des blessures, les foulures et entorses 7.8%, et les plaies ouvertes 6.9%. Les autres diagnostics représentent chacun moins de 4% du nombre d'hospitalisations lors d'écrasements non reliés aux tracteurs

FIGURE 12.6 Écrasements non reliés aux tracteurs en milieu agricole et nécessitant une hospitalisation, en fonction du diagnostic, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 231)



13 ÉCRASEMENTS RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS

13.1 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Des enfants victimes d'écrasements nécessitant une hospitalisation, 82.6% étaient des garçons. Le ratio de mortalités chez les hommes par rapport aux femmes était 4,7 pour 1, ratio plus élevé que pour les écrasements mortels chez les enfants. Des enfants blessés lors d'écrasements nécessitant une hospitalisation, 30.9% avaient de 1 à 5 ans, alors que 61.6% des enfants décédés lors d'écrasements avaient moins de cinq ans. Il se peut que, lors d'écrasements, la mort soit plus probable chez les jeunes enfants que les enfants plus vieux.

13.2 EN FONCTION DE L'ANNÉE

Le nombre annuel d'hospitalisations semble avoir baissé au cours de la période de surveillance. Cette baisse peut être due en partie aux changements des pratiques d'admission des hôpitaux. Alors qu'en 1990 les personnes blessées auraient été admises en observation pendant une nuit, en 2000, elles auraient été soignées et auraient obtenu leur congé d'hôpital.

Note: Des données ont été imputées à l'Alberta du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2000. Leurs valeurs ne sont pas comptabilisées dans le nombre total de cas.

FIGURE 13.1 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les enfants, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 178)

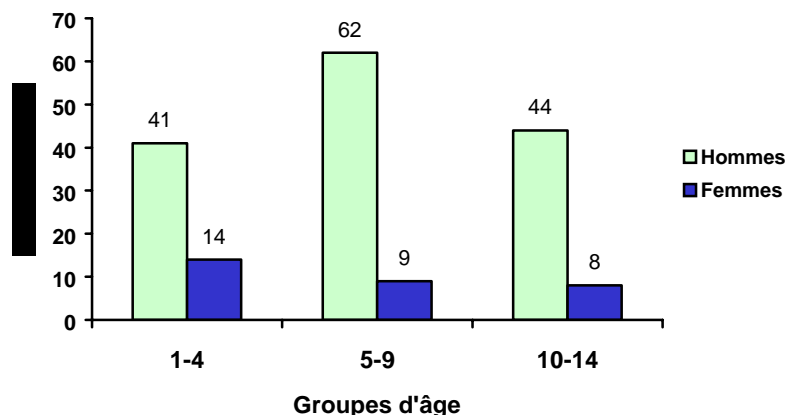
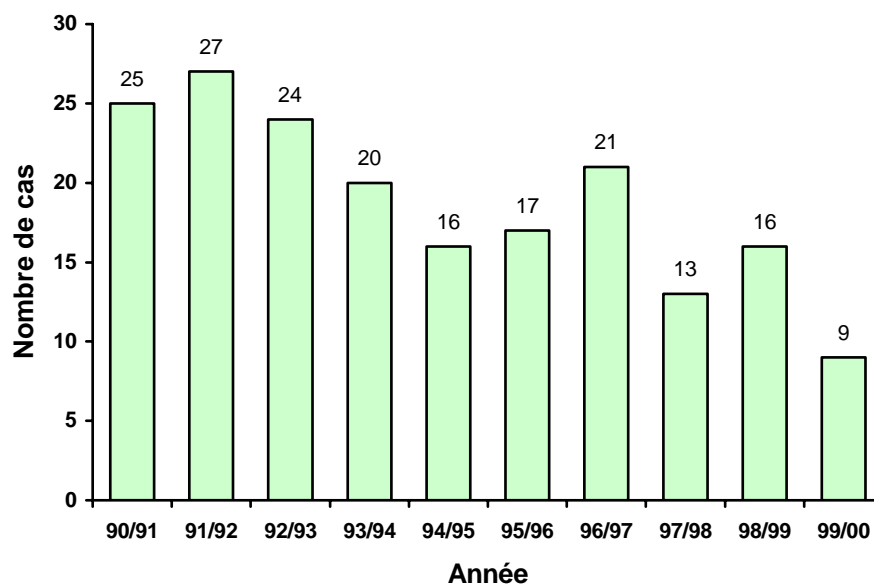


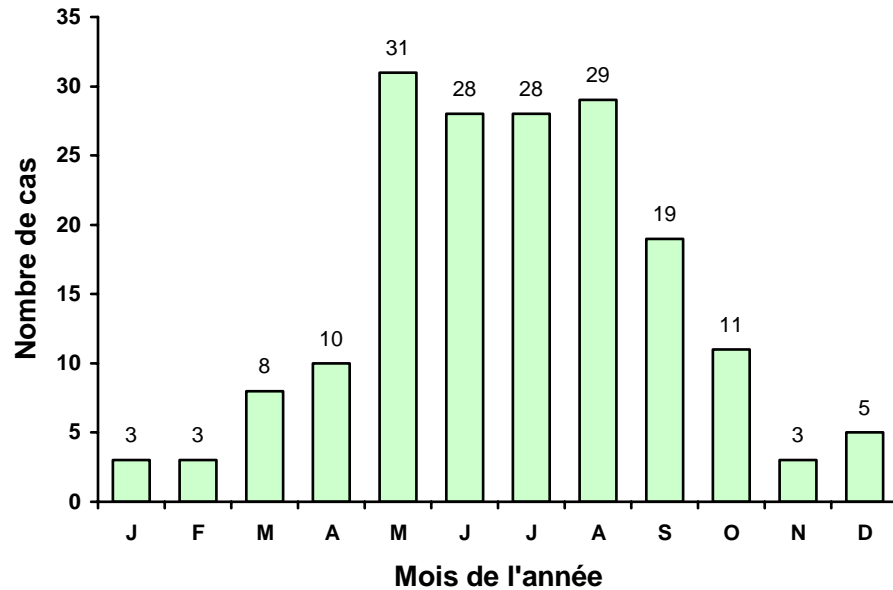
FIGURE 13.2 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les enfants, en fonction de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 178)



13.3 EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

La plupart des écrasements nécessitant une hospitalisation chez les enfants se sont produits de mai à août.

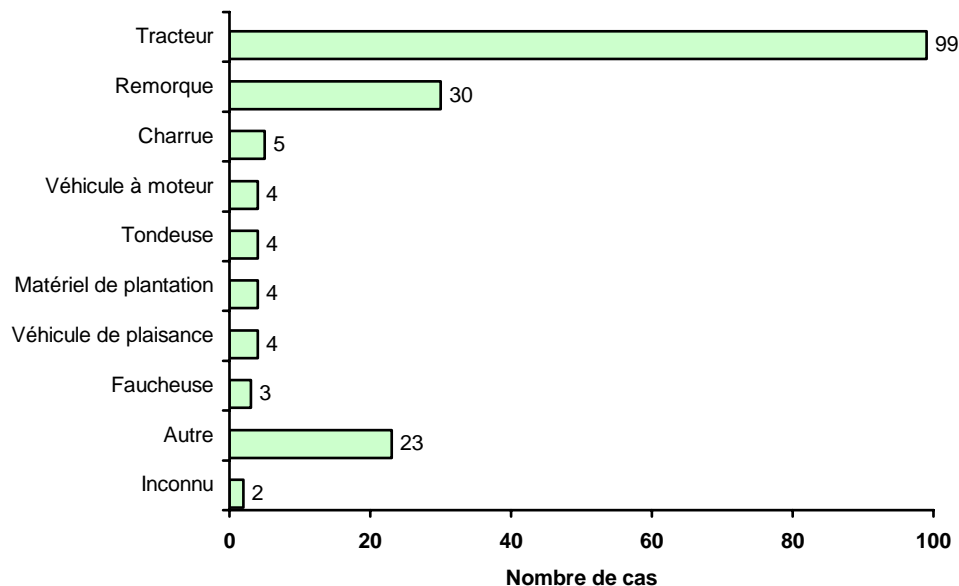
FIGURE 13.3 Écrasements liés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les enfants, en fonction du mois de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 178*)



*Dans un cas, les renseignements n'étaient pas disponibles.

13.4 EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

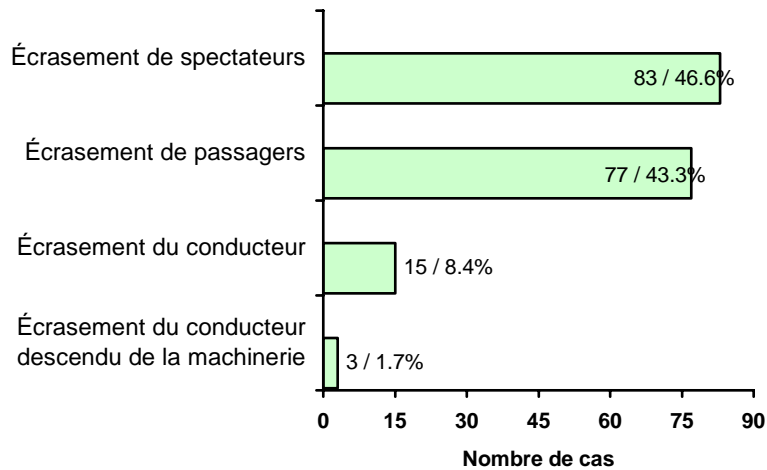
FIGURE 13.4 Écrasements liés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les enfants, en fonction du type de machinerie, 1990-2000 (nombre de cas : 178)



La majorité des écrasements nécessitant une hospitalisation sont liés aux tracteurs (55.6%) et aux remorques (16.9%). Des blessures liées à une remorque, 54,5% sont survenues chez les enfants. Toujours chez ce même groupe, les écrasements par véhicules à moteur n'étaient pas une cause prépondérante de blessures nécessitant une hospitalisation, bien que le deuxième plus grand nombre de mortalités soit relié à ce type d'écrasement. Il se peut qu'habituellement les enfants meurent lors d'un écrasement par véhicule à moteur.

13.5 TYPES D'ÉCRASEMENTS

FIGURE 13.5 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les enfants, en fonction du type d'écrasement*, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 178)



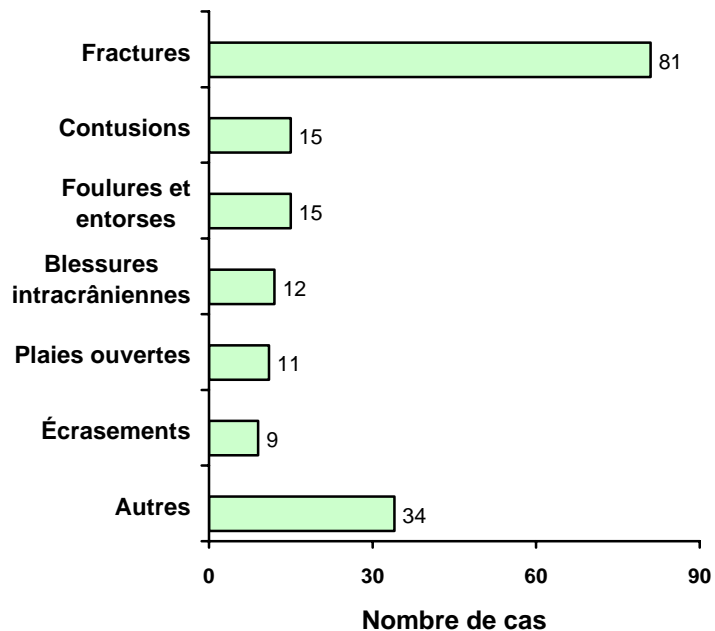
* Voir la définition des types d'écrasements au chapitre 2.

L'écrasement de spectateurs et l'écrasement de passagers ont entraîné un nombre presque égal de blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants.

13.6 EN FONCTION DU DIAGNOSTIC

FIGURE 13.6 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les enfants, en fonction du diagnostic, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 177)

Les fractures représentent 45.8% des blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants. Les contusions représentent 8.5%, les foulures et entorses 8.5%, les blessures intracrâniennes 6.8%, les plaies ouvertes 6.2% et les blessures subies lors d'écrasements 5.1%. Les autres diagnostics représentent chacun moins de 4% des blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants.



*Dans un cas, le diagnostic n'était pas disponible.

14 ÉCRASEMENTS RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ADULTES DE 15 À 59 ANS

14.1 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Chez les adultes de 15 à 59 ans, 87,7% de ceux qui ont subi des blessures lors d'un écrasement nécessitant une hospitalisation étaient des hommes. Les adultes des groupes d'âge plus avancés étaient davantage susceptibles d'être blessés que les adultes plus jeunes, mais cette tendance était beaucoup moins prononcée que pour les mortalités. Il se peut que la mort soit plus probable lors d'écrasements chez les adultes plus âgés que les adultes plus jeunes ou que les adultes plus âgés soient impliqués dans des écrasements plus dangereux.

14.2 EN FONCTION DE L'ANNÉE

Il n'y avait pas de tendance uniforme dans le nombre d'écrasements nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 15 à 59 ans au cours de la période de surveillance.

N.B.: Des données ont été imputées à l'Alberta du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2000, et à la Nouvelle-Écosse, du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 2000. Leurs valeurs ne sont pas comptabilisées dans le nombre total de cas.

FIGURE 14.1 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 374)

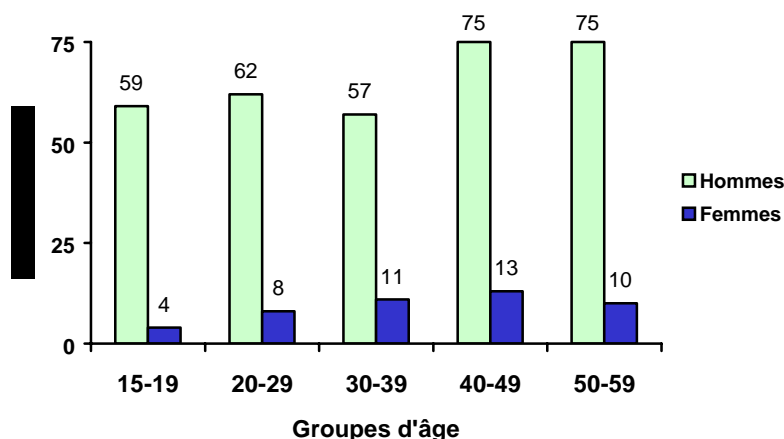
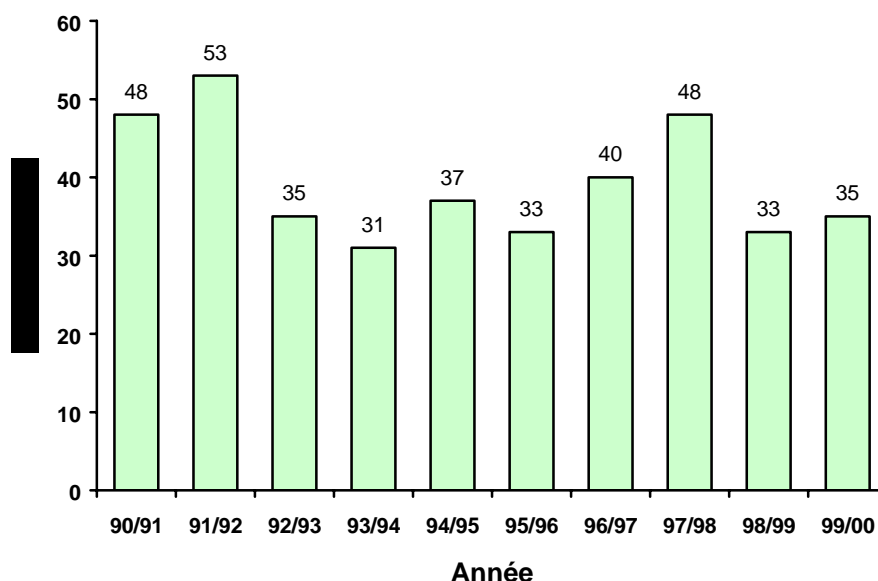


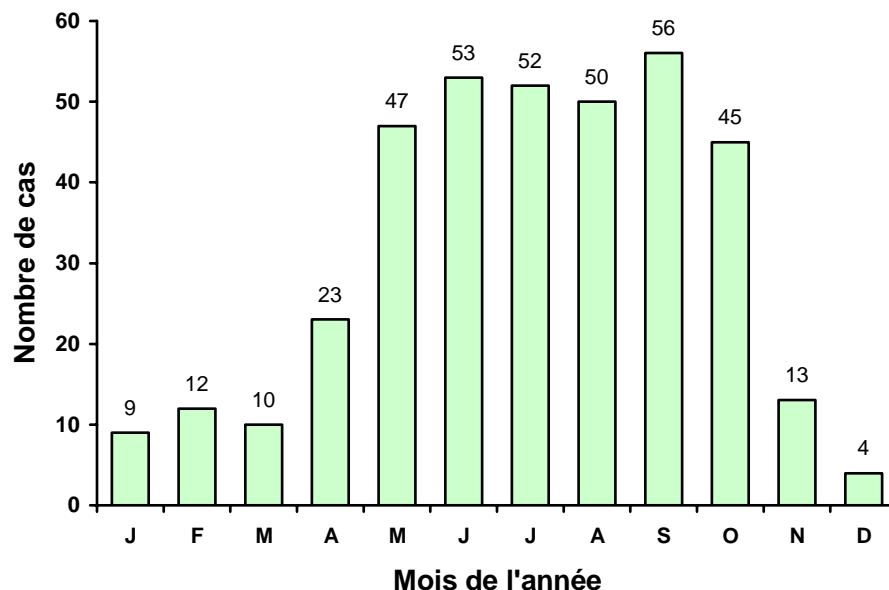
FIGURE 14.2 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 374)



14.3 EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

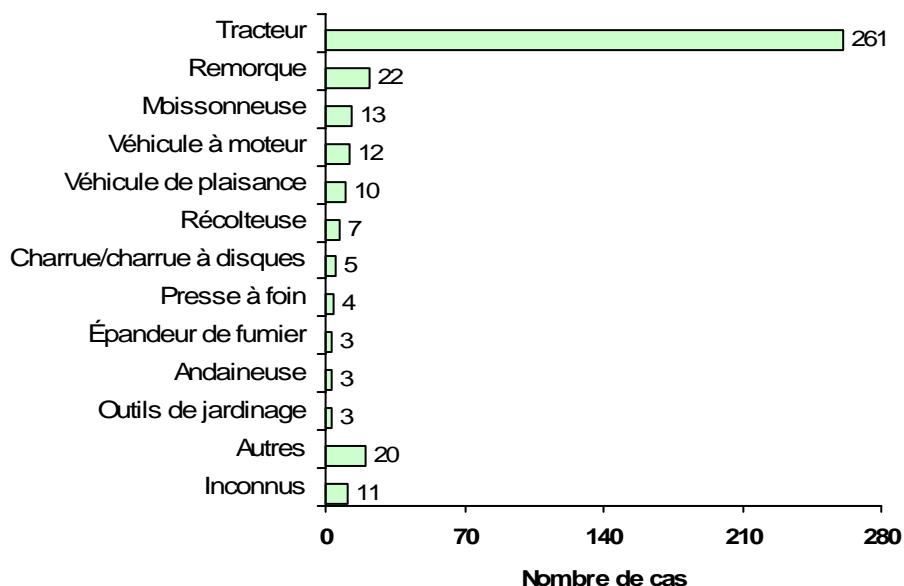
Chez les adultes de 15 à 59 ans, la plupart des blessures subies lors d'un écrasement et nécessitant une hospitalisation sont survenues de mai à octobre. Contrairement aux données relatives aux mortalités, aucun pic n'a été observé au mois de septembre.

FIGURE 14.3 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du mois de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 374)



14.4 HOSPITALISATIONS EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

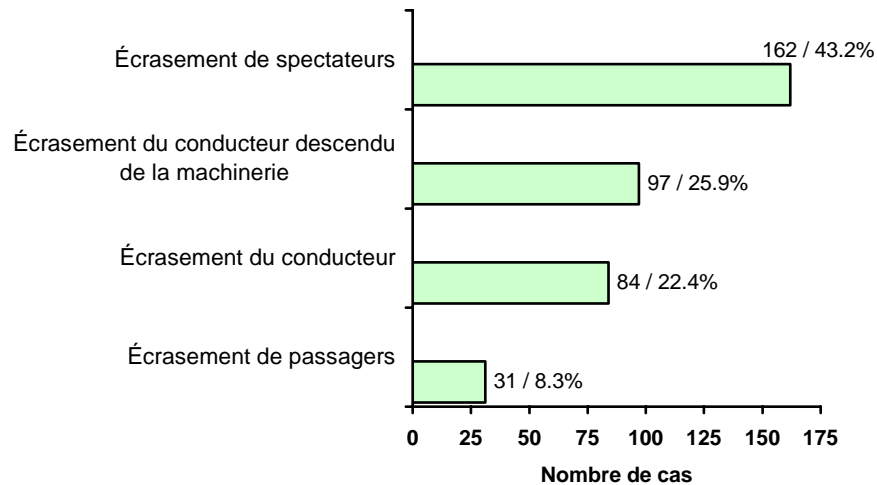
FIGURE 14.4 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du type de machinerie, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 374)



Chez les agriculteurs de 15 à 59 ans, le tracteur est de loin le type de machinerie le plus courant relié aux écrasements nécessitant une hospitalisation (69.8%). Chez les adultes, le nombre de blessures subies lors d'écrasements par tracteur et nécessitant une hospitalisation était 12 fois plus élevé que le nombre de blessures reliées au deuxième type de machinerie le plus courant. Les remorques représentent 5.9% des écrasements nécessitant une hospitalisation. Les autres types de machinerie représentent chacun moins de 4% des écrasements nécessitant une hospitalisation chez les adultes au cours de la période de surveillance.

14.5 TYPES D'ÉCRASEMENTS

FIGURE 14.5 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du type d'écrasement*, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 374)



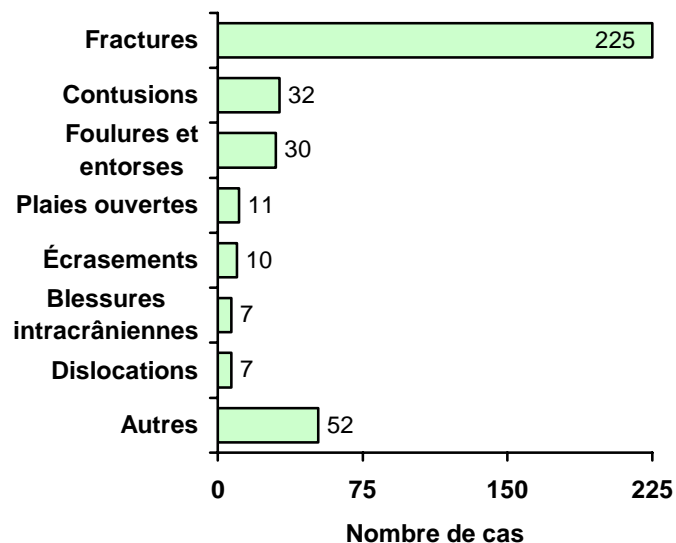
*Voir la définition des types d'écrasements au chapitre 2.

L'écrasement de spectateurs est le type d'écrasement le plus courant nécessitant une hospitalisation chez les agriculteurs de 15 à 59 ans. Par contre, les écrasements mortels les plus courants chez les adultes de 15 à 59 ans sont reliés à l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie et à l'écrasement du conducteur. Il y a plus de chances que la mort soit moins probable lors de l'écrasement de spectateurs chez les adultes que lors de l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie et lors de l'écrasement du conducteur.

14.6 EN FONCTION DU DIAGNOSTIC

Les fractures représentent 60.2% des blessures subies chez les adultes à la suite d'un écrasement nécessitant une hospitalisation. Les contusions représentent 8.6%, les foulures et entorses 8.0% et les plaies ouvertes 6.9%. Les autres diagnostics représentent chacun moins de 5% des écrasements nécessitant une hospitalisation.

FIGURE 14.6 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du diagnostic, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 374)

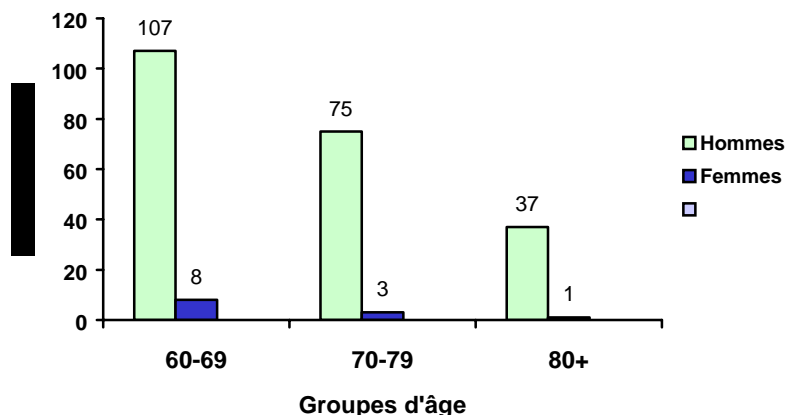


15 ÉCRASEMENTS RELIÉS AU MILIEU AGRICOLE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ADULTES DE 60 ANS ET PLUS

15.1 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Des adultes âgés blessés lors d'un écrasement nécessitant une hospitalisation, 94,8% étaient des hommes. Comparativement aux mortalités, une proportion plus faible d'adultes âgés relatifs aux écrasements nécessitant une hospitalisation fait partie des deux groupes d'âge plus avancés. Il se peut que chez ces deux groupes d'âge, les adultes plus avancés soient impliqués dans un plus grand nombre d'écrasements plus dangereux tel l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie.

FIGURE 15.1 Écrasements reliés à l'agriculture nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de l'âge et du sexe, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 231)

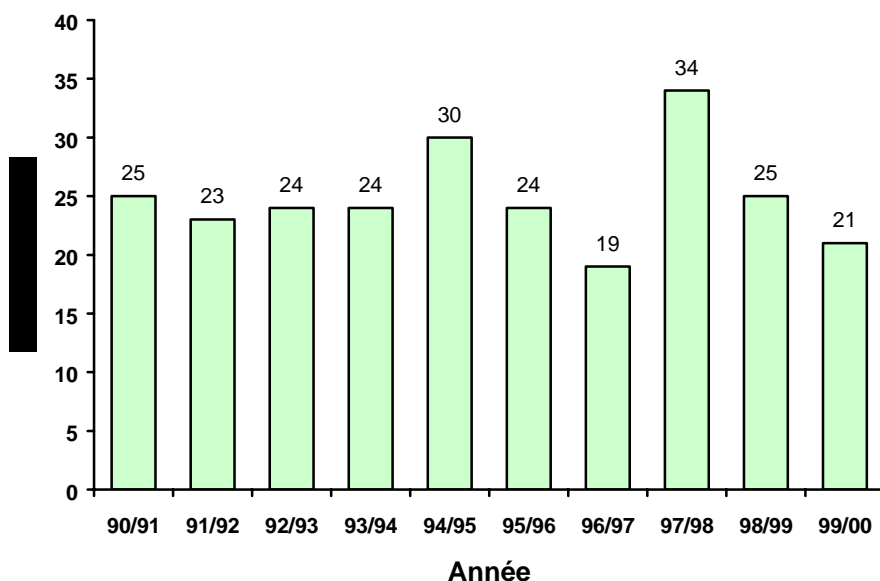


15.2 EN FONCTION DE L'ANNÉE

Aucune tendance uniforme n'a été observée dans le nombre d'écrasements nécessitant une hospitalisation chez les adultes âgés au cours de la période de surveillance.

N.B.: Des données ont été imputées à l'Alberta du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2000 et, à la Nouvelle-Écosse, du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 2000. Leurs valeurs ne sont pas comptabilisées dans le nombre total de cas.

FIGURE 15.2 Écrasements reliés à l'agriculture nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 231)

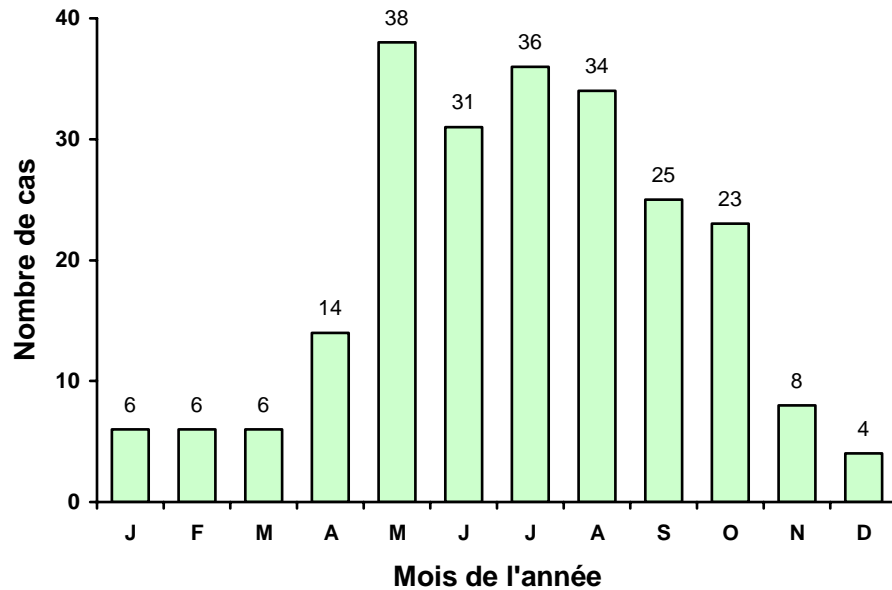


15.3 EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

Davantage d'écrasements nécessitant une hospitalisation chez les agriculteurs âgés se sont produits de mai à octobre qu'au cours des autres mois de l'année. Contrairement à la tendance observée dans les écrasements mortels, aucun pic n'a été observé en septembre et octobre dans le nombre d'écrasement nécessitant une hospitalisation. Les blessures nécessitant une hospitalisation sont survenues surtout de mai à août.

FIGURE 15.3

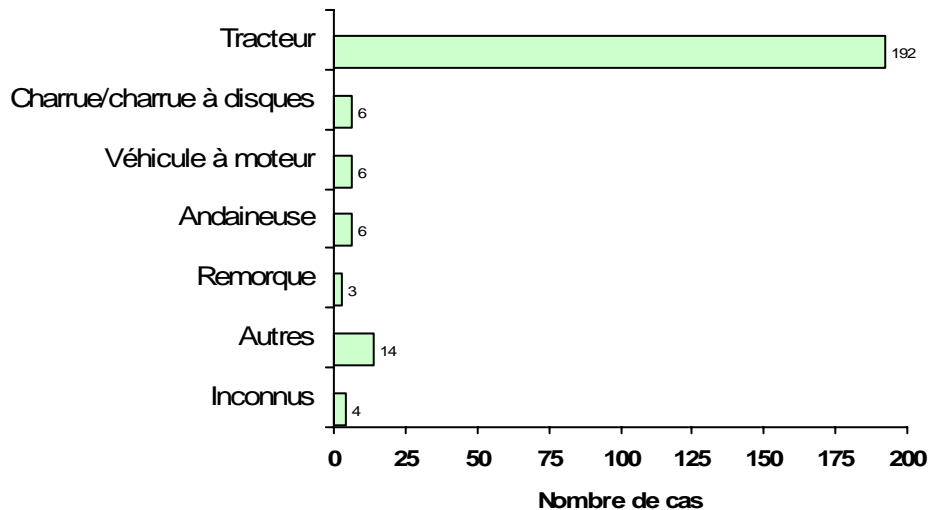
Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du mois de l'année, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 231)



15.4 EN FONCTION DU TYPE DE MACHINERIE

FIGURE 15.4

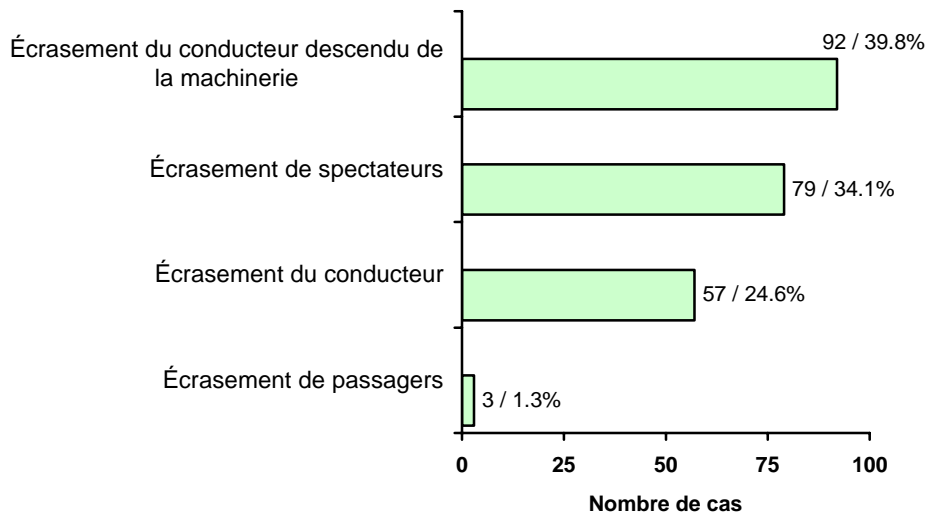
Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du type de machinerie, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 231)



Le tracteur est le type de machinerie relié au plus grand nombre d'écrasements nécessitant une hospitalisation chez les agriculteurs âgés (83.1%), soit 32 fois le nombre de blessures nécessitant une hospitalisation due aux autres types de machinerie les plus courants (les charrues, les véhicules à moteur et les andaineuses). Les personnes âgées étaient davantage susceptibles d'être écrasées par des tracteurs que les adultes plus jeunes.

15.5 TYPES D'ÉCRASEMENTS

FIGURE 15.5 Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du type d'écrasement,* entre 1990 et 2000, (nombre de cas : 231)



*Voir la définition des types d'écrasements au chapitre 2.

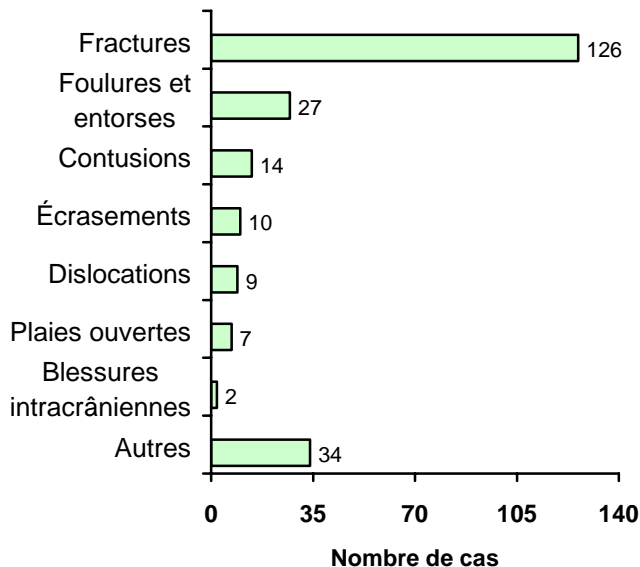
Chez les personnes âgées, le plus grand nombre de blessures nécessitant une hospitalisation sont survenues lors de l'écrasement du conducteur descendu de la machinerie et lors de l'écrasement de spectateurs. Chez ce groupe, l'écrasement du conducteur a une proportion plus faible de blessures nécessitant une hospitalisation que de blessures mortelles. Par contre, l'écrasement de spectateurs a une proportion plus élevée de blessures nécessitant une hospitalisation que de blessures mortelles. Il se peut que, chez les personnes âgées, la mort soit plus probable lors de l'écrasement du conducteur que lors de l'écrasement de spectateurs.

15.6 EN FONCTION DU DIAGNOSTIC

FIGURE 15.6

Écrasements reliés au milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du diagnostic, entre 1990 et 2000 (nombre de cas : 229*)

Les fractures représentent 55 % des blessures subies lors d'écrasements nécessitant une hospitalisation chez les personnes âgées. Les foulures et entorses représentent 11.8% et les contusions 6.1%. Les autres diagnostics représentent chacun moins de 5% des hospitalisations dues aux écrasements chez les personnes âgées.



*Dans deux cas, le diagnostic n'était pas disponible.

Annexe A Règles de décision

Inclusion des décès et des blessures dans les bases de données relatives aux décès par écrasements et aux écrasements nécessitant une hospitalisation

Présence d'alcool

La base de données comprend les décès et les blessures des victimes en état d'ébriété si l'accident s'est produit lors d'un travail agricole ou dans un environnement agricole à risque.

Écrasements sur les voies publiques

Les bases de données incluent les décès et les blessures dus aux écrasements sur les voies publiques s'ils sont reliés à des véhicules ou à de la machinerie.

Inclusion des décès dans la base de données relatives aux écrasements mortels

Troubles médicaux préexistants

Les décès attribués à des troubles médicaux préexistants (crise cardiaque, crise d'épilepsie) sont exclus de la base de données ainsi que tout décès où la blessure subie en milieu agricole a été immédiatement précédée d'un trouble médical tel qu'un accident vasculaire cérébral, une crise d'épilepsie ou une crise cardiaque.

Complications secondaires

Les décès à la suite de complications survenues en raison d'une blessure subie en milieu agricole (embolies, maladies respiratoires) sont compris dans la base de données. N.B. : Le Nouveau-Brunswick ne considère pas ces cas comme étant reliés au milieu agricole si le décès a eu lieu plus de deux semaines après l'accident.

Désignations de décès reliés au travail dans la base de données des écrasements mortels

Véhicules tous terrains

Les décès dus à des véhicules à caractère non routiers, tels les VTT et les moto-cross, n'ont pas été classés comme reliés au travail à moins que le véhicule n'ait été utilisé à des fins agricoles au moment de l'accident.

Enfants au jeu

Les décès des enfants jouant dans le milieu de travail agricole ont été considérés reliés au travail s'il sont survenus parce qu'une personne effectuait une tâche agricole. Ceci comprend les cas où une personne ne pouvait garder à l'œil un enfant qui l'accompagnait dans son milieu de travail et les cas où l'enfant est décédé alors qu'une autre personne effectuait une tâche agricole (exemple : écrasement de passagers, écrasement de spectateurs).

Écrasements sur les voies publiques

Les décès dus aux accidents sur les voies publiques ont été considérés reliés au milieu de travail si on y effectuait une tâche agricole : transport du bétail, d'équipement agricole ou de récoltes, mener les troupeaux.

Annexe B Glossaire

Termes généraux

Mortalités reliées au milieu agricole

Le PCSBMA définit un accident mortel comme suit : 1) *Toute blessure non intentionnelle entraînant la mort et survenue au cours d'activités reliées à une exploitation agricole (donc ferme, telle que définie ci-bas) ou un ranch et/ou 2) Toute blessure non intentionnelle entraînant la mort causée par un environnement dangereux à la ferme ou au ranch au Canada (à l'exception des blessures mortelles non reliées au travail et survenues au domicile). Cette définition inclut les décès survenus ailleurs que dans un milieu de travail agricole si le travail était relié à l'agriculture. Les décès survenus alors qu'une tierce personne effectuait un travail agricole sont aussi inclus. Le PCSBMA a subdivisé en deux catégories les blessures mortelles en milieu agricole : Accidents mortels reliés au travail agricole et Accidents mortels non reliés au travail agricole.*

Dénominateurs

Le nombre inférieur d'une fraction qui indique le nombre total de personnes exposées sur une période de temps donné.

Ferme

Toute exploitation agricole qui produit pour la vente au moins un des produits suivants : culture, bétail, volaille, produits d'origine animale, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel, produits de l'érable. (*Recensement de l'agriculture, Statistiques Canada*).

Mortalités non reliées au travail agricole

Tous décès survenu dans une ferme ou un ranch, qui a été causé par un aspect quelconque de l'environnement agricole mais qui n'est pas directement relié au travail agricole ou qui n'a pas été comptabilisé de manière conforme à la grandeur du pays. Aux fins de clarté, ces décès sont analysés séparément par rapport aux décès reliés à l'agriculture, par exemple, décès à bord de véhicules agricoles utilisés à des fins récréatives.

Numérateurs

Le nombre supérieur d'une fraction qui indique le nombre de cas indiqués ou concernés par rapport à la population totale.

Taux

Dans le contexte des blessures ou des mortalités, le terme taux est employé pour définir le nombre de cas par unité de temps ou par groupe de population pour une période de temps donné, par exemple, le nombre de personnes blessées par 100 000 travailleurs agricoles par année.

Surveillance

La collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion systématiques et continues des données sur la santé.

Mortalités reliées au travail agricole

Tout décès survenu au cours d'un travail agricole même si le décès a eu lieu ailleurs que dans la ferme ou le ranch y compris tout décès survenu lors d'un travail agricole effectué par une tierce personne.

Définitions: écrasements mortels

Écrasements mortels reliés au milieu agricole: Aux fins de ce rapport technique, les décès par écrasements mortels reliés au milieu agricole incluent tous les cas inscrits à une des catégories de mortalités d'origine mécanique établies par le PCSBMA : le conducteur tombe de la machinerie, qui l'écrase; un passager tombe de la machinerie, qui l'écrase; le conducteur descend de la machinerie, qui par la suite l'écrase; un passager descend de la machinerie, qui par la suite l'écrase, et l'écrasement de spectateurs. De plus, on a inclus les décès inscrits à la catégorie «Coincé ou heurté par une machine s'il a été jugé que la victime aurait été écrasée plutôt que coincée ou heurtée si elle était restée debout au grand air.

Écrasement du conducteur descendu de la machinerie: Le conducteur est descendu de la machinerie pour effectuer une tâche agricole et la machinerie l'a écrasé ou coincé. Cette catégorie inclut les cas où le conducteur a laissé rouler le moteur ou lorsqu'il l'a éteint.

Écrasement de spectateurs: Un spectateur a été écrasé ou coincé par une machinerie ou une remorque qui y était attachée. Au moment de l'écrasement, le spectateur pouvait être inactif ou effectuer une tâche autre que celle d'opérer une machinerie agricole ou de monter un animal. Cette catégorie inclut les spectateurs descendus récemment d'une machinerie agricole, les personnes qui tentaient de monter à bord d'une machinerie ou d'une remorque. L'écrasement de spectateurs inclut les cas où le conducteur n'a pas constaté la présence de la victime ou bien, l'ayant constatée, n'a pu prévenir l'accident.

Écrasement de passagers : Un passager est tombé d'une machinerie ou d'une remorque agricoles qui, par la suite, l'écrase ou le coince.

Écrasement lors d'un démarrage inapproprié : Un conducteur est écrasé ou coincé par une machinerie agricole qu'il a essayé de faire démarrer en utilisant un procédé autre que celui recommandé par la fabricant.

Écrasement du conducteur : Le conducteur est tombé de la machinerie et a été écrasé ou coincé par celle-ci ou une remorque agricole qui y était attachée.

Définitions: écrasements nécessitant une hospitalisation

Écrasement relié au milieu agricole nécessitant une hospitalisation: Aux fins de ce rapport technique, un écrasement relié au milieu agricole nécessitant une hospitalisation inclut tous les cas inscrits dans une des catégories de blessures d'origine mécanique maintenues par le PCSBMA : le conducteur tombe de la machinerie, qui l'écrase; un passager tombe de la machinerie, qui l'écrase; une personne non spécifiée tombe de la machinerie, qui l'écrase; le conducteur descend de la machinerie en marche, qui l'écrase; un passager descend de la machinerie, qui l'écrase; écrasement de spectateurs, écrasement d'une personne non spécifiée.

Écrasement du conducteur descendu de la machinerie et écrasement lors d'un démarrage inapproprié: a) Le conducteur descend de la machinerie après pour effectuer une tâche et est écrasé. Cette catégorie inclut les cas où le conducteur a éteint ou a laissé rouler le moteur ou b) le conducteur est écrasé ou coincé quand il essaie de faire démarrer une machinerie agricole sans utiliser le procédé recommandé par le fabricant.

Écrasement de spectateurs: *Un spectateur a été écrasé par une machinerie agricole ou une remorque qui y était attachée. Au moment de l'écrasement, le spectateur pouvait être inactif ou participer à une activité autre que celle d'opérer une machinerie agricole ou de monter un animal. Cette catégorie inclut les spectateurs descendus récemment d'une machine agricole ou qui tentaient de monter à bord d'une machinerie ou d'une remorque. Les écrasements de spectateurs incluent les cas où le conducteur n'a pas constaté la présence de la victime ou bien, l'ayant constatée, n'a pu prévenir l'accident.*

Écrasement de passagers : *Un passager tombe d'une machinerie ou d'une remorque agricoles, qui par la suite l'écrase. Cette catégorie inclut tous les cas inscrits à une des catégories d'hospitalisation d'origine mécanique établies par le PCSBMA : «une personne non spécifiée est tombée de la machinerie, qui l'a écrasée» lorsque la personne non spécifiée avait moins de dix ans. On adopte comme hypothèse que les enfants de moins de dix ans étaient passagers plutôt que conducteurs.*

Écrasement du conducteur: *Un conducteur tombe de la machinerie qui par la suite l'écrase, ou il est écrasé par une remorque agricole qui y était attachée. Cette catégorie inclut tous les cas inscrits à une des catégories d'hospitalisation d'origine mécanique établies par le PCSBMA : «personne non spécifiée est tombée de la machinerie qui par la suite l'écrase» lorsque la personne non spécifiée avait dix ans ou plus. On adopte comme hypothèse qu'un enfant de moins de dix ans était passager plutôt que conducteur, On reconnaît que certaines personnes non spécifiées de plus de 10 ans pourraient être des passagers. Il s'ensuit donc que le nombre d'écrasement du conducteur peut avoir été surestimé par rapport au nombre d'écrasement de passagers.*

<p>B. BLESSURE NON ATTRIBUÉE À UNE MACHINE OU UN VÉHICULE</p> <p>1 écrasé ou heurté par un animal. Spécifier l'animal : _____</p> <p>2 autre type de blessure causée par un animal. Spécifier l'animal: _____</p> <p>3 est tombé d'un animal. Spécifier l'animal: _____</p> <p>4 heurté par un objet 5 heurté contre un objet 6 coincé dans, sous ou entre des objets Si 4, 5 ou 6, spécifier l'objet: _____</p> <p>7 chute d'une hauteur. Spécifier l'endroit: _____</p> <p>8 chute du même niveau 9 est sauté à un niveau inférieur 10 surmenage 11 noyade 12 feu/explosion 13 contact avec des températures extrêmes 14 contact avec du courant électrique 16 exposé à des substances toxiques par inhalation ingestion absorption injection Spécifier l'agent : _____</p> <p>18 asphyxie par céréales ou eaux usées. Spécifier: _____</p> <p>19 arme à feu 77 autre, non relié à une machine. Spécifier: _____</p> <p>88 inconnu, non relié à une machine 99 sans objet</p>	<p>C. BLESSURE ATTRIBUÉE À UNE MACHINE OU UN VÉHICULE</p> <p>1 renversement de côté 2 renversement vers l'arrière 3 renversement non spécifié 4 enchevêtré / happé par une machine 5 coincé ou heurté par une partie de la machine ou retournement de la machine Spécifier l'objet : _____</p> <p>6 accident de la route 7 conducteur est tombé de la machine en mouvement, ni écrasé ni coincé ni heurté. 8 conducteur est tombé de la machine en mouvement qui l'a écrasé, coincé ou heurté 9 un passager est tombé de la machine en mouvement, ni écrasé ni coincé ni heurté 10 un passager est tombé de la machine en mouvement qui l'a écrasé, coincé ou heurté 11 conducteur est descendu de sa machine qui l'a écrasé ou coincé 12 un passager est descendu de la machine en mouvement qui l'a coincé ou heurté 13 un spectateur est écrasé, coincé ou heurté par une machine en mouvement 18 heurté par un objet en chute ou propulsé par la machine Spécifier l'objet : _____</p> <p>77 autre cause reliée à une machinerie. Spécifier: _____</p> <p>88 inconnu, non relié à une machine 99 sans objet</p>	<p>D. TYPE DE MACHINERIE (Veuillez encercler le chiffre correspondant à l'origine de la blessure)</p> <p>1 tracteur 2 Vis sans fin. Spécifiez le type: autoportant, attelé à une machine, ou inconnu (encercler) 3 faucheuse 4 prise de force, spécifier la machine : _____</p> <p>5 presse à foin 6 véhicule agricole/remorque 7 moissonneuse 8 outil mécanique (à l'exception d'une scie à chaîne) 9 scie à chaîne 10 soudeuse 11 récolteuse 12 charrue / charrue à disques 13 élévateur à foin 14 épandeur de fumier 15 bulldozer, véhicule bobcat, chargeuse skid steer 16 véhicule à moteur. Spécifier: _____</p> <p>17 véhicule tous terrains. Spécifier: _____</p> <p>18 andaineuse 77 autre machinerie agricole. Spécifier: _____</p> <p>88 inconnu 99 sans objet</p>
<p>E. ENDROIT OÙ LA BLESSURE EST SURVENUE</p> <p>1 Dans le champ (y compris fossés à sec près du champ) 2 Étable 3 Silo/compartiment à grain, (encercler) 4 Hangar 5 Cour de ferme 6 Chemin/voie publique (y compris fossés à sec) 7 Entrée de ferme (y compris fossés à sec) 8 Maison de ferme 9 Chemin agricole (y compris fossés à sec) 10 Bois, vergers 11 Source d'eau, y compris fosse d'eau, étang-réservoir, cuve à fumier, fosse à lisier, etc. Spécifier : _____</p> <p>12 Corral/enclos extérieur pour animaux 77 Autres. Spécifier: _____</p> <p>88 Inconnu</p> <p>F. ENDROIT DU DÉCÈS</p> <p>1 Trouvé mort 2 Mort en transit 3 Décédé à l'hôpital 77 Décédé ailleurs. Spécifier _____</p> <p>88 Inconnu</p>	<p>G. LIEN ENTRE LA PERSONNE BLESSÉE ET LE PROPRIÉTAIRE DE LA FERME</p> <p>1 Propriétaire 2 Épouse du propriétaire 3 Enfant du propriétaire 4 Autre lien. Spécifier: _____</p> <p>5 Ouvrier agricole 6 Épouse de l'ouvrier agricole 7 Enfant de l'ouvrier agricole 8 Autre lien à l'ouvrier agricole. Spécifier: _____</p> <p>9 Autre enfant non en visite 10 Autre adulte non en visite 11 Visiteur adulte ou entrepreneur 12 Enfant en visite 77 Autre lien. Spécifier: _____</p> <p>88 Inconnu</p>	<p>H. DÉCOUVERTE DE LA VICTIME</p> <p>Qui a découvert la victime? (i.e. lien de parenté) _____</p> <p>Y avait-il des témoins? (encercler) O N (Veuillez indiquer si l'information était disponible)</p> <p>I. NATURE DE LA BLESSURE (emplacement anatomique) e.g., NB1 écrasement, PC1 poitrine. (En ordre de décroissance, la plus sérieuse étant le constat du décès)</p> <p>Nature de la blessure 1: _____</p> <p>Emplacement anatomique : _____</p> <p>Nature de la blessure 2: _____</p> <p>Emplacement anatomique : _____</p> <p>Nature de la blessure 3: _____</p> <p>Emplacement anatomique : _____</p>

J. A-T-ON DONNÉ UN CODE DE LA CAUSE EXTÉRIEURE DE LA BLESSURE? Si oui, veuillez spécifier: _____

K. Y A-T-IL EU DISCUSSION REQUÉRANT CONSENSUS? (encercler) Oui Non Si oui, veuillez expliquer les points requérant un consensus.

PCSBMA : BLESSURES RELIÉES À L'AGRICULTURE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION – SAISIE DES DONNÉES

ID: XX - XX - XXXX

Prov année numéro

Directives:

L'agence provinciale ci-nommée «agence provinciale» nous a fourni les renseignements suivants relatifs au congé d'hôpital du patient nommé ci-dessous, admis en raison d'une blessure reliée à l'agriculture. Veuillez s.v.p confirmer l'exactitude des renseignements ci-bas et nous fournir les renseignements supplémentaires requis à l'endos de ce formulaire. Merci de votre coopération.

Renseignements :

Numéro du dossier:

Année:

Code de l'établissement:

Renseignements relatifs au patient

Date de naissance:

Sexe : H F

Services

Date d'admission:

Date du congé:

Durée du séjour:

Catégorie d'admission:

Ambulance requise:

Renseignements relatifs à la blessure

Code principal du diagnostic:

Code de la cause extérieure de la blessure :

Les renseignements ci-dessus sont-ils exacts? (encercler 1 ou 2)

- 1 OUI
2 NON Commentaires, s'il y a correction

Ce patient a-t-il été transféré d'un autre hôpital? (encercler 1 ou 2)

- 1 OUI Lequel : _____
2 NON

Est-ce une réadmission à la suite d'une blessure subie antérieurement? (encercler 1 ou 2)

- 1 OUI Dans l'affirmative, indiquer la date de la blessure originale: ____/____/____
(jj/mm/aaaa)
2 NON

Si cette blessure n'est pas reliée à l'agriculture, veuillez donner le plus de détails possibles relatifs au type de blessure :

1. Veuillez décrire en détail les circonstances qui ont mené à l'accident ainsi que le travail qu'effectuait la personne blessée lors de l'accident :

2. L'incident mettait-il en cause une machine ou un véhicule?

Non veuillez remplir la partie 1.

Oui veuillez remplir les parties 2A et 2B.

PARTIE 1 – NON RELIÉ À UNE MACHINE	PARTIE 2 – RELIÉ À UNE MACHINE, UN VÉHICULE	
	Partie A Cause de la blessure	Partie B Type de machine
<p>Cause de la blessure</p> <p>Liée aux animaux Spécifier l' animal: _____</p> <p>1 écrasé ou heurté par un animal 2 autre type de blessure causée par un animal 3 est tombé d'un animal</p> <p>Heurté/coincé par quel(s) objet(s) ?</p> <p>4 heurté par un objet 5 heurté contre un objet 6 coincé dans/sous/entre des objets</p> <p>Chute/Saut De quel endroit ?</p> <p>7 chute d'une hauteur 8 chute du même niveau 9 est sauté à un niveau inférieur</p> <p>10 Surmenage</p> <p>11 Noyade Spécifier l'endroit:</p> <p>12 Exposition au feu</p> <p>Contact avec: 13 des températures extrêmes 14 du courant électrique 16 des substances toxiques/allergènes. Spécifier.</p> <p>Par : (encercler) inhalation ingestion absorption injection</p> <p>19 armes à feu 77 autre cause non reliée à une machine ; spécifier:</p> <p>88 Inconnu, non relié à une machine 99 Sans objet (relié à une machine)</p>	<p>Renversement d'une machine, d'un véhicule</p> <p>1 renversement de côté 2 renversement vers l'arrière 3 renversement non spécifié</p> <p>4 Enchevêtré par une machine Heurté/écrasé par/contre Spécifier: _____</p> <p>5 coincé ou heurté par une partie de la machine, ou qui s'écrase 18 heurté par un objet en chute ou propulsé par la machine 23 heurté contre une machine ou une partie de la machine</p> <p>6 Accident de la route (chemin ou voie publique)</p> <p>Tombé d'une machine en mouvement ; ni écrasé, ni coincé, ni heurté</p> <p>7 conducteur 9 passager 15 personne non spécifiée de plus de 10 ans</p> <p>Tombé d'une machine en mouvement, écrasé, coincé ou heurté par cette machine</p> <p>8 conducteur 10 passager 16 personne non spécifiée de plus de 10 ans</p> <p>Écrasé, coincé ou heurté par une machine (sans qu'il y ait chute)</p> <p>11 opérateur descendu de la machine 12 passager descendu de la machine 13 spectateur 17 personne non spécifiée 21 Surmenage 22 Est sauté de la machine 77 Autre cause, spécifier:</p> <p>88 Inconnue, reliée à une machine 99 Sans objet (non reliée à une machine)</p>	<p>1 Tracteur 2 Vis sans fin Spécifier le type : autoportant, attelée à une machine, inconnue 3 Faucheuse 4 Prise de force. Spécifier la machine :</p> <p>5 Presse à foin 6 Véhicule agricole/remorque 7 Moissonneuse 8 Outil mécanique (sauf la scie mécanique) 9 Scie mécanique 10 Soudeuse 11 Récolteuse 12 Charrue / charrue à disques 13 Élévateurs à foin/convoyeurs 14 Épandeur de fumier 15 Bulldozer, véhicule bobcat, chargeuse skid steer, chargeuse frontale 16 Véhicule à moteur : lequel? :</p> <p>17 Véhicules tous terrains, spécifier le type de véhicule:</p> <p>19 Matériaux pour clôture 20 Dispositif d'épandage 21 Tondeuse à gazon 22 Outils de jardinage 24 Matériel de plantation 25 Andaineuse 77 Autre type, spécifier:</p> <p>88 Machine inconnue 99 Sans objet (non relié à une machine)</p>

Endroit

1	Champ (y compris fossés à sec)	8	Maison de ferme
2	Étable	9	Chemin agricole (y compris fossés à sec)
3	Silo/compartiment à grains	10	Boisé de ferme
4	Hangar	11	Source d'eau (toutes sortes), cuvede fumier, fosse d'égout etc. (spécifier)
5	Cour de la ferme	12	Corral/enclos extérieur pour animaux
6	Chemin/voie publique (y compris fossés à sec)	77	Autre (spécifier)
7	Entrée de ferme (y compris fossés à sec)	88	Inconnu

DISCUSSION REQUÉRANT UN CONSENSUS? (encercler) Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez expliquer les points de litige requérant le consensus.

Annexe D Dénominateurs

Population agricole canadienne, en fonction du groupe d'âge et de la province Statistiques Canada, Recensement de l'agriculture, 1996

Province	Groupes d'âge												Total
	< 1 an	1 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 - 69	70 - 79	80+ yrs	
TN	5	10	115	130	200	170	225	405	210	105	85	25	1680
IPE	65	335	620	660	725	1040	1110	1080	1095	580	420	80	7810
N.-É.	100	580	1040	1260	975	1335	1690	2200	1960	1245	475	205	13060
N.-B.	110	380	725	1020	995	1030	1320	1890	1290	925	485	185	10350
QC	1225	6205	9820	11315	11460	12380	18195	18485	14690	7165	2780	880	114605
ON	2165	10925	17510	21180	20440	23005	29635	34840	29020	20650	9510	2345	221225
MB	935	4575	7265	8170	7155	7950	11585	13015	9680	6260	2545	700	79835
SK	1295	6645	11335	14855	15055	11635	19860	25255	18180	14260	5930	1245	145560
AB	2250	10570	16835	18700	17540	16670	28085	30020	24065	16205	6185	1370	188510
CB	670	3085	5765	6735	5895	5550	9535	12240	9940	6220	2415	725	68770
CANADA	8810	43315	71035	84025	80455	80775	121230	139425	110135	73620	30825	7755	851405

N.B. : Statistiques Canada arrondit les totaux de façon aléatoire, vers le haut ou vers le bas, à un multiple de 5 ou de 10.

Nombre d'exploitations agricoles par province : Statistiques Canada, Recensement de l'agriculture, 1996,

Province	Nombre d'exploitations
Terre-Neuve	742
Île-du-Prince-Édouard	2,217
Nouvelle-Écosse	4,453
Nouveau-Brunswick	3,405
Québec	35,991
Ontario	67,520
Manitoba	24,383
Saskatchewan	56,995
Alberta	59,007
Colombie-Britannique	21,835
CANADA	276,548

Les renseignements en provenance de Statistiques Canada sont utilisés avec autorisation. Toute reproduction ou diffusion des données à des fins commerciales est interdite sans l'autorisation expresse de Statistiques Canada. Les renseignements sur la disponibilité des données variées de Statistiques Canada peuvent être obtenus des bureaux régionaux de Statistiques Canada ou du site web à l'adresse suivante : <http://www.statcan.ca>, ou en composant sans frais le 1-800-263-1136.

Annexe E Personnes ressources

Bureau national/Ontario

Dr. Rob Brison, CAISP Director
Dr. Will Pickett, CAISP Co-Director
Deborah Emerton, Administrative Coordinator
Catherine Isaacs, CAISP National Coordinator/Data
Manager
c/o Department of Emergency Medicine
Kingston General Hospital
76 Stuart Street
Kingston, Ontario K7L 2V7
Téléphone (613) 548-3232
Télécopie (613) 548-1381
emertond@kgh.kari.net

Colombie-Britannique

Dr. Helen Ward
University of British Columbia
Department of Medicine, Vancouver General
Hospital
390-828 W. 10th Ave
Vancouver, British Columbia V5Z 1L8
Téléphone (604) 875-4813
Télécopie (604) 875-4695
hward@interchange.ubc.ca

Alberta

Kathy Belton, CAISP Co-Director
Alberta Centre for Injury Control and Research
4075 RTF 8308-114 Street
University of Alberta
Edmonton, Alberta T6G 2V2
Téléphone (780) 492-6019
Télécopie (780) 492-7154
kathy.belton@ualberta.ca

Dr. Don Voaklander
Associate Professor
School of Public Health
University of Alberta
Edmonton, AB, T6G 2G3
Téléphone (780) 492-0454
Télécopie (780) 492 0364
don.voaklander@ualberta.ca

Saskatchewan

Dr. Neils Koehncke or Louise Hagel
Institute of Agricultural Rural and Environmental
Health University of Saskatchewan
Wing 3E, Royal University Hospital
Saskatoon, Saskatchewan S7N 0W8
niels.koehncke@sask.usask.ca
Louise Hagel :
Téléphone (306) 966-6648
Télécopie (306) 966-8799
hagell@sask.usask.ca

Manitoba

Dr. Ted Redekop
Manitoba Department of Labour and Immigration
Workplace Safety and Health Division,
Occupational Health Branch
200 - 401 York Avenue
Winnipeg, Manitoba R3C 0P8
Téléphone (204) 945-5765
Télécopie (204) 945-4556
tredekop@labour.gov.mb.ca

Québec

À venir

Nouveau-Brunswick

Dr. B. Christofer Balram
Director, Provincial Epidemiology Service,
Provincial Epidemiologist
Department of Health and Community Services
P.O. Box 5100
Fredericton, New Brunswick E3B 5G8
Téléphone (506) 453-3092
Télécopie (506) 453-2780
christofer.balram@gnb.ca

Nouvelle-Écosse

Dr. Judy Guernsey
Department of Community Health and Epidemiology
5849 University Avenue
Dalhousie University
Halifax, Nova Scotia B3H 4H7
Téléphone (902) 494-3860
Télécopie (902) 494-1597
Judy.Guernsey@dal.ca

Île-du-Prince-Édouard

Marilyn Affleck
P.E.I. Federation of Agriculture
420 University Avenue
Charlottetown, P.E.I. C1A 7Z5
Téléphone (902) 368-7289
Télécopie (902) 368-7204
marilyna@peifa.ca

Terre-Neuve et Labrador

Billy Woods
Farmers with Disabilities NL
17 Ryan's Rd,
Torbay, Newfoundland A1K 1G9
Téléphone (709) 437-1480
billyw@nl.rogers.com

Annexe F Bibliographie

Recensement de l'agriculture 1996. Statistiques Canada, Ottawa.

Recensement de l'agriculture 2001. Statistiques Canada, Ottawa.

Leigh, JP, McMurdy SA, Schenker MB. Costs of Occupational Injuries in Agriculture. *Public Health Rep.* 2001; 116:235-248.

Locker, R., Dorland JL and Hartling L. Economic Burden of Agricultural Machinery Injuries in Ontario, 1985 to 1996. *Rural Health Research.* Summer 2003, 285-291.

Pickett W, Hartling L, Brison RJ, Guernsey J. Fatal farm injuries in Canada. *Can. Med Assoc. J.* 1999; 160:1843-1848.

